

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique**

**UNIVERSITÉ DE BLIDA 1**



**INSTITUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME**

**Master 2 ARCHITECTURE ET HABITAT.**

**Projet fin d'étude atelier PAYSAGE ET IDENTITE**

**ALTÉRATION DE LA STRUCTURE D'ESPACE PUBLIC ET SON  
IMPACT SUR LE CADRE DE VIE.**

**LA COMPOSITION URBAINE COMME RÉPONSE POUR UN  
QUARTIER D'HABITAT INTÉGRÉ**

**L'équipe pédagogique:**

Mr.KEBAILI  
Mr.BEN KALI  
Mr.DERMOUCHE

**Étudiants:**

ABDELMOUMENE  
Mohamed amine  
MASTER 2  
ARCHITECTURE ETHABITAT,  
PAYSAGE ET IDENTITE.

**2014-2015**



## **RESUME**

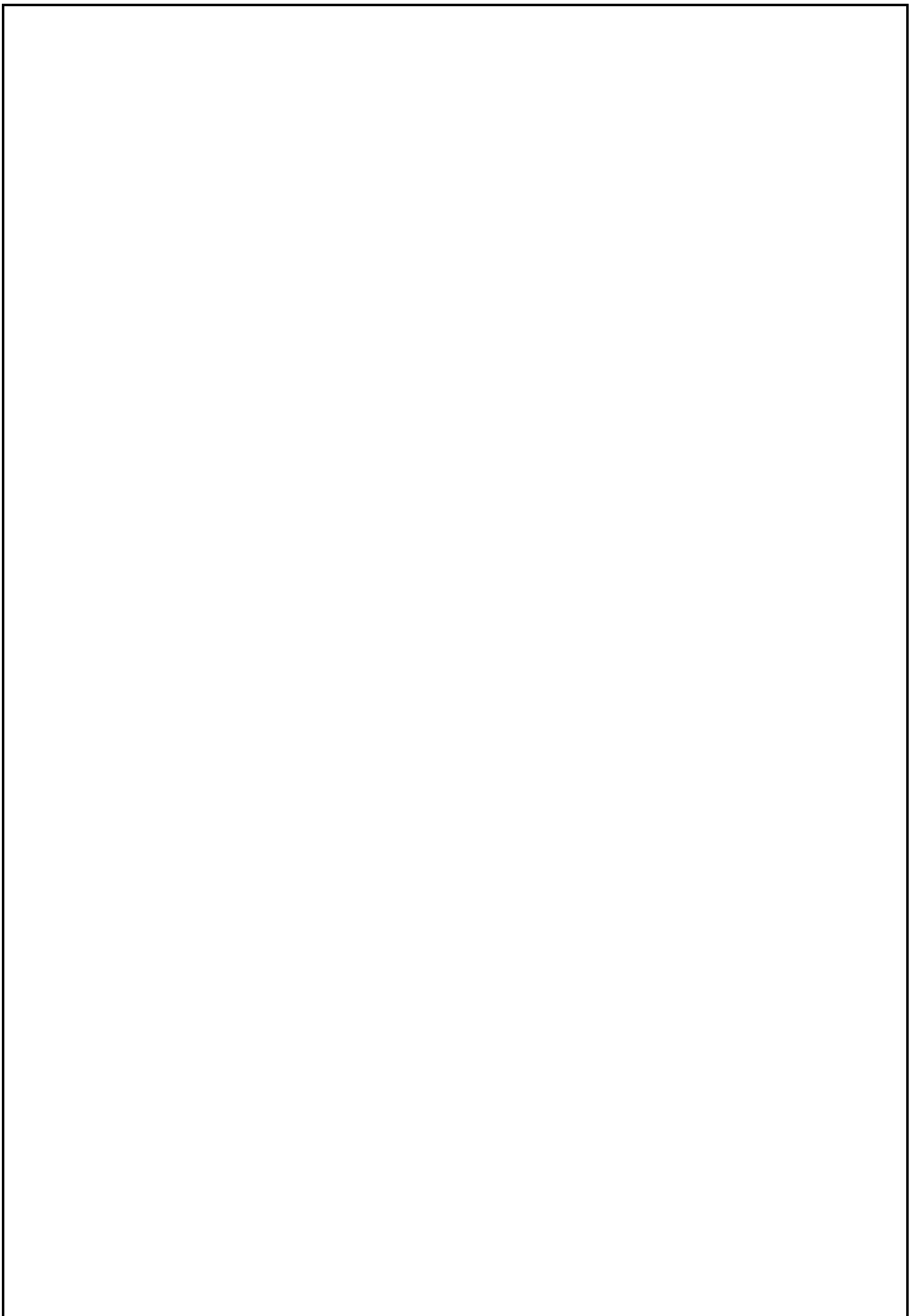
L'homme s'est servi de l'architecture pour construire le mode de vie qu'il lui convient et s'adapter aux différentes conditions de son existence. Dans un ensemble, où il favorise la vie de communauté sociale et les établissements groupés, qui lui offrent le sentiment d'appartenance à un air et une culture.

La ville traditionnelle révèle des qualités urbaines: mixité, développement durable, reconstruction de la ville sur elle-même.... un savoir vivre et des connaissances millénaires dans le domaine d'édification et l'art de conception et construction d'espace. Cette dernière constitue un espace partagé converge la vie humaine, la vie urbaine et les interactions des activités animées.

Aujourd'hui, les villes montrent une autre ambiance, elles subissent l'altération du cadre de culture architecturale et urbaine, les villes dévient de leurs principale cause d'existence. La planification des ensembles amène à une crise de production méprise la vie humaine, loin des ensembles équilibrés qui mêlent différentes fonctions et toute la diversité humaine, sociologique et culturelle, peu à peu, l'espace de partage s'altère, la ville devient une planification schématisée, désassociée de son environnement et son caractère initiale d'existence.

L'intervention est pour retrouver le caractère principal de la ville, qui se base sur les connaissances comblées depuis des millénaires et entrevoir le décalage existant entre les objectifs théoriques des instruments de planification et la réalité de la pratique urbanistique.

Notre altitude consiste à élaborer un projet architectural montrant un processus d'élaboration exemplaire pour revenir au caractère initial. La méthodologie d'analyse et de réflexion approfondie sur le caractère de l'environnement est à travers des différentes lectures de la formation et la transformation de la ville, spécifier les éléments de problématique, qui seront comblés par la proposition d'une alternative exemplaire à l'altitude de d'élaboration un projet architectural répond à son environnement naturel et culturel.





## **SOMMAIRE**

### **REMERCIEMENT**

## **CHAPITRE INTRODUCTIF**

1. INTRODUCTION GENERALE.
2. PROBLEMATIQUE GENERALE.
3. CHOIX CAS D'ETUDE LA VILLE DE TIPASA.
4. LA PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE AU CAS D'ETUDE
  - 4.1. PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE DU SITE D'INTERVENTION.
5. LES OBJECTIFS.
6. LES HYPOTHESES.
7. METHODOLOGIE.

## **CHAPITRE 1**

### **ARCHITECTURE ET L'HABITAT, CONSTITUANTS DU CADRE DE VIE HUMAINE.**

#### **INTRODUCTION**

- 1.1. L'ARCHITECTURE AU FIL DE TEMPS.
- 1.2. IMPACTE L'ARCHITECTURE AUJOURD'HUI SUR LE CADRE DE VIE.
  - 1.2.1. LE COURANT DECONSTRUVISME.
  - 1.2.2. LE COURANT ECO-ARCHITECTURE.
- 1.3. L'HABITAT, UN ELEMENT REPRESENTANT LE CADRE DE VIE.
  - 1.3.1. L'HABITANT, L'HABITAT ET LE CADRE DE VIE.
  - 1.3.2. UNE THEORIE DE LA FORME DE LA MAISON.
- 1.4. REGARD SUR LA PRESENTE POLITIQUE D'HABITAT.
  - 1.4.1. PAYS DEVELOPPE.
  - 1.4.2. UN CAS DE NOTRE PROPRE CULTURE.
- 1.5. LA CRISE DE LOGEMENT EN ALGERIE.
  - 1.5.1. L'APPARITION DU LOGEMENT COLLECTIF COMME REPONSE.
  - 1.5.2. SUR LES PAS DES PAYS DEVELOPPES.
  - 1.5.3. L'HABITATION INTEGREE COMME SOLUTION.

#### **CONCLUSION**



## **CHAPITRE 2**

### **LE CADRE DE VIE DANS L'ESPACE PUBLIC.**

#### **INTRODUCTION**

- 2.1 ORIGINE ET GENESE DE LA NOTION DE L'ESPACE PUBLIC.**
- 2.2 LA COMPOSITION DE L'ESPACE PUBLIC.**
  - 2.2.1 LES ACTEURS DANS L'ESPACE PUBLIC.**
  - 2.2.2 UNE APPROCHE CONTEXTUELLE.**
- 2.3 L'APPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC.**
- 2.4 L'OBJECTIF D'UN ESPACE PUBLIC**
- 2.5 ANIMER ET INSCRIRE LES USAGES DANS L'ESPACE PUBLIC.**

#### **CONCLUSION**

## **CHAPITRE 3**

### **LE CAS D'ETUDE LA VILLE DE TIPASA, LECTURE DIACHRONIQUE.**

#### **INTRODUCTION**

- 3.1. LOCALISATION DE LA VILLE DE TIPASA.**
    - 3.1.1. LE CLIMAT.**
    - 3.1.2. LE RELIEF.**
    - 3.1.3. LA GEOTECHNI.**
  - 3.2. LE SCENARIO DE STRUCTURATION DU TERRITOIRE DE TIPASA A TRAVERS L'HISTOIRE PROPOSE DEUX CYCLES.**
    - 3.2.1. LE 1<sup>ER</sup> CYCLE : LE CYCLE DE FORMATION.**
    - 3.2.2. LE 2<sup>EME</sup> CYCLE : LE CYCLE DE CONSOLIDATION.**
  - 3.3. IMPACT DE LA STRUCTURE DU TERRITOIRE SUR LA STRUCTURE ET LA MORPHOLOGIE URBAINELAS.**
  - 3.4. FORMATION ET TRANSFORMATION URBAINE.**
  - 3.5. LA STRUCTURE DE PERMANENCE.**
-



## **CHAPITRE 4**

### **LE CAS D'ETUDE LA VILLE DE TIPASA, LECTURE SYNCHRONIQUE.**

#### **INTRODUCTION**

- 4.1. LES CARACTERES DE L'URBAIN.**
  - 4.1.1. LA STRUCTURE DE CONFORMATION.**
  - 4.1.2. LA STRUCTURE DU PUBLICO COLLECTIF.**
  - 4.1.3. LA STRUCTURE FONCTIONNELLE.**
- 4.2. LA STRUCTURE DE L'URBAIN.**
- 4.3. INSTRUMENTS D'INTERVENTION SUR L'AIRE D'ETUDE.**
  - 4.3.1. DEFINITION DE L'INSTRUMENT.**
  - 4.3.2. CONTENU ET OBJECTIFS.**
  - 4.3.3. EVALUATION DU CONTENU.**
- 4.4. PROPOSITION D'UN PROGRAMME FONCTIONNEL.**

## **CHAPITRE 5**

### **INTERVENTION DANS UN AIRE, LE PROJET ARCHITECTURAL.**

#### **INTRODUCTION :**

- 5.1 COMPOSITION DU PAYSAGE.**
  - 5.1.1 UN PAYSAGE NATUREL.**
  - 5.1.2 LE PAYSAGE CULTUREL.**
- 5.2 OBJECTIF D'INTERVENTION.**
- 5.3 PLAN DE COMPOSITION URBAINE.**
- 5.4 LA GENESE DU PROJET.**
- 5.5 LE PLAN D'AMENAGEMENT.**
  - 5.5.1 ESPLANADE.**
  - 5.5.2 CENTRE COMMERCIAL.**
  - 5.5.3 HABITAT INTEGRE.**
  - 5.5.4 HOTEL.**
  - 5.5.5 PARKING.**
  - 5.5.6 GABARIT.**
  - 5.5.7 FAÇADES.**

## **CONCLUSION GENERALE**



Altération de la structure d'espace public et son impact sur le cadre de vie.  
La composition urbaine comme réponse pour un quartier d'habitat intégré

# CHAPITRE INTRODUCTIF.



## 1. INTRODUCTION GENERALE.

« L'architecture se compose de deux éléments, la théorie et la pratique ; l'art proprement dit et la science qui peut se déterminer par les formules invariables, la pratique est l'application de la théorie aux besoins ; c'est la pratique qui fait plier l'art et la science à la nature des matériaux » <sup>(1)</sup>.

L'architecture est la science de concevoir et de construire de l'espace, elle découle par une suite d'un raisonnement logique. Outre, l'architecture est la destination utilitaire de l'art et de plaisir esthétique qui obéit aux commodités des constructions. Elle est prise comme le témoignage de la mémoire et des valeurs collectives et l'identité culturelle.

« L'architecte est celui qui transforme le paysage naturel et urbain par la conception et la réalisation d'ouvrages architectoniques » <sup>(2)</sup>.

L'architecte travaillera sur la planification d'un cadre de vie confortable et d'un aménagement des fonctions selon les besoins d'utilité humaine. l'architecte à le rôle de retrouver les conditions initiales de sa pratique en traitant les contraintes imposées par les mégastructure et la production de série et en établissant un dialogue avec les future utilisateurs.

L'intervention humaine dans son environnement rendait le paysage habitable, par une unité fonctionnelle où l'organisation de l'espace répond aux normes culturelles de la société et de l'époque, qui se représente par un mode de regroupement des établissements humains dans un milieu urbain, où les différentes classes sociales habitent des structures fonctionnelles, cette population qui participent aux fonctions avaient un cadre de vie convenable à leurs conditions, principalement se loger près où déroule le reste de leurs cadre de vie, dans un ensemble fonctionnelle où l'organisation de son espace répond aux normes culturelle de la société et de l'époque.

Comme tout autre domaine, on se trouve avec des périodes en grandeurs et décadences, la crise d'une production architecturale et urbaine est ressentie en vie quotidienne d'un citoyen, la perturbation de son identité le rend en discordance avec l'environnement, il se trouve en plein éparpillement des établissements de service, des obstacles aux correspondances et en communication, l'encombrement du trafic et l'absence d'ordre, l'homme exprime son angoisse par des comportements agressifs vers l'environnement et le harcèlement psychologique vers les autres (la négligence de sa culture et son entourage, immotivé en profession et en hygiène...).

L'individu algérien n'a pas été épargné des problèmes de la crise. Depuis le recouvrement de l'indépendance, vers les années soixante-dix, le pays a connu une croissance démographique critique, l'absence d'une structure de service et l'effondrement de la production économique, les gouverneurs du pays ont été

---

1. dictionnaire raisonné de l'architecture française, de XI aux XVI siècle, Engen Viollet le Duc ; ed Bance 1854 ; 116p.

2. 'dizionario, enciclopedia di architettura e urbanistica', dictionnaire; encyclopédie d'architecture et d'urbanisation





paralysés entre la reproduction naturelle et l'exode rural, qui ont généré une expansion urbaine excessive. Le processus d'urbanisation tarda plus qu'une décennie, causant la dégénération, le débordement des villes et l'apparition spontanée de l'habitat précaire et informel.

Pour le citoyen Algérien ; ça reste une affaire d'obtention de logement. Les habitants ne refusent pas un logement quelle qu'en soit sa nature. Dans une situation de crise, et en matière de logement, le quantitatif de la demande prime sur l'aspect qualitatif. Le logement devient même un enjeu pour différents groupes sociaux.

Par exemple, la comparaison entre les photos aérienne (Fig01) des centre anciens de plusieurs ville , on reconnait et on sentit l'existence d'un caractère, une identité spécifique de chaque ville qui ne se reproduit pas ailleurs, par contre les extensions contemporaines sont semblables avec un tracement identique, qu'on ne peut distinguer l'une de l'autre ; en faisant une comparaison entre le centre et l'extension périphérique de chaque ville indépendamment, on remarque un délaissement et une perte d'identité initiale et la méconnaissance du caractère des villes comparées, cette sensation de dislocalisation d'un tracé d'une ville connu, affirme la dégénération du caractère initial.

La ressemblance des extensions contemporaines est dû d'une procédure apparue, coïncide avec l'élaboration des documents contrôlent ce développement, leurs impacts sur la ville sont apparents aujourd'hui, les conséquences sont jugées d'un bilan négatif par les élites d'architecture, des revues et des leaders de la recherche urbaine et même que les pays développés ont procuré des opérations pour convertir leurs impacts.

Là on doit focaliser sur le fait que la procédure de création des instruments telle que PDAU et POS est erronée, et elle met en cause les instruments actuels autant qu'acteurs provoquants une crise chronique au développement des villes.

## **2. PROBLEMATIQUE GENERALE.**

La ville naît fondamentalement de fonctions centrales d'échange, de confrontation ou de rencontre collective, elle engendre un art de vivre, une urbanité d'activités et de relation sociaux qui séduise toute les couches de la société, qui se croisent dans un espace commun, et habitent aussi près ou se déroule le reste de leurs vie active.

« *L'habitat n'est qu'un prolongement du corps de l'habitant, donc de son esprit* ». <sup>(3)</sup>

Il ne faut pas croire qu'on habite seulement un logement. Au contraire l'habitat invite à considérer des établissements comme un ensemble utilitaire pour la vie de l'homme, ce qui dépasse le seul lieu où l'on loge. On peut ainsi habiter un lieu de

---

3. BERNARD CHARBONNEAU (1991). *Sauver nos régions, Ecologie, régionalisme et sociétés locales*. Sang de la terre. p.26-27.



travail, un espace public, un transport en commun. Ce qui est en jeu, est de retrouver l'identité des lieux qui disposent des connaissances millénaires et des réponses ingénieuses pour se sentir à l'aise et confortable, où tous les besoins à proximité dans un paysage harmonieux et agréable dans les différents lieux qu'on fréquente au quotidien ainsi que de s'y attacher et de forger l'identité actuelle.

La ville traditionnelle révèle des qualités urbaines étonnamment concordantes avec les interrogations du moment : mixité, développement durable, reconstruction de la ville sur elle-même....etc. Cette dernière constitue un espace partagé, c'est pourquoi il faudrait que nos villes deviennent des espaces du partage. Ce partage ne concerne pas seulement l'existant, mais concerne aussi l'avenir, et doit se faire à partir d'un projet.

Quelles sont les facteurs qui détachent la ville de sa culture architecturale et urbaine, dans un ensemble où les éléments ont une forme urbaine désassociée de son environnement ?

Veut-on des villes où l'emporte la logique de zonage et les ségrégations qu'elle entraîne ou bien veut-on des quartiers équilibrés qui mêlent différentes fonctions et toute la diversité humaine, sociologique et culturelle ?, est-elle vraiment une planification abstraite schématisée sur plan ?

arriverons nous à l'étape où les instruments de planification prennent en considération les concepts des connaissances de l'habitation en Algérie, ne doivent-ils pas être élaborés par des diagnostics sectoriels développés et établies par des connaisseurs de domaine et non par le moyen de étalement pour atteindre des chiffres normatifs?

### **3. CHOIX CAS D'ETUDE LA VILLE DE TIPASA.**

Au sens où on l'entend, la proximité de la ville de Tipasa, facilitait le déplacement sur les lieux d'étude et la disponibilité des informations et les travaux qui ont précédé le nôtre, le choix de la ville de Tipasa comme cas d'étude était en approbation du cadre académique.

Le choix de la ville est d'une part pour sa situation privilégiée au bord de la mer, d'autre part le patrimoine historique très riche qu'elle contient, Tipasa présente un paysage urbain et naturel, un tissu urbain très varié et fragmenté sur le plan typologique et architectural. Par l'application des méthodes de réflexion à ses extensions dans un cadre urbain et architectural, confort à la vie humaine, avec la disponibilité de terrain d'étude en multi-composants, qui rend le travail présenté dispose un niveau avancé de crédibilité, complexité, simulant un cas d'étude réel.

### **4. LA PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE AU CAS D'ETUDE.**

Les villes algériennes, sont relativement jeunes pour la plupart d'entre elles, ne souffrent pas de ce gigantisme connu de par le monde, notamment dans les pays en



développement. Le réseau urbain algérien étant constitué principalement de petites et moyennes villes. (Fig02)

L'intérêt du pouvoir algérien indépendant pour l'architecture et l'urbanisme s'est manifesté à partir des années soixante-dix et s'est axé sur l'habitat collectif. Ce type d'habitat était censé résoudre la crise de logement au niveau du payé. Après un retard considérable dans la production de l'habitat urbain, l'Etat s'est chargé de la quasi-totalité des programmes de logements, sous forme de grands ensembles ou de lotissement d'auto-construction.

En d'autres termes les pouvoirs publics ont agi dans l'urgence sans aucune prise en considération de l'héritage urbain et architectural dans lequel a évolué la ville. L'habitat a engendré des espaces de vie désarticulés, étalés. Cependant, les conceptions des opérations de planification urbaine ne tiennent aucun compte des traditions culturelles et des usages actuels du logement par les habitants.

La diversité de TIPASA en paysage naturel et culturel est classée comme patrimoine international, les lois protectrices à son entourage et gardant le thème globale du patrimoine archéologique situé dans la ville, ce qui ralentissait le processus de son développement et gardait son caractère initial. Malgré que la ville n'a cessé de connaître une croissance démographique critique et une évolution sociale, culturelle et économique. Elle se trouve aujourd'hui face à un déficit de programme fonctionnel, spécialement sur le plan d'habitation, les espaces d'activités communes et d'échange de loisirs et l'altération de son identité initiale, la défaillance du système de répartition spatiale des fonctions, affectation aléatoire des activités, et la vision restreinte sur la satisfaction des chiffres numériques.

#### **4.1. PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE DU SITE D'INTERVENTION.**

La problématique du site d'intervention est le comble des éléments de problématique, de son paysage naturel et culturel, le paysage naturel est ce qui est mer, mont, pente, oued et le paysage culturel de ce qui est espace bâti et construction immédiate, selon un instrument qui planifia leurs implantations.

Le site étudié est une extension urbaine Ouest du centre-ville (chef-lieu). Il est effectué par suite du prolongement des axes structurant, dans une vision urbaine courte, sans stratégie précise. Il est caractérisé par une implantation anarchique et l'éparpillement des équipements.

L'ignorance du paysage naturel et culturel d'aire d'intervention, pourvu qu'il contient une richesse sur le plan naturel et une diversité qui pourrait être exploitée pour le profit de l'habitant. L'abondance d'axe structurant sur l'échelle territoriale signifie l'ignorance des valeurs du caractère initiale de la ville et les composants dominants, Un talus est sur le long de l'axe et La clôture du Centre de loisirs familiale 'Matarese' prive les citoyens de ses larges services de loisirs au moment où



l'absence totale d'un jardin public, espace de loisir ou de rencontre. L'absence des espaces ordonnateurs hiérarchisant les structures des lieux, l'abondant et la mauvaise traitante avec les problèmes existant.

Les projets sont ponctués et réalisés sans coordination. De ce fait, ils n'assurent ni l'utilisation optimale des atouts du site, ni un développement harmonieux. L'affectation aléatoire des fonctions et les activités. Ça cause une programmation restreinte des équipements et la consommation du foncier sur le plan économique. Une concentration de type fonction par activités gèle la vie urbaine pour les équipements administratifs après 16h, et pareil pour les logements du AADL et OPGI après 8h, implication d'une diversité fonctionnelle, pour une revivification de l'aire d'étude.

L'imprécision des projections des équipements et les relevés de l'état de fait, par suite une programmation totalement erroné de l'existant et irrégularité la situation juridique. Les limites des instruments d'intervention tel qu'il est élaboré résident dans le fait que la forme urbaine reste cette grande oubliée méconnue de la planification encore en vigueur. Certes, la mise en forme de l'espace doit se traduire par une réglementation pour la remplacer par une autre, plus soucieuse du processus typologique et morphologique du bâti et de la ville.

## **5. LES OBJECTIFS.**

L'objectif d'intervention est de retrouver le caractère principal de la ville, qui se base sur les connaissances comblé des millénaires, entrevoir le décalage existant entre les objectifs théoriques des instruments et la réalité de la pratique urbanistique.

Elle l'est aussi pour contribuer à l'équilibre de la ville, à la diversité de leur tissu urbain et social, de la cibler au mieux en fonction des sujets de préoccupations des habitants, leur logement, leur parking, les services et espaces publics qui vont en priorité intéresser les habitants.

- Montrer la nécessité de la composition urbaine comme condition à la création d'un espace urbain signifiant. implique une démarche de recomposition urbaine, de rééquilibrage social et de mixité de fonctions qui nécessite une recherche de cohérence dans les différentes échelles territoriales qui vise à favoriser la continuité et le rattachement des quartiers dans les villes dans le cadre de la recherche d'une diversité des fonctions urbaines en développant des activités génératrices d'attractivité pour la population qui n'y réside pas : activités commerciales, équipements publics, etc.... De même, il sera privilégié des reconstructions sur des poches valorisantes de développement urbain aux extrémités des quartiers afin de les désenclaver.



- Orienter la réflexion, sur le concept de développer et promouvoir un habitat sain. Revoir la façon d'habiter, concerne à la fois la conception architecturale, le choix des matériaux et le mode de vie. L'objectif est de tendre vers un développement de l'habitat équilibré et harmonieux dans les quartiers et son environnement en mettant en place les conditions d'une mixité urbaine de l'habitat.
- La recherche d'une traduction opérationnelle de l'espace public se situe dans une vision organisatrice du fonctionnement social de l'espace où chacun y joue un rôle affecté et précis au sein.
- La valorisation des projets pilotes et innovants, capitaliser les expériences, réaliser des enquêtes et de communiquer les résultats de ces démarches.
- S'exercer pour le compte de la collectivité publique et répondre à la demande sociale, suite aux exigences programmatiques pour construire un site basé sur l'identité d'espace et la réflexion contemporaine.

## **6. LES HYPOTHESES.**

- Si l'on considère que la ville est œuvre humaine dont l'observateur fait partie en tant que créateur utilisateur, toute analyse devrait appréhender l'ensemble dans sa globalité. C'est à dire tenir compte de l'enchaînement de liens qui lient la forme, l'usage et l'histoire aux conditions de leur propre production puis ceux-ci à l'observateur et au temps dans lequel s'inscrit ce processus de transformation continue. Une hypothèse de formalisation fondée sur des travaux de recherche définit la forme et comment le temps peut jouer son rôle fondamental.
- Il s'agit d'une réflexion sur la forme urbaine. Sont retenus plusieurs niveaux d'analyse de la morphologie urbaine: morphologie des tissus, des tracés, de l'espace public. Il est dégagé un modèle interdisciplinaire d'étude de l'urbain et de ses formes ou des facteurs explicatifs des modes de valorisation / dévalorisation des espaces urbains. Les hypothèses du modèle sont établis, puis ensuite testées sur une situation réelle à l'aide: d'enquêtes auprès des décideurs (les élus, urbanistes, promoteurs, agents immobiliers); d'une enquête auprès des habitants sur leur itinéraire résidentiel et leur conception de la qualité urbaine.
- pour retrouver les connaissances millénaires, nous devons établir des une production architecturale identique de celle de l'époque passée, si la ville était fonctionnelle dans un certain temps, il faut bien y trouver la faille qui a mené à son dysfonctionnement que créer d'autre théorie d'urbanisation.



- Doit-on suivre un courant moderne qui appelle à une liberté d'expression, et cherche à créer une rupture avec l'histoire, la société, le site et les traditions technologiques. Les architectes recherchent une opportunité de construire un espace autre, un espace formellement expressif, afin de révéler et non dissimulé ?

## 7. METHODOLOGIE.

La sensation d'existence d'une crise de la production architecturale et urbaine, implique la recherche d'une méthode d'analyse urbaine et la spécification du caractère primaire, le choix de la méthode de SPIGAI VITTORIO et LEVY ABLERET, selon une vision pédagogique pour l'identification des problèmes existants.

La méthode de SPIGAI et LEVY vise à l'identification du caractère de l'urbain dans la ville étudiée soit sur le plan graphique ou sur documents écrits, qui fait la localisation d'une problématique par une analyse de la ville sur deux directions le diachronique et le synchronique.

Sur le niveau de l'analyse diachronique spécifie-la 'naissance' de la ville par la théorie de GIANFRANCO CANNIGIA

« La ville n'est pas un objet mais un processus qui génère puis altère des objets, de façon progressive. »<sup>(5)</sup> de la structure naturelle du territoire et la 'croissance' en genèse de la ville en référence à PHILLIPPE PANRAI, et par de là on extrait le plan de permanence

« La structure de villes ne peut se comprendre sans références au temps historiques qui les ont façonnées »<sup>(6)</sup> et par suite les problématiques d'éléments de permanence.

Pour l'analyse d'éléments synchronique, on focalise sur les trois points vitaux, sur la structure publico collective, la structure de conformation et la géométrie de la ville, et sur la structure fonctionnelle de la ville, l'analyse doit être faite par l'extraction des plans graphiques sur chaque élément et la stratification des problèmes selon les ordres structurels, géométriques, fonctionnels.

Les approches **synchronique** et **diachronique** sont les fondements théoriques qui expliquent la réalité existante dans un tissu urbain actuel, par suite l'intervention dans une aire sera sur une base de connaissance de tous les aspects qui le constituent. Ces fondements théoriques nous forment :

- Les caractères de l'urbain qui sont «l'ensemble des conditions qui déterminent et qualifient la structure historique et formelle de la ville dans son rapport avec l'ensemble des lieux support du collectif»<sup>(7)</sup>, en les confrontant avec la structure de permanence nous obtiendrons le plan de structure (le plan invariant), un des plans de l'attitude projectuelle<sup>(8)</sup>.

5. BERNARD CHARBONNEAU, Sauver nos régions, Ecologie, régionalisme et sociétés locales. Sang de la terre, 1991, p26-27.

6. Saïd MAZOUZ, L'analyse typo morphologique, L'originalité de CANNIGIA, cours de design urbain 4ème année architecture, p12.

7. Saïd MAZOUZ L'analyse typo morphologique, Saviero Muratori, cours de design urbain 4ème année architecture, p10.

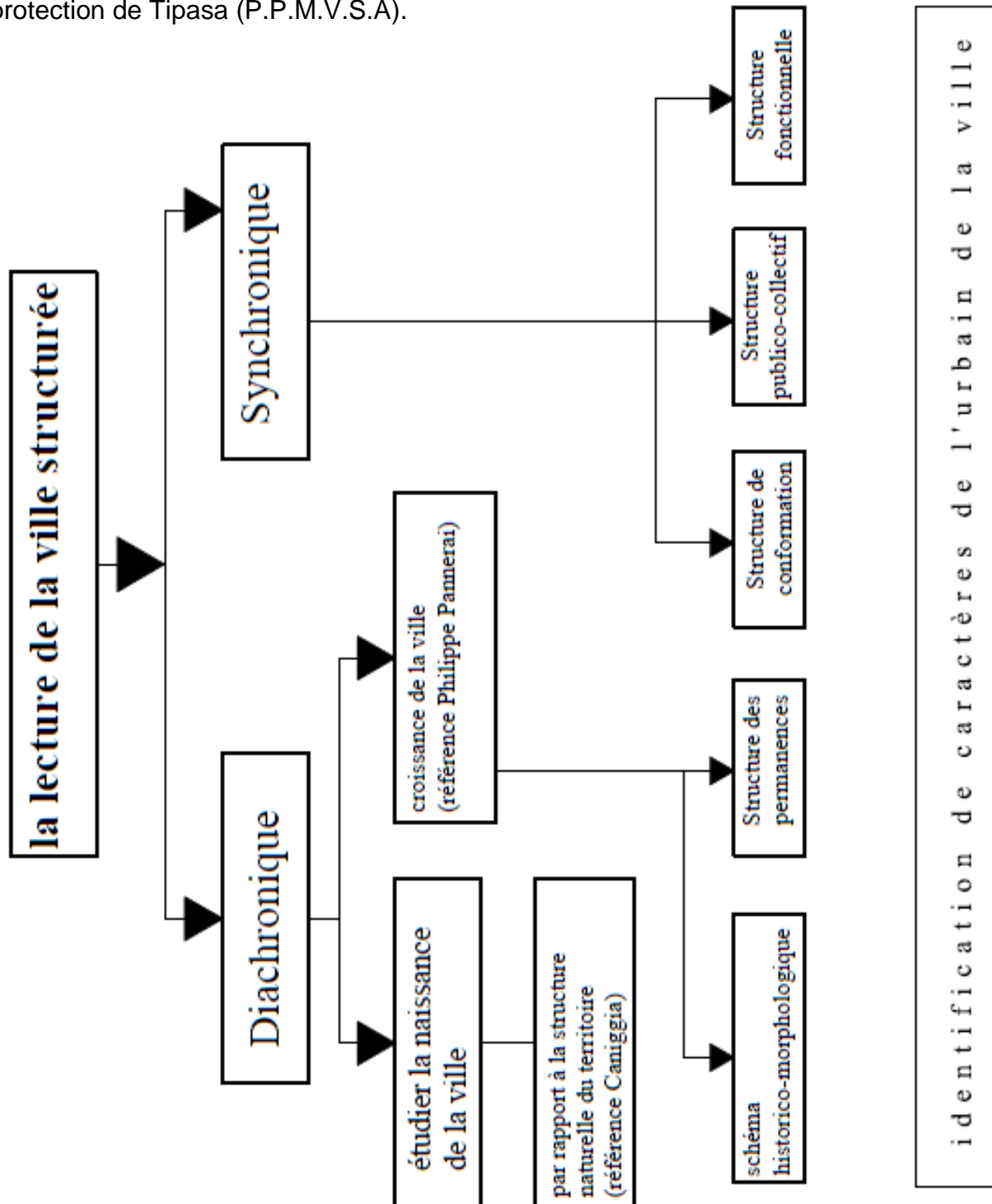
8. A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989, p142.



- Les instruments d'intervention dans l'aire d'étude pour pouvoir serrer les manques par un programme complémentaire des activités et des espaces publics et collectives, dans ce cas l'instrument est le POS

Ces éléments nous permettent de créer un plan de contrôle morphologique (C.M) qui est l'instrument d'intervention à l'échelle de l'aire d'étude et un plan de composition urbaine (C.U) dans l'aire d'intervention, dans lequel sont indiqués les règlements des actions urbaines et architecturales selon leurs thèmes et leurs localisations, il est issu de la confrontation des éléments de la structure de l'urbain jugés invariants avec le programme fonctionnel proposé.

Dans notre cas le plan de sauvegarde/récupération est élaboré par le ministère de la culture et la direction de la culture de la wilaya de Tipasa sous le nom de Plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de la zone de protection de Tipasa (P.P.M.V.S.A).





# **CHAPITRE 1**

## **ARCHITECTURE ET L'HABITAT,**

### **CONSTITUANTS DU CADRE DE VIE**

#### **HUMAINE.**

---





## **INTRODUCTION.**

L'architecture est utilisée comme un outil au service de l'homme, elle est le cumul de son savoir vivre et les expériences millénaires de son existence, l'architecture au fil de temps et des faits historiques jusqu'au nos jours avec l'apparence des courants architecturaux modernes, parmi eux le courant déconstruisme et le éco-architecture dans un essaie de démontrer leurs Impacts sur le cadre de vie humaine et la relation entre le propriétaire et son environnement.

Sur le même cheminement Les termes de 'habitant' et 'l'habitat' comme élément représentant le cadre de vie, en explosant le travail de Rapaport sur les différentes théories sur forme de la maison.

La vision sur la politique présente d'habitat dans un pays développé 'France' et celle d'un pays en court de développement 'Algérie', la comparaison est pour le but d'expliquer le raisonnement de la crise de logement en Algérie, ses premiers indices et ses lourdes conséquences sur la qualité de vie de l'habitant et son environnement, telle que l'apparition du logement collectif, sous ses différentes formules et sa standardisation comme réponse. Cependant, les pays développés ont procuré des nouvelles directions, l'habitation intégrée comme exemple de solution. Selon le développement culturel, l'architecture a eu de différentes motivations parallèles aux tendances humaines.

### **1.1. L'ARCHITECTURE AU FIL DE TEMPS.**

Le terme architecture désigne l'art de clore et de couvrir les lieux, le mot architecte dérive du mot grec qui signifie « le maitre » ou « constructeur », ou « la personne qui dirige l'opération d'édification ».

l'architecte romain Vitruve a cité dans son livre majeur le plus ancien d'architecture 'De Architectura'<sup>(9)</sup> « l'architecture est une imitation de la nature »; un livre qu'on doit sa reformulation à Battista Alberti en 1452, un architecte italien de la renaissance pluridisciplinaire en 'Dix livre'; selon Alberti, l'architecture fut considérée et définie comme une discipline libérale ' De re aedificatoria, 1485 ' elle doit obéir à la fois aux nécessités de la construction, répondre aux demandes de la commodité et, en finalité, par sa beauté, source de plaisir esthétique.

L'architecture est le seul parmi les beaux-arts à posséder également un rôle utilitaire, « ce qui est proprement traduit dans le dictionnaire de l'académie française « l'art de construire, disposer et d'orner les édifices ». Mise en évidence des Quatre mères de Quincy, puis magistralement par Viollet le Duc qui avait un aspect fortement constructif. Il voyait que « *l'architecture se compose de deux éléments, la théorie et la pratique ; l'art proprement dit et la science qui peut se déterminer par les*

---

9. Vitruve, De Architectura 'au sujet de l'architecture ',léon batissta alberti 1<sup>er</sup> édition, vers 25 avj.



*formules invariables, la pratique est l'application de la théorie aux besoins ; c'est la pratique qui fait plier l'art et la science à la nature des matériaux ».* <sup>(10)</sup>

*« En XX siècle le terme architecture est appliqué à désigner globalement des constructions qui ont, grâce à leurs résistance aux affronts du temps, joué un rôle essentiel, comme supports de la mémoire et des valeurs symboliques constituant l'identité culturelle des sociétés ».* <sup>(11)</sup>

L'architecture résulte de notre conception du monde et des mécanismes cérébraux qui déterminent notre compréhension de la structure physique de notre environnement et de celle de l'univers à un moment donné.

Depuis la monumentalité des édifices des civilisations antiques jusqu'aux détails décoratifs des architectures vernaculaires, l'esprit humain s'est exprimé de façon ingénieuse et créative dans le domaine construit. Le monde bâti par l'homme représente notre esprit et notre cœur, lesquels se reflètent dans nos édifices.

L'architecture signifie l'ensemble des connaissances, les techniques de concevoir et de construire des établissements aux services d'humain; quel que soit leurs rôles, elle représente le témoignage le plus puissant qui exprime les valeurs d'une culture ou d'une période, l'architecture est une combinaison de solution aux problématiques liées à ces établissements.

## **1.2. IMPACTE L'ARCHITECTURE AUJOURD'HUI SUR LE CADRE DE VIE.**

### **1.2.1. Le courant déconstructivisme**

Les démarches stylistiques sont établies depuis la première guerre mondiale du xxe siècle par des Mouvements d'architectes, avec des « manifestes » plus ou moins élaborés.

Le Mouvement moderne caractérise en général un retour au décor minimal avec des lignes géométriques pures, une tendance à la subordination de la forme au prédicat fonctionnel (le besoin humain est la base de la forme spécifique donnée à la construction) en un exergue de la rationalité (l'art est dans la civilisation industrielle), grâce notamment au déploiement de techniques et de matériaux nouveaux tels que le fer-acier le béton et le verre. <sup>(12)</sup>

Le mouvement déconstructivisme est apparu au début des années 1990, s'oppose à la rationalité ordonnée du modernisme. <sup>(13)</sup> Il cherche à créer une rupture avec l'histoire, la société, le site et les traditions technologiques. Les architectes recherchent une opportunité de construire un espace autre, un espace formellement expressif, afin de révéler et non dissimulé.

10. Engen Viollet le Duc, dictionnaire raisonné de l'architecture française, de XI aux XVI siècle, éd Bance 1854, p116.

11. S. Geidion, The eternal present, new york, 1962, trad franc. Bruxelles, 1975.

12. Martin Dubois, Modernisme architectural : simplicité volontaire, erudit.org, 2008-2009, p51-54.

13. Daniel Libeskind et le Déconstructivisme, <http://www.violetteprost.com/pages/ecrits/daniel-libeskind-et-le-deconstructivisme.html>



La théorie architecturale a embrassé la déconstruction dans le but d'inverser la principale raison d'être de l'architecture : fournir un abri viable. Les déconstructivistes prétendent que la déconstruction n'est qu'un style de plus, et qu'en tant que tel, elle a le droit d'être véhiculée, les directives constructives du courant sont basées sur la nature des matériaux offerte, à travers ses différentes caractéristiques et propriétés, une gamme de possibilités génératrices au sein de l'ensemble du processus architectural. L'architecture du futur emploiera tous les matériaux disponibles à leur emplacement approprié. N'utiliser que des matériaux de haute technologie ne peut qu'engendrer une architecture restreinte, car cela contraint l'ensemble des règles génératrices.

Néanmoins, c'est presque l'inverse qui arrive, après que l'excitation initiale disparaîtra, les rares ressources sont dilapidées pour payer les coûteux matériaux importés comme le verre et l'acier. Il en résulte un imminent désastre écologique dans le monde entier. Le dommage causé à notre héritage architectural et culturel est immense.

### **1.2.2. LE COURANT ECO-ARCHITECTURE.**

Tout au long du XXe siècle, les architectes n'ont cessé de réagir aux conséquences de la révolution industrielle en faisant entrer dans le champ de leurs recherches et de leurs réalisations des thèmes et des procédés nouveaux, qui avaient en commun de répondre à des objectifs devenus impérieux : l'amélioration de l'équilibre entre l'homme et son environnement urbain, la protection et la mise en valeur des espaces naturels.

Les dangers encourus par notre planète et ses habitants rendent indispensable une remise en question de nos modes de vie. Elle passe entre autres par le développement d'une architecture confortable, économe en matières premières et respectueuse de l'environnement, au sens large du terme.

« La conception de cette architecture varie radicalement selon le relief, le climat, les ressources régionales, la culture locale, le niveau social des citoyens et les choix politiques des États ». <sup>(14)</sup> Cette multiplicité des réponses n'est d'ailleurs pas nouvelle : l'étude des constructions traditionnelles prouve la multitude des solutions permettant d'apporter aux usagers le confort nécessaire, tout en respectant l'intégrité du territoire.

L'architecture d'une aire géographique et culturelle donnée est la manifestation d'un savoir-faire séculaire transmis et amélioré de génération en génération. Cette architecture, dite vernaculaire, est une « science du concret ». <sup>(15)</sup> Il convient de méditer son enseignement, de le perpétuer, mais aussi de l'enrichir et de le prolonger. Formes, matériaux et techniques de l'architecture vernaculaire ont été dictés par le microclimat et les avantages offerts par les ressources localement disponibles.

---

14. Dominique Gauzin-Müller, Architecture écologique, éd. Le Moniteur 2001.

15. dominique gauzin-müller, « architecture écologique ou architecture durable ».



C'est toute l'histoire des questions environnementales dans l'habitat que retrace cette Architecture écologique, outil précieux pour les praticiens et étudiants en architecture, mais également pour tous ceux que concerne l'avenir de notre planète.

Après avoir défini l'architecture et ses nombreux champs d'application dans les domaines de la tradition, de la technologie et de l'urbanisme.

### **1.3. L'HABITAT, UN ELEMENT REPRESENTANT LE CADRE DE VIE.**

#### **1.3.1. L'HABITANT, L'HABITAT ET LE CADRE DE VIE.**

**L'habitant** est l'individu qui se trouve dans un milieu qui obéit ses besoins de satisfaction, protection et de sécurité où il exerce une activité constructive et constitutive. Plus précisément par rapport à l'échelle humaine.

« En général, un édifice dont les formes ont un sens pour l'homme nous sera plus sensible qu'un édifice qui tenterait de rester en rapport avec les dimensions du corps. Le premier représente ce que nous entendons par « échelle humaine ». <sup>(16)</sup>

L'utilisation de l'expression « un sens pour l'homme » faisait référence à une qualité d'espace basée sur l'interprétation, individuelle ou collective, et sur l'émotion, qui s'oppose alors quasiment à une évaluation normée du milieu.

La notion d'**habitat** ne désigne pas seulement « l'abri » (le logement) dans lequel l'homme se repose, se protège des intempéries et développe ses relations d'intimité familiale. Elle désigne également le mode d'organisation sociale qui inscrit cet abri dans un ensemble d'abris plus large fonctionnant selon certaines règles partagées, une unité de vie non plus individuelle mais sociale. Il y a aujourd'hui nécessité de s'interroger sur la pertinence des objets manipulés par la sociologie urbaine (par rapport aux objets triviaux : logement, immeuble, quartier, cité) et sur les concepts qui permettent de rendre compte de la structuration réelle de l'espace habité, en particulier de ces grands domaines du privé et du public que définit la légalité.

« *Ensemble des conditions d'organisation et de peuplement par l'homme du milieu où il vit* ». <sup>(17)</sup>

Une unité fonctionnelle où l'organisation de l'espace répond aux normes culturelles de la société et de l'époque, qui se représente par un mode de regroupement des établissements humains dans un milieu urbain, un tissu bâti spécialement affecté aux logements des habitants.

Le développement et l'élargissement des établissements humains ont fait l'objet d'une nécessité d'interaction de L'Homme avec des nouveaux lieux selon ses

---

16. Moore Charles et Allen Gerald, L'architecture sensible, Espace, échelle et forme, Dunod, Paris, 1981, p 23.

17. J.-R. BLOCH, Dest. du S, 1931, p138.



besoins dotés par lui-même, A.RAPAPORT les cite dans son livre 'pour une anthropologie de la maison'<sup>(18)</sup> :

- 1 -sa nature ; aspiration, organisation sociale, conception du monde, mode de vie, besoins sociaux et psychologique, besoins individuels et collectifs, ressources, comportement envers la nature, personnalité, coutumes ;
- 2 -ses besoins physique, ce qui définit le « programme fonctionnel »
- 3 -les techniques disponibles.
- 4 La nature : adaptation au milieu physique ; climat, site, matériaux, lois structurales,
- 5 -aspects extérieurs exploitation des ressources tels que le paysage

### **1.3.2.LA THEORIE DE LA FORME DE LA MAISON.**

Au point de départ, la forme de la maison dans l'architecture s'exprime à partir :

Le climat, des matériaux, la technologie, le site, l'économie ou la religion.

Ces aspects sont la combinaison de la force socio-culturelle, des éléments puissants expliquent les différentes formes que peut prendre la maison.

Rapoport conclut que la forme de la maison est avant tout culturelle, mais devant la révolution industrielle L'homme moderne insiste sur le changement et la nouveauté pour vu que les connaissances depuis les primitives anciennes ne lui servent plus rien, dans la meme direction on propose la Question suivante :

Dans quelle mesure, le cadre conceptuel s'applique-t-il à la forme de la maison aujourd'hui ?

## **1.4. REGARD SUR LA PRESENTE POLITIQUE D'HABITAT**

### **1.4.1. PAYS DEVELOPPE**

Les derniers statistiques du FNAIM 2014<sup>(19)</sup>, au 1er janvier 2014, le parc de logements compte 33,9 millions de logements en France métropolitaine, soit 1,1 % de plus qu'en 2013. Il progresse tendanciellement, sur un rythme d'environ 1 % par an. En dix ans, le nombre de logements a augmenté de 11,7 %, soit 3,5 millions de logements supplémentaires. Ce parc paraît relativement abondant en regard du nombre d'habitants : s'il était entièrement habité, un même logement ne serait en moyenne partagé que par deux personnes environ.

Plus précisément, on compte aujourd'hui 530 logements pour 1 000 habitants en France métropolitaine contre 501 logements en 2004. Ces taux doivent toutefois être interprétés avec prudence. Ils sont en effet calculés sur la base du nombre total

18.Amos Rapoport, pour une anthropologie de la maison, collection aspect de l'urbanisme, édition dunnod, 1972, p60.

19. Fédération nationale d'immobilier en France, le logement en France cellule économique, FNAIM 2014, 2014.



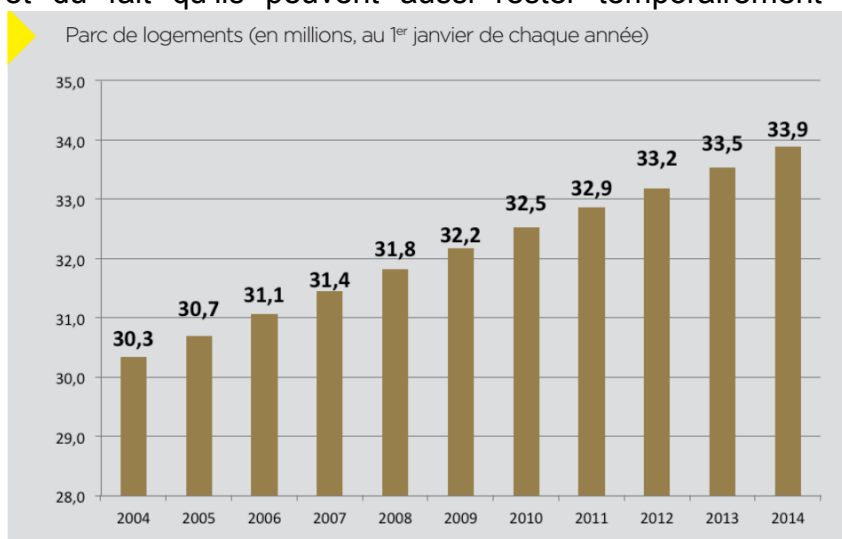
de logements existants, indépendamment de l'utilisation de ces logements comme résidence principale ou secondaire et du fait qu'ils peuvent aussi rester temporairement inoccupés.

### **1.4.2. LE CAS DE NOTRE PROPRE PAYS**

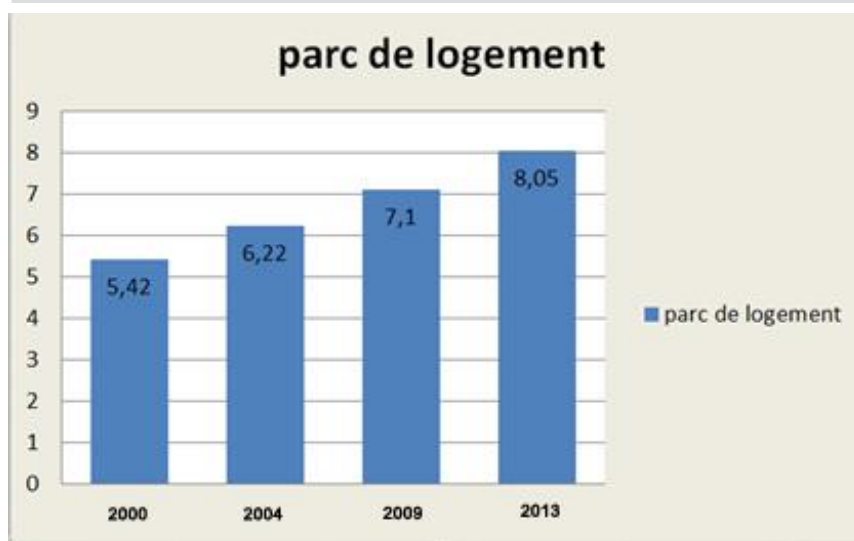
Pour l'Algérie <sup>(20)</sup> Au 1er janvier 2013, le parc de logements compte 8.05 millions de logements en Algérie, soit 12 % de plus qu'en 2009. Il progresse tendanciellement, sur un rythme d'environ 2.48 % par an. En treize ans, le nombre de logements a augmenté de 32.3 %, soit 2.6 millions de logements supplémentaires. Ce parc paraît relativement abondant en regard du nombre d'habitants : s'il était entièrement habité, un même logement ne serait en moyenne partagé par cinq personnes environ.

Plus précisément, on compte aujourd'hui 200 logements pour 1 000 habitants en Algérie contre 137 logements en 2004. Ces taux doivent toutefois être interprétés avec prudence. Ils sont en effet calculés sur la base du nombre total de logements existants, indépendamment de l'utilisation de ces logements comme résidence principale ou secondaire et du fait qu'ils peuvent aussi rester temporairement inoccupés.

Parc de logement français



Parc de logement algérien



20. www.mhuv.gov.dz



## **1.5. LA CRISE DE LOGEMENT EN ALGERIE**

### **1.5.1. L'APPARITION DU LOGEMENT COLLECTIF COMME REPOSE**

Après l'indépendance l'Algérie a été confrontée à la remise en marche de l'économie nationale, les autorités ont donné la priorité à l'investissement de l'industrie lourde lors de la charte de 1964.

Suite à la mise en place d'un réseau urbain concentré dans les parties nord du pays sur les traces initialement conçues lors de la période coloniale pour des raisons économiques, cela a orienté l'impact de l'urbanisation du pays sur le fait de la séparation régionale entre le nord et les régions du sud.

La crise de logement en Algérie s'est remontée accompagner d'un urbanisation extensive à la grande surface du pays, et globalement indirecte à la petite cellule d'habitation.

Jusqu'au début des années 70, la politique de construction des logements dans les pays en voie de développement, répondait à des préoccupations de caractères essentiellement quantitatif et économique. Elle visait avant tout à résorber la pénurie et à réduire les coûts des logements sociaux en particulier par le développement des procédés d'industrialisation communément connus sous l'appellation habitat ou logements collectifs.

Un ou deux types de logements sont imposés à toutes les populations ciblées sans prendre en considération ni leurs aspirations ni leurs capacités de paiement. Ce qui confirme que l'habitat se limite à un produit plutôt qu'un processus.

C'est ainsi que l'état Algérien s'est attelé, depuis l'année 1975 à nos jours, à développer à travers toutes les villes un important programmes de logements publics de type grands ensembles collectifs, représentant aujourd'hui plus de 2 million unités de logements. <sup>(21)</sup>

### **1.5.2. LE STANDARDISE DE L'HABITAT**

L'évolution de l'habitat s'inscrit aussi dans l'aspect de la construction, les modes et les styles architecturaux successifs permettant une datation assez précise de la construction. Mais c'est au niveau de la structure interne de l'habitation et de ses éléments de confort.

A la fin de 19ème siècle avec l'utilité d'électricité, le chauffage, des ascenseurs (malgré qu'elles ont restitués certains égalités entre les étages de l'immeuble.) l'équipement électroménager, peu à peu ces équipement sont devenus une nécessité indispensable d'adaptation à l'habitation

---

21. M. Saidouni, éléments d'introduction à l'urbanisme, éd CASBAH, Alger 2000, p.142-149.



Ces solutions parsemées à travers le temps ne semblent pas prendre en considération le minimum des éléments architecturaux d'une habitation, l'habitat se transforme en cellule de logement.

### **1.5.3. Sur les pas des pays développés**

Si les besoins numériques ayant été satisfaits en grande partie, dans les pays occidentaux, les exigences qualitatives se firent davantage sentir surtout en connaissant les résultats engendrés par cette productivité bien connue à savoir les tours et les barres.

Avec près de 34 millions de logements, le parc de logements français évolue proche de quelques 3,6 millions d'unités au cours des dix dernières années, cette évolution résultant au premier chef de la construction neuve, mais aussi des mouvements affectant le parc existant : démolitions, restructurations et changement d'affectation.

Au regard de l'activité des marchés, l'année 2014 se caractérise par un tassement des ventes dans l'ancien, mais surtout dans le neuf où seules les ventes d'appartements résistent.

Malgré l'amélioration des conditions de logement, et notamment l'augmentation de la surface habitable par personne, il reste qu'un nombre croissant de nos concitoyens éprouve des difficultés à se loger correctement.

L'état français <sup>(22)</sup> va détruire pour rebâtir selon des exigences qualitatives plus élevées. De prime abord, elle Décide de supprimer des logements collectifs anciens, tours et barres dégradées ou mal entretenues, qui plus est accueillant une population réputée « à problèmes », pour les remplacer par des maisons individuelles ou par des petits immeubles destinés à des familles « honnêtes et laborieuses », apparaît sans conteste comme un progrès... Surtout que c'est accordé à la qualité, la solution de la réhabilitation considérée dès lors comme un « bricolage » inefficace, comparée au volontarisme généreux de la démolition-reconstruction. Mais celle-ci suppose d'en avoir les moyens financiers et d'ouvrir des chantiers de construction avant même de démolir.

### **1.5.4. L'HABITATION INTEGREE COMME SOLUTION**

*« Habiter n'est plus seulement être chez soi dans une coupure avec les autres pratiques quotidiennes du travail, du shopping, des loisirs. Habiter c'est aussi travailler à domicile ou dans un environnement proche de son logement, faire son shopping à l'échelle du quartier, inventé de nouvelles pratiques d'interactivités sociales, occuper son temps libre sans être obligé de parcourir des distances importantes ».* <sup>(23)</sup>

---

22. [www.ecohabitation.com](http://www.ecohabitation.com)

23. hallal ibtisssem, la mixité urbaine dans les quartiers d'habitat contemporains cas de ayouf – jijel, universite mentouri de constantine, mémoire de magistère, octobre 2007, p1.





Espace qui offre des conditions qui conviennent à la vie et au développement d'une espèce animale ou végétale A l'instar des pays en voie de développement, l'Algérie demeure un pays à urbanisation rapide ce qui a conduit inéluctablement à l'étouffement des villes, et en réponse aux répercussions de cette crise, les pouvoirs publics ont privilégié un type d'urbanisme où les zones d'habitat urbaines nouvelles constituaient le modèle de référence communaux et de l'auto construit.

Ces nouvelles zones d'habitat qui visaient à bâtir des ensembles de logement dotés de tous les services et à créer en réalité des villes nouvelles, ressemblaient beaucoup plus à un conglomérat de cité dortoirs qu'à de nouveaux quartiers où l'habitat dans toutes ses dimensions pouvait s'exprimer.

Ces quartiers résidentiels démunis du vecteur de communication entre habitants, présentent généralement une organisation claire où les logements tous types confondus sont disposés isolement les uns des autres et en rupture de continuité avec le secteur piétonnier, sans liaison ou relation avec l'ensemble. Ce qui a provoqué une absence d'articulation réelle à l'échelon du quartier. <sup>(24)</sup>

Aujourd'hui, l'intervention sur les quartiers d'habitat réalisés sous forme de grands ensembles et de lotissements est devenue une des priorités du secteur de l'habitat et de l'urbanisme. Ces zones nécessitent des examens profonds par le biais des compléments à apporter en matière d'habitat ; d'équipements de proximité, de travaux d'aménagement des espaces extérieurs, de gestion urbaine et de règlement etc. Elles doivent être munies d'activités et d'édifices publics générateurs d'espace urbains, où l'on doit introduire la notion de mixité urbaine.

Cette notion importe de mélanger, d'imbriquer et non pas de juxtaposer simplement par secteurs. Mêler des fonctions implique de poser le problème de leur relation, de leur compatibilité. La mixité urbaine est envisagée comme pensée de la relation et non pas de la séparation.

## **Conclusion**

Au fil de temps, l'architecture est au service de l'humanité, depuis les différentes époques et les civilisations, elle était la représentative de la mémoire culturelle d'une population. Son impact sur le cadre de vie humain est selon les mouvements et les tendances qu'elle obéisse. Au XXème siècle, le monde d'architecture se divise entre l'attachement à l'ancien, la garde de la culture et la personnalité traditionnelle et ceux qui appellent à la transparence et la rupture de tout ce qui est représentant de 'ancienne culture, l'impact de ces deux courants est l'élaboration d'un mode de vie selon la vision suprême. Un monde extrait de son



paysage selon la guise de l'architecte, ou un mode de vie de son originalité des connaissances millénaires.

L'architecture construit l'environnement de l'individu, dans un ensemble ou l'individu aura le sentiment d'appartenance à une culture précise, une mauvaise gestion de la planification de l'ensemble des équipements amène à une crise de production et le mépris de la vie humaine, la mauvaise gestion de répartition et le remplissage des vides à un impact nocif, standard et répétitif. La vision du planificateur comme stratégie de développement vers des directives qui assurent le confort, sont l'intégration de l'individu dans son cadre de vie social, qui le prend en charge et son environnement dans une unité fonctionnelle, réfléchit et assure la bonne gestion des relations humaine.



# **CHAPITRE 2**

## **LE CADRE DE VIE DANS L'ESPACE**

### **PUBLIC.**



## **INTRODUCTION**

L'humaine est d'une nature de vivre dans un ensemble d'échange et e dynamiste, dans son cadre de vie, il le fond sur les relations sociales, et de partage avec l'environnement, extérieurs, L'origine de la notion de l'espace public et sa genèse autant qu'élément foyer pour les fonctions et les activités de la ville, et organisateurs d'une vie urbaine, cette espace a une identité s'exprime selon sa composition spatiale et les acteurs actionnaires dans ce milieu. Outre, l'identification qui serre approximativement le sens de l'espace public reste obscur pour des uns et comme idée inconcevable pour des autres.

Son impact sur la vie humaine est très large selon son empreinte historique, il se diffère et l'activité exécrée selon ses composants et l'ensemble qui le met en service de l'humain, cela provoque une curiosité de savoir et de connaître la formule de conception, et le comment de faire, pour cela, il était question de recherche et d'analyse des grands chercheurs sur le domaine telle que Rossi (1981), Lynch (1984) et récemment Gehl (2006). Vers Une approche contextuelle intitulée une comparaison entre les espaces publics et qui englobent les principaux acteurs pour un fonctionnement appréciable.

Ainsi le concept de l'appropriation de l'espace public, selon des directives pour préciser le maître ou bien qui a le droit de le contrôler et quelle sont ses droits vers l'espace public et ses usagers. L'objectif d'un espace public explique son rôle dans la convergence de la vie humaine, la vie urbaine et les interactions des activités animées, pour inscrire les usagers dans l'ambiance de cet espace.

### **2.1. ORIGINE ET GENESE DE LA NOTION DE L'ESPACE PUBLIC.**

Les espaces publics urbains sont des territoires collectifs de forme, de style et de taille variable, sans 'possesseur' unique, ouverts à tous les membres de la société, caractérisé à la fois par une grande variété de pratiques et par la présence d'un grand nombre d'usagers. Ainsi ils peuvent s'agir comme espaces physiques aussi différents que des rues, des places, des cimetières, des parcs et des jardins publics, des couloirs et des stations de métro, des abris de bus, des terrains vagues urbains, etc.

L'utilisation du terme «espace public» est relativement récente, elle ne date que des années 70, mais son existence comme forme urbaine et lieu de la pratique sociale est aussi ancienne que l'espace urbain lui-même. L'espace public se manifeste à travers l'Agora grecque, le Forum romain, les places médiévales, les marchés des cités arabo-musulmanes...



L'espace comme forme est définie par Rossi (1981) <sup>(25)</sup> comme une résultante de l'organisation des édifices de la ville. Rossi introduit le concept de «l'intérieur urbain» structuré et limité par les façades urbaines et apprécié avec ses trois dimensions : le sol, la façade et le ciel. Une autre hypothèse émise par Krier (1980)<sup>(26)</sup> affirme qu'au contraire ce sont les vides qui structurent d'abord la ville qui s'organise ensuite en réseaux autour d'eux.

L'espace public n'est pas un simple vide entre les bâtiments, c'est un lieu de vie qui implique une dimension psychologique, celle du citoyen et sa représentation de l'espace ainsi qu'une dimension sociale, celle de son usage collectif, ce là dit que l'espace public est un espace spécifique de la mise en relation des personnes, dont la liberté d'accès est garantie au proche comme à l'étranger, au connu comme à l'anonyme.

Ces notions confirment le travail de Lynch (1971) <sup>(27)</sup> sur la perception de la ville par ses habitants et montrent à quel point la matérialité de l'espace à elle seule est insuffisante pour la qualification ou la production d'un espace.

## **2.2. LA COMPOSITION DE L'ESPACE PUBLIC.**

### **2.2.1. LES ACTEURS DANS L'ESPACE PUBLIC.**

Les composants de l'espace public relèvent des activités d'aménagement urbain, d'urbanisme, d'architecture, en premier lieu, il s'agit de comprendre des éléments acteurs dans l'espace public:

- comment se constituent les représentations et les conceptions des producteurs (professionnels de l'espace, fonctionnaires et élus).
- comment s'organisent les pratiques sociales des utilisateurs (résidents, citoyens et visiteurs)
- comment se formalisent les paramètres spatiaux (sites géographiques, caractéristiques architecturales, compositions du mobilier urbain).

Au second lieu, il s'agit d'exprimer certains phénomènes contemporains qui contribuent à souligner des réalités socio-spéciales que l'on observe aujourd'hui. Les phénomènes de la « théâtralisation ». De la « festivité » et la « commercialisation ».

Certain courants de pensée insistent sur la mise en évidence les capacités sensorielles de l'être humain aussi, les travaux de Gehl <sup>(28)</sup> pour identifier les forces et faiblesses de certains sites. Cette évaluation permet par la suite de réaliser une série de petite modification pour améliorer l'espace public. Cette identification se base sur les travaux de Kevin Lynch, par exemple il est recommandé une distance approximative de 25 mètres (82 pieds) pour faciliter le contact humain. Ses travaux

---

25. Rossi (1981) L'édition d'origine date de 1966, 1981 correspond à la date de l'édition Française.

26. L'édition d'origine date de 1975, 1980 correspond à la date de l'édition Française.

27. Lynch, Kevin, and Hack, Gary, Site Planning, MIT Press, Cambridge MA et London 1962; 2nd edition 1971; 3rd edition 1984.

28. Jan Gehl, architecte, urbaniste. Professeur émérite en design urbain à l'école d'architecture de l'Académie royale



comprennent bien les immeubles de logements ou de bureaux, les monuments et les fontaines, les «équipements»...,

### **2.2.2. UNE APPROCHE CONTEXTUELLE.**

A travers les travaux publiés par Pion <sup>(29)</sup>, Yves <sup>(30)</sup> et Berry <sup>(31)</sup> sur les multi-échelles dans l'espace public, ils ont initié une approche contextuelle s'appuyant sur des indicateurs qui re-caractérisent l'espace public ordinaire en fonction de ses usages. Ces indicateurs informent sur la situation spatiale, sociale, environnementale d'un espace public. Ils permettent de comparer des espaces publics, d'établir des catégories, et donc de définir des actions génériques adaptées. Ils facilitent l'action sur l'espace public, mais aussi son évaluation selon plusieurs échelles.

#### 1. échelle de végétalisation :

- répondre au désir à la nature.
- rafraîchir les ambiances urbaines.
- organiser l'espace des usages.

#### 2. échelles d'usages : répertoriés en fonction de la plus ou moins grande mobilité de l'utilisateur.

- Les usages les plus sédentaires ne correspondent pas aux mêmes espaces que les usages mobiles.
- la diversité des pratiques qu'un espace public peut accueillir.
- la valeur en retour que les usagers peuvent lui conférer par l'intensité de sa fréquentation.

#### 3. échelles de proximité

- La valeur des espaces publics dépend étroitement du contexte dans lequel ils s'insèrent et qu'ils desservent.
- La proximité d'équipements de services, de commerces ont une grande importance conditionnent, ils sont fortement fréquentés à des espaces publics.
- Les traversées et les pauses sont souvent motivées par les besoins de la vie quotidienne, elles sont articulées souvent de manière pratique sur un même parcours.

#### 4. échelles d'altitude : positionne les espaces publics selon les grands paysages de l'agglomération.

Les espaces publics sont l'expression d'une identité communale, communautaire, métropolitaine, en appliquant des outils d'aménagement

29. PION P, 1991, L'organisation de l'espace dans la vallée de l'Aisne.

30. Yves Lacoste, 1976, doctorat d'État en géographie, professeur de géopolitique à l'Université Paris-VIII et précurseur de la matière en France.

31. B. Berry, 1964, la ville est un système à l'intérieur d'un système.



comme des chartes ou des guides d'espaces publics, en faisant prévaloir des matériaux, un mobilier, une organisation, Cependant, chaque espace public appartient à un paysage urbain, qui lui attribue d'emblée, parce qu'il lui préexiste, une ambiance particulière, un relief, un climat, une histoire urbaine.

5. échelles foncières : cette échelle montre l'articulation, pour chaque site étudié, entre le domaine public et le domaine privé.

Elle implique également de distinguer le foncier public et privé appartenant à une collectivité, comme un levier existant ou potentiel pour articuler le domaine public et le domaine privé.

6. échelles d'accès : on s'intéresse à l'espace public étendu et à l'articulation des domaines privés et publics, l'échelle d'accès donne la mesure de ces porosités.

- L'accès ouvert correspond aux rues et places du domaine public.
- L'accès normé, aux gares, transports publics, centres commerciaux, restaurants.
- L'accès restreint, aux équipements.
- L'accès réservé, au domaine strictement privé.

7. échelles de densité : La densité de population du milieu dans lequel se situent les espaces publics contribue à éclairer leur fréquentation en lien avec leur aménagement. L'aménagement des espaces publics ne sera pas le même en fonction de la densité d'usages.

8. échelles de temporalité : Les temporalités de l'espace public définissent le temps de ses usages, que son aménagement doit faciliter

L'usage des espaces publics varie fortement en fonction des heures de la journée, des jours de la semaine et des mois de l'année. Il a été retenu l'échelle de la journée, rythmée principalement par le travail, celle de la semaine, rythmée par le week-end et celle de l'année, rythmée par les vacances.

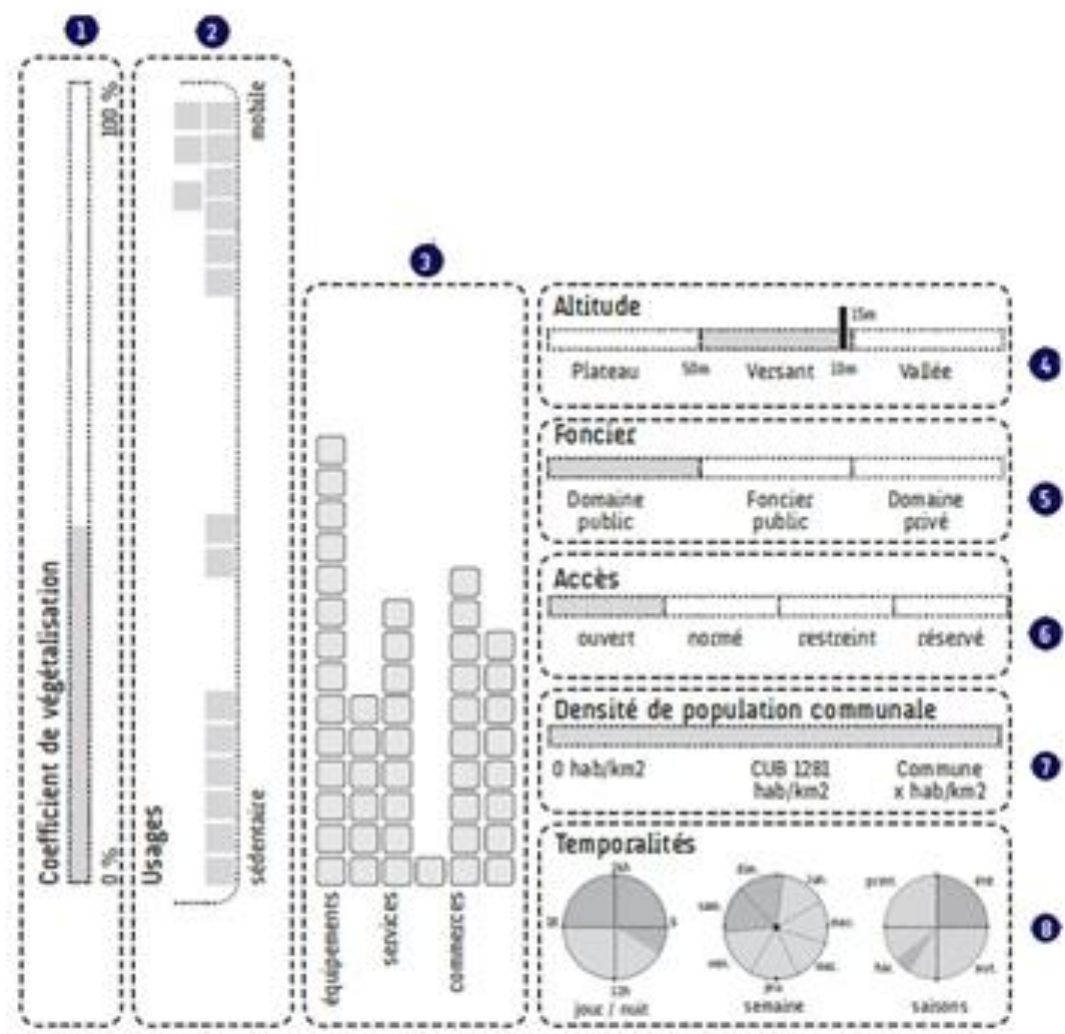


le prototype d'application de l'approche <sup>(32)</sup> :

**NOTA :**

Pour une application de ces « échelles de l'espace public », voir les annexes :  
cartographies d'espaces publics analysés selon cette approche.

- LES BERGES DU LAC <sup>(Fig. 03)</sup>
- MÉRIADECK <sup>(Fig. 04)</sup> Bordeaux



32. Des espaces publics à vivre, Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine, août 2014.





## **2.3. L'APPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC.**

### La question du contrôle

L'absence ou l'existence de limites physiques conduit à distinguer les espaces publics intérieurs des espaces publics extérieurs. Les murs, les toits et les portes posent la question du contrôle de l'accès, mais aussi des règles de jouissance du lieu, ou, pour reprendre une forme célèbre, nous conduisent à nous demander: "Who's the master?"<sup>(33)</sup>, c'est-à-dire qui en détient les clés, en contrôle les pratiques, qui en filtre les entrées?

Il s'agit là d'une double question, qui porte non seulement sur l'ouverture sociale d'un lieu, mais aussi sur la définition des usages sociaux possibles de ce lieu, en d'autres termes, sur les normes qui en régissent les pratiques.

Cette double question peut être posée propos de beaucoup de territoires dont le propriétaire est en fait la communauté: écoles, universités, théâtres et musées nationaux. Mais elle est aussi pertinente dans le cas de lieux dont l'image publique est plusieurs images, les centres commerciaux intérieurs modernes, par exemple, dont les propriétaires sont généralement des sociétés commerciales privées. Ces espaces, quoiqu'en apparence 'publics', vident les rues avoisinantes de leurs usagers, mais ne sont gérés qu'en fonction d'un but unique, de nature commerciale (Beauregard, 1986).

Ils ont leur police privée qui en règle les usages. Certaines pratiques ludiques récentes y sont organisées par les propriétaires, ou tolérées après obtention de leur accord (Brown et al. 1986), alors que d'autres pratiques traditionnelles associées aux territoires collectifs, comme les rassemblements spontanés ou organisés dans un but récréatif ou politique, y sont interdites. En d'autres termes, en dépit d'une image publique d'ouverture et d'accessibilité sans limites, ces espaces sont physiquement ('objectivement') clos et socialement sélectifs

---

33. Perla Korosec-Serfaty La sociabilité publique et ses territoires, Places et espaces publics urbains, University of Kansas, Kansas



## **2.4. L'OBJECTIF D'UN ESPACE PUBLIC**

Pour que l'objectif d'un lieu soit défini, on doit prendre en considération :

- 1) une certaine vision du groupe potentiel d'usagers, fournie par des 'fondateurs'
- 2) une définition du programme et des séquences sociales
- 3) des caractères environnementaux donnés.

L'utilisateur s'adapte au rôle du lieu au cours de pratiques quotidiennes ou routinières. Mais ces pratiques modifient elles-mêmes progressivement le sens du lieu.

Dans cette perspective, Wicker<sup>(34)</sup> distingue quatre étapes, dont

-la première est celle de la pré-convergence (qui correspond au moment de la création d'un espace social en fonction d'un projet de sociabilité donnée).

-Une période de convergence suit, au cours de laquelle une adaptation prend place, entre les usagers et le lieu.

-Existence continue pour décrire ce que nous appelons 'étape d'activités routinières'.

-Et finalement, une période de divergence marque la fin de l'existence de l'espace social.

La période de divergence correspond à une transformation radicale du lieu. Cette évolution trouve sa source, par exemple, dans des conflits sociaux qui se traduisent sous l'effet de décisions politiques, telle la piétonisation ou l'inscription au registre des sites et monuments historiques, ou encore sous l'effet d'événements particuliers, révoltes, célébrations collectives ou autres

L'étude de la lecture de cette même ville nous conduit nécessairement par la lecture de l'espace construit à relever l'importance majeure du cadre bâti résidentiel lequel constitue la traduction première à toute stabilisation sociale avec tout ce que le contexte bâti environnant peut offrir comme espaces publics communs, définis par des édifices aux fonctions particulières d'une part, et ceux aux fonctions générales telles que les voiries ainsi que les différents réseaux.

## **2.5. ANIMER ET INSCRIRE LES USAGES DANS L'ESPACE PUBLIC.**

L'espace public métropolitain dans sa dimension sociale<sup>(35)</sup> est de plus en plus un sujet de marketing urbain. Son image et les représentations auxquelles il renvoie dépendent de :

---

34. Wicker, A., *Handbook of environmental psychology*, New York, 1987, p 613-653.

35. Jan Gehl, 2006, *ETUDE Gouvernance des espaces publics : repères internationaux*



- la qualité esthétique de son aménagement.
- l'intensité de sa fréquentation et de son utilisation.
- Le nombre de « séquences sociales »
- la qualité des usages capables de faire émerger les phénomènes de lien social
- « sociabilité »

Ce sont des facteurs qui caractérisent la valeur d'usage d'un espace public. Cette capacité à générer des usages et des interactions sociales constitue aujourd'hui un atout de plus en plus mis en avant par les métropoles pour promouvoir la qualité de vie urbaine. Cette attractivité sociale et spatiale des espaces publics constitue donc une ressource urbaine à valoriser dans la quête des nouveaux capitaux (les entreprises, les investisseurs, les nouveaux résidents solvables) susceptibles de produire de nouvelles formes de capital (l'image, le récit, la personnalité) <sup>(36)</sup>.

Le souci d'animation, voire de rentabilisation d'un espace public en terme de valeur d'usage oriente souvent les modes de gouvernance des projets d'espaces publics. Ainsi, la « High Line de New York » et le projet « Paris Plages » sont des exemples de projets qui cherchent à animer un espace jusqu'alors sous-utilisé ou monofonctionnel. Le souci d'animation permet ainsi à des groupes d'acteurs nouveaux de trouver une place importante dans le projet. Ainsi dans le cas de la « High Line », les habitants et les artistes revendiquent leurs capacités à définir l'identité d'un nouvel espace public.

## **CONCLUSION.**

L'espace public est traditionnellement lié aux échanges sociaux, culturels ou économiques, et gagne de plus en plus d'importance, même en termes politiques, comme composante de la qualité de la vie quotidienne, en particulier dans les zones urbaines. Son utilité importante au fil des civilisations est sujet de recherche de plusieurs penseurs et scientifique, qui ont défini sa conception et sa forme variée, une définition selon sa conception, comme l'organisation des édifices de la ville ; structuré et limité par les façades ; les vides qui structure la ville s'organise.

Mais comme tout autre paysage, la conception et l'entretien des espaces publics doit faire face aujourd'hui, entre autres choses, à l'augmentation de l'urbanisation. Le rajout de la dimension sociale remet en cause la question de l'appropriation de l'espace public, selon les organisateurs des pratiques sociales et les activités urbaines, qui appellent à des approches d'analyse sensorielle et contextuelle, qui serrent qui regroupe les éléments constitutifs selon des objectifs fixés par les concepteurs, en basant sur la stratégie de la socialité des usagers et les faire participer dans un milieu de change sociale et les termes qui régissent sur la pratique.

---

36. Sloterdijk, 2006, ETUDE Gouvernance des espaces publics : repères internationaux



# CHAPITRE 3

## LE CAS D'ETUDE LA VILLE DE TIPASA, LECTURE DIACHRONIQUE.



## INTRODUCTION

En suivant la méthodologie d'étude, la lecture diachronique signifie l'emprunt construit dans un espace physique sur un cursus de temps. Elle est pour comprendre la formation historique d'aire d'intervention et les transformations subites au fil du temps, par la stratification des phases des époques majeures.

Comme essaie de comprendre le fondement humain dans le territoire nous prenons la théorie de caniggia pour l'anthropisation du territoire, qui vise à élaborer un scénario de structuration du territoire d'aire d'intervention à travers l'histoire, éclaircir son impact sur la structuration urbaine et sa relation avec l'architecture de la ville.

Sur l'échelle de la ville, la lecture diachronique se base sur les travaux de Philippe pannerai, elle élabore la croissance de la ville et ses périodes de formation et de transformation urbaines majeurs, en défilant ces différentes périodes jusqu'à nos jours, une synthèse de croissance est établie comme un schéma historico-morphologique, il serre les éléments de fort impact sur la structure de la ville 'la structure des permanences'.

Cette étude est **basée** sur le document du Plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de la zone de protection de Tipasa (**P.P.M.V.S.A**). Faite par le CNERU, il appartient au ministère de la culture et la direction de la culture de la wilaya de Tipasa, 2007.



### **3.1. LOCALISATION DE LA VILLE DE TIPASA. (FIG.06)**

Selon des caractéristiques et des repères naturelles, le territoire d'aire d'étude se trouve Sur l'élargissement de l'étroite bande côtière qui sépare le rivage de la ligne de crête qui ourle la Mitidja, localisée vers l'extrémité occidentale de la vaste baie dite de Bou-Smail limitée par :

- la mer méditerranéenne au Nord.
- la plaine de la Mitidja au Sud.
- la pointe Djamilia à l'Est de Sidi-Fredj.
- le Mont Chenoua (907m au-dessus de la mer) à l'Ouest.

#### **3.1.1.LE CLIMAT.**

Le climat est de type méditerranéen à tendance subhumide à deux saisons contrastées durant chacune six mois, l'une d'hiver s'étendant d'Octobre à Mars et l'autre d'été allant d'Avril à Septembre. Les précipitations tombent surtout en hiver, mais elles sont très irrégulières et ceci d'une saison à une autre, mais aussi d'une année à une autre.

Les températures sont élevées en été, basses en hiver mais ont une moyenne annuelle de 17,55°C.

- La station de BOU ISMAIL nous donne le relevé des températures suivant pour la moyenne annuelle de chaque mois, La moyenne des minima observés est de 13,3°C La moyenne des maximal observés est de 28,6°C.

- L'humidité relative est de 80% en janvier et de 70% en juillet,
- Les vents sont les directions suivantes selon trois prises 7H-13H-18H, une direction préférentielle Ouest Nord-Ouest et Est.

#### **3.1.2.LE RELIEF.**

Les altitudes plongent du Sud au Nord de 264 à près de zéro(0) au niveau de la mer et de l'Ouest vers l'Est de 800 à 25m. Un relief moins fort s'allongeant parallèlement à la côte constitué par les collines du Sahel (150 à 268m) et s'abaissant progressivement vers la dépression de l'oued Nador . Telles, sont les frontières naturelles de cette région.

- Au Sud, le pli anticlinal du Sahel a une altitude avoisinant les 250 m derrière lequel se trouve la grande plaine de la Mitidja.
- Au centre la ride du Sahel avec en avant les plaines littorales ;
- Au Nord la mer Méditerranée et en arrière les plateaux intermédiaires ;
- A l'Ouest la subsidence de l'oued Nador et les monts de Chenoua .

Cette morphologie peut aussi se disséquer en sous-ensembles qui d'Ouest en Est nous donne les reliefs suivants

- l'anticlinal élevé du Chenoua est une montagne moyenne de 800 m, d'âge primaire ancien cristallin et cristallophyllien, à couverture paléozoïque peu métamorphisée



- Le sahel lui est un ensemble plioquatenaire, formé de coteaux culminant à 264m près du mausolée royal.

- La bordure littorale est constituée par des terrasses marines se termine par des corniches, des falaises et des criques.

Les éléments morphologiques du Sahel s'individualisent selon en fonction d'unités géographiques.

### **3.1.3. LA GEOTECHNI<sup>(37)</sup>**

Les différents paramètres (pente, géologie, hydrogéologie) nous permettent de déterminer le géotechnique de la ville de TIPASA.

Quatre classes de terrain sont ainsi individualisées :

- La classe de terrains favorables à la construction : elle comprend les terrains constitués de dunes lapidifiées, consolidées, degrés et des calcaires astien pour les pentes de 0 à 15%.

- La classe de terrains moyennement favorables : ce sont les mêmes terrains, énoncés ci-dessus, mais pour une valeur de pente à 15% et à 25%.

On les trouve le long de la côte et sur les contreforts du Sahel au Sud Est et à l'Est.

- La classe médiocre : elle comprend les terrains marneux et argileux de Haouch AEK et Mai MERZOUG, HAOUCH ESSERHANE, MAHMOUD et les alluvions récentes de l'embouchure de l'oued NADOR.

Une étude géotechnique in situ spécifiera les terrains qui pourraient être récupérés par l'urbanisation. Le pourcentage d'argiles et d'éléments fins doit être inférieur à 30% de la teneur de la composition du faciès représente 70% de la composition totale.

- La classe défavorable : elle est représentée par les lits d'oueds et par le massif ancien du CHENOUA.

La forte pente (>25%) les ravins et les dépressions et une géologie tourmentée sont les éléments néfastes à une urbanisation éventuelle, toutefois des assiettes réduites autour des villages pourraient être dégagées après études de laboratoire.



## **3.2. LE SCENARIO DE STRUCTURATION DU TERRITOIRE DE TIPASA A TRAVERS L'HISTOIRE PROPOSE DEUX CYCLES.**

### **3.2.1. LE 1<sup>E</sup> CYCLE : LE CYCLE DE FORMATION.**

#### **La période antique.** (Fig.07)

La double vocation de la ville de Tipasa locale et régionale, acquise dès son ascension au rang de « Municipium », était conditionnée par le développement d'un réseau de communication, on divise ce réseau de communication en :

- 1- Un réseau primaire à vocation provinciale à plus ample système de communication.
- 2- Un réseau secondaire à usage local.

#### **1<sup>ere</sup> phase :**

La région centrale de l'état Libyque, L'occupation préromaine de l'arrière-pays par des villes régulièrement disposées dans un chapelet de bassins intérieurs individualisés. L'ensemble constitue un couloir de plaines entre l'Atlas Tellien et l'Atlas littoral (le Sahel de Tipasa). Cependant, un autre axe littoral terrestre (act. RN 11) reprend la série des comptoirs phéniciens, par le système de « cabotage » .

Entre ces deux axes parallèles, des lignes perpendiculaires formées par des chemins de crêtes essentiellement viennent en tant que parcours synthétiques assurer la liaison entre ces établissements portuaires et leurs arrière-pays. Le parcours de crête constitue un chemin naturel, offrant plusieurs avantages : contrôle, sécurité, commodité,...

#### **2<sup>eme</sup> phase :** (Fig.08)

Le fondement des colonies sur le littoral entre eux la colonie Tipasensium à l'embouchure de l'Oued MAZAFRAN et dans l'arrière-pays au piedmont reprenait sa largeur méridienne, les flancs montagneux de l'Atlas Blidéen étaient parallèle au chemin de crête principal.

#### **3<sup>eme</sup> phase :**

La consolidation du territoire nord-africain s'est traduite par l'amélioration de la structure viaire avec de grands travaux d'ouvrages d'arts par des bornes milliaires ; en plus de l'irrigation d'autres parcours fond vallées principaux vers la plaine de la Mitidja. Le parcours de crête local qui courait sur le Sahel d'ouest est resté à caractère de desserte secondaire.

#### **4<sup>eme</sup> phase :** (Fig.09)

Les colonies ont fournies des indications historiques se résumant en des refondations d'une centration agraire, l'édification des fermes d'exploitations





agricoles (villae rusticae) et la création de castellum pour les vétérans de l'armée romaine, en l'occurrence, le castellum du Nador sur la route intérieure Caesarea (Cherche-Tipasa).

Cependant, des pistes descendues de l'Atlas du Sahel vers les divers bassins hydrographiques reliaient la ligne de crête locale du Sahel au parcours piedmont de l'Atlas Blidéen.

Un second réseau de voirie secondaire assurait la liaison aux diverses agglomérations agricoles de la plaine littorale sur l'autre versant nord.

### **3.2.1 LE 2<sup>EME</sup> CYCLE : LE CYCLE DE CONSOLIDATION.**

#### **1<sup>ere</sup> phase : La période berbère.** (Fig.10)

Ce fut une période d'abandon et de dispersion des habitants dans la campagne, dès l'invasion vandale au 4<sup>e</sup> siècle de J.C, cette région demeurait jusqu'au 10<sup>e</sup>, cause de l'insécurité qui y régnait au sein de la cité.

Le grand territoire du Sahel fut investi et habité depuis toujours par des tribus berbères, dont on retrouvait jusqu'à l'avènement colonial

Les tribus se cantonnaient sur le massif Blidéen ou sur le Sahel en entretenant leurs parcelles sur les terrains de faible pente.

Alger fut en cette période structurée suivant un premier axe littoral qui reliait à l'ouest Cherchell et à l'est Bejaïa.

Le second parcours est présumé être le parcours de crête local du sahel qui descendait vers Mouzaia pour reprendre les hauteurs de Oued Djer afin de se rendre à ACHIR (capitale des ZIRIDES) près de Médéa.

#### **2<sup>eme</sup> phase : La période Ottomane.** (Fig.11)

La structure territoriale héritée reposait sur un contrôle qui s'exerçait sur les régions occupées par les tribus berbères qui leur ont valu un impôt. Cependant, les seuls établissements proches d'Alger demeureraient Blida contrôlant la plaine de la Mitidja, Koléa contrôlant le Sahel, et Cherchell plus loin contrôlant le Chenoua et l'Atlas littoral des Beni Menacer.

#### **3<sup>eme</sup> phase : La période coloniale Française.** (Fig.12, 13,14)

S'inscrivait dans un plan d'exploitation économique des richesses de l'Algérie. Ainsi, plusieurs projets de colonisation et d'organisation agricole des grandes plaines de la Mitidja et du sahel d'Alger furent abordés dès 1840, cette partie du territoire du



Sahel de Tipasa n'était pas peuplée. Elle ne comprenait pas des voies de communication que de rares sentiers qui se frayaient un chemin dans les broussailles.

Le réseau de communication reprenait en partie la structure viaire préexistante Ottomane et proposée de nouvelles voies à chaque nouvelle création d'établissement colonial.

Hadjout autrefois Marengo est l'un des premiers centres de colonisation créés en Algérie. L'essor de l'agriculture et la position stratégique du village ont fait une ville très attrayante.

Ainsi, une connexion fut nécessaire entre Marengo et le nouveau village de Montebello (1867), (Act Sidi Rached). Un ensemble de fermes d'exploitation agricoles construites.

On voit apparaître dans cette région un arbre exotique : l'Eucalyptus. Vu ses multiples qualités d'assèchement du sol et assainissement de l'air, on procéda à sa plantation sur les abords des routes ou en bosquets.

#### **4<sup>eme</sup> phase : La période contemporaine.** (Fig.15)

La croissance des implantations territoriales et la fondation de nouvelles agglomérations urbaines fut dictées principalement par la forte demande en logement, due à la hausse démographique d'une part, et d'autre part le souci de décentralisation de la capitale Alger ; en créant des centres satellites qui graviteront autour du noyau d'Alger.

### **3.3 IMPACT DE LA STRUCTURE DU TERRITOIRE SUR LA STRUCTURE ET LA MORPHOLOGIE URBAINE**

- Le relief terrestre est matérialisé par des courbes de niveaux parallèles à la mer, ce qui ordonna une orientation perpendiculaire à la mer et une direction axiale Est -Ouest.

- La mer constitue le principal élément inducteur de la création de la ville, ceci restera valable à l'époque phénicienne et à l'époque coloniale.

- Une entité archéologique qui joue le rôle de barrage.

- les conjonctures historiques n'ont pas favorisé le développement continu de la ville autour de son noyau original, celle-ci se présente aujourd'hui sous forme de tissus fragmentés en 3 parties distinctes sans qu'aucune relation forte ne les lie entre eux.

### **3.4 FORMATION ET TRANSFORMATION URBAINE :**

La forme de la ville est toujours la forme d'une époque de la ville, et dans la forme de la ville de nombreuses époques coexistent



Dans notre cas nous allons essayer de retracer les différentes phases de genèse et de croissance de la ville, vue son importance dans notre attitude projetuelle.

### **3.4.1 EPOQUE LYBICO-PUNIQUE :**

1<sup>er</sup> Fait urbain : Phase de découverte, observation et choix du site. . (Fig.16)

2<sup>ème</sup> Fait urbain : Phase de pré installation, caractérisée par la construction du port primitif au niveau des deux îlots. . (Fig.17)

3<sup>ème</sup> Fait urbain : Phase d'installation, établissement d'un petit comptoir d'échange, conséquence de premier acte.

4<sup>ème</sup> Fait urbain : Phase d'occupation, caractérisée par un comptoir plus pratique et plus important, attesté par la présence des nécropoles Est et Ouest.

### **3.4.2 EPOQUE ROMAINE :**

1<sup>er</sup> fait urbain : ville primitive 46 APRES JC. (Fig.18)

- Tipaza romaine s'est implanté sur le promontoire central avec un tracé qui épouse celui de la ville préexistante.

- Edification d'une enceinte structurée par deux axes CARDO-DECUMANUS percée par deux portes.

- L'intersection des deux axes détermine le forum, autours s'articulent les édifices publics à savoir : la basilique judiciaire, le curie, le capitole, le temple.

2<sup>ème</sup> fait urbain : ville civile 145-147 après J C : . (Fig.19)

- Attribution du droit latin (statut municipal) et extension de la ville.

- Franchissement des limites, et l'édification de nouveau cartier.

- Le changement du tracé (CARDO-DECUMANUS) selon les données topographiques.

- L'édification des constructions publiques à la partie basse de la ville.

3<sup>ème</sup> fait urbain : ville chrétienne :

- L'avènement du christianisme au milieu du 3<sup>ème</sup> siècle, et la transformation des édifices pains (paganisme), (capitole, temple....).

- Construction de nouveaux édifices religieux (basiliques...).

Spécificité de la ville romaine a Tipasa :

- l'excentricité du forum

- au lieu du Cardo c'est le Decumanus qui est orienté vers le nord.

- L'orientation du théâtre par apport au Decumanus.



### **3.4.3 EPOQUE VANDALE :**

- La structure de la ville romaine fut gardée, les transformations importantes sont :
- La destruction du mur de rempart pour des raisons religieuses.
- L'embellissement de la basilique SAINTE-SALSA.

### **3.4.4 EPOQUE BYZANTINE :**

- Quelle était l'attitude des byzantins envers la ville préexistante ?
- La rivalité entre catholiques et donatistes finit entraîner la destruction de la ville antique vers la fin de VI<sup>ème</sup> siècle.
- (il a été remarqué l'existence de quelque structure byzantine au niveau du temple anonyme).

### **3.4.5 EPOQUE MUSULMANE :** (Fig.20)

La ruine définitive de Tipaza est incombée aux Fatimides, ce que lui valut le nom de "TEFESSED", "LA RUINEE".

### **3.4.6 EPOQUE COLONIAL :**

#### FAITS HISTORIQUES :

- l'administration française redonne un nouveau souffle à la ville.
- la constitution de la commune de TIPASA.

#### TRANSFORMATIONS :

- le siège de l'APC à la place de l'église.
- franchissement de limites.
- prolongement des chemins d'exploitations en chef-lieu de la commune. (Fig.21)

#### PERMANENCES :

- récupération de tracé déjà existant (romain : parcours et mesures). (Fig.22)
- édification du village colonial sur la partie centrale de la ville intra-muros.
- barrière, limites et bornes de croissances (parcs, mer et portes).

#### 1<sup>er</sup> FAIT URBAIN :

 (Fig.23)

- le plan de colonisation illustre parfaitement le poste libéral et avait le caractère évangélique, matérialisé par la mise en évidence de l'église et les éléments de permanences historiques en prenant les édifices comme monuments forts et les axes importants comme axes structurants.

#### 2<sup>ème</sup> FAIT URBAIN :

 (Fig.24)

Naissance de village agricole 1854 – 1861 :

- projet DEMONCHY : 1861
- l'édification de village de colonisation à moitié réalisé à cause des idées conservatrices



- l'apparition du tracé agricole comme un système hiérarchisé avec une direction dominante, celle de l'axe nord-sud
- l'emplacement privilégié prévu pour l'église, traduit les valeurs politiques de cette période (le pouvoir de clergé).

### 3<sup>ème</sup> FAIT URBAIN : (Fig.25)

La construction de l'îlot industriel 1861-1887 :

- le village colonial a connu une première extension de l'îlot chai-traîneaux et l'aménagement du port.
- des îlots conduiront à se densifier.

### 4<sup>ème</sup> FAIT URBAIN : (Fig.26)

- de seconds lancements de la ville 1887 -1958 :

- construction d'une mairie sur l'emplacement de l'église qui était décalée pour venir se positionner à côté de celle-ci (le passage de pouvoir évangélique au pouvoir laïc).
- croissance par densification des îlots et le parcours du littoral se confirment comme axe et support de croissance pour la ville avec la création des îlots à l'est

### 5<sup>ème</sup> FAIT URBAIN : (Fig.27)

- Tipasa passe du monde de croissance continue, au mode de croissance discontinue.
- le franchissement des limites marqué par la construction d'un village de regroupement " oued merzoug ".
- tracé régulier, se développant le long de parcours territorial (vers koléa) ou convergent l'ensemble des autres voies.
- l'entité à oued merzoug est reliée au noyau colonial par des voies ou des chemins d'exploitation Agricole devenus voies de distribution.

## **3.4.7 EPOQUE POST COLONIAL :**

### FAITS HISTORIQUE :

- Les parcs archéologiques furent classés au patrimoine universel des monuments historique en 1983.

### 1<sup>er</sup> Fait urbain : (Fig.28)

La ville en fragments 1962 - 1984 :

- Une croissance discontinue est accentuée par la construction d'un village socialiste (agricole).
- Edification d'une grande mosquée sur la place des martyrs.
- La ville se développait en fragment qui s'étend sur le territoire actuel.

### 2<sup>ème</sup> Fait urbain :

La ville en fragments à la ville éclatée, l'état des lieux

- En 1985, la ville de Tipasa a connu le passage au statut de chef-lieu de wilaya
- La ville a connu une extension rapide, plusieurs constructions viennent remplir les terrains vacants de la périphérie.



-

#### TRANSFORMATIONS :

- La mosquée édifée sur la place des martyrs (Substituée à l'église).
- Extension de la ville vers l'ouest (périphérie moderne).
- Franchissement des barrières, bornes et limites de croissance de la ville.

#### PERMANENCES :

- le tracé colonial ainsi que les sites archéologiques

### **3.5 LA STRUCTURE DE PERMANENCE**

Les éléments de Permanences : (Plan.01)

Suite au défilement de la genèse de formation et transformation de la ville et l'analyse des éléments dite maître et inchangeable dans la chronologie du temps, on a pu élaborer un plan des permanences de la ville de Tipasa, accentuant sur les travaux faites par l'ensemble des architectes, urbanistes et archéologues sur le plan de sauvegarde et la mise en valeur.

La classification des permanences s'est faite selon leurs degrés qui correspondent à l'ordre chronologique

#### ÉLÉMENTS FORT impact:

- Le comptoir maritime.
- Les axes romains cardo-documanus maximus.
- Les vestiges archéologiques.
- Parcours littoral (La route nationale N°11).

#### ÉLÉMENTS MOYENS impact:

- Édification du village colonial sur la partie centrale de la ville intra-muros.
- barrière, limites et bornes de croissance (parcs, mer et portes).
- Parcelle agricole, (cité de recasement)
- Les axes parallèles à l'axe de croissance.

#### ÉLÉMENTS FAIBLES impact:

- Le boulevard Sud.
- L'entité à oued merzoug
- construction d'un village socialiste (agricole) .
- Édification d'une grande mosquée sur la place des martyrs.



# CHAPITRE 4

## LE CAS D'ETUDE LA VILLE DE TIPASA, LECTURE SYNCHRONIQUE.



## **INTRODUCTION :**

Si l'approche dite lecture **diachronique** s'intéresse à l'histoire des établissements humains dans un territoire précis et étudie ses évolutions, l'approche dite lecture **synchronique** s'intéresse à l'évolution des établissements humains dans un territoire précis à un moment précis de son histoire, qui peuvent avoir changé depuis des états antérieurs. La lecture synchronique se fonde sur trois structures, structure de conformation, la structure publico collectif, la structure fonctionnelle.

Les approches **synchronique** et **diachronique** sont les fondements théoriques qui expliquent la réalité existante dans un tissu urbain actuel, par suite l'intervention dans une aire sera sur une base de connaissance de tous les aspects qui le constituent. Ces fondements théoriques nous forment :

- Les caractères de l'urbain qui sont «l'ensemble des conditions qui déterminent et qualifient la structure historique et formelle de la ville dans son rapport avec l'ensemble des lieux support du collectif» <sup>(38)</sup>, en les confrontant avec la structure de permanence nous obtiendrons le plan de structure (le plan invariant), un des plans de l'attitude projectuelle<sup>(39)</sup>.

- Les instruments d'intervention dans l'aire d'étude pour pouvoir serrer les manques par un programme complémentaire des activités et des espaces publiques et collectives, dans ce cas l'instrument est le POS AU2.

Ces éléments nous permettent d'élaborer un processus crée une alternative. un plan de composition urbaine (C.U) qui est l'instrument d'intervention à l'échelle de l'aire d'étude et un plan d'aménagement dans le site d'intervention, dans lequel sont indiqués les règlements des actions urbaines et architecturales selon leurs thèmes et leurs localisations, il est issu de la confrontation des éléments de la structure de l'urbain jugés invariants avec le programme fonctionnel proposé.

Dans notre cas le plan de sauvegarde/récupération est élaboré par le ministère de la culture et la direction de la culture de la wilaya de Tipasa sous le nom de Plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de la zone de protection de Tipasa (P.P.M.V.S.A).

---

38. A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989, p295.

39. A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989, p300.





## **4.1. LES CARACTERES DE L'URBAIN.**

Les caractères de l'urbain sont «l'ensemble des conditions qui déterminent et qualifient la structure historique et formelle de la ville dans son rapport avec l'ensemble des lieux support du collectif».<sup>(40)</sup>

Les caractères de l'urbain facilitent la lecture de l'état actuel de la ville, par l'association et la superposition des différents schémas élaborés selon l'approche d'Albert et Levy dans le cadre cognitif, soit sur le plan de contenu urbain ou sur la forme urbaine, pour comprendre l'interrelation des éléments constitutifs par la stratification de la formation historiques d'aire d'intervention et les transformations subites au fil du temps.

### **4.1.1.LA STRUCTURE DE CONFORMATION. (PLAN.02)**

La lecture de structure de conformation de la ville consiste à identifier l'ensemble des éléments ordonnateurs ou générateurs de la forme urbaine, les éléments caractérisant les tracés des extensions urbaines et de la composition du tissu et de relever la matrice géométrique de la morphologie urbaine. Elle permet de comprendre la logique Géométrico-formelle et d'identifier les tracés pour faciliter la localisation et l'implantation des éléments du tissu et de mettre en place les espaces publics collectifs.<sup>(41)</sup>

Depuis les premiers tracés de la ville, on se trouve avec d'une logique géométrico-formelle qu'on identifie, telle que les axes structurants, l'ancien axe structurant 'RN n°11 relie Tipasa- Alger' et les différentes villes situées sur l'axe Est-ouest, Une deuxième voie moins importante que la route nationale passe en parallèle à la première, et dessert le centre la villa.

Le parcours contre crête qui relie TIPASA à Sidi Rached CW 109 et se raccorde à la RN 67 le parcours primaire de la ville de Hajoute. Ces indicateurs et éléments induit de liaison comme obéissants datant de l'époque romaine et coloniale.

Par ailleurs, la ville est dotée d'un réseau viaire interne très important, composé de chemins communaux, d'une multitude de pistes rurales carrossables et de pistes agricoles jouant souvent le rôle de dessertes aux différents noyaux.

De la même logique Géométrico-formelle, le gabarit des constructions dans la ville se répartie visiblement en deux sessions, un noyau formateur de la ville de bas gabarit et une extension contemporaines périphériques qui prennent du gabarit.

La maîtrise de la structure de conformation dans la ville de Tipasa nous permet d'élaborer un raisonnement intégré à l'existant, l'intervention dans une aire spécifique se basera sur le fait d'avoir des liaisons avec le paysage, la vision projectuelle ne aura pas de reproduction de l'existant mais plutôt la proposition du nouveau dans un contexte intégré.

---

40. A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989, p295.



### **4.1.2.LA STRUCTURE DU PUBLICO COLLECTIF. (PLAN.03)**

La lecture de la structure du publico collectif concerne les lieux des pratiques publiques, les lieux où se déroulent les activités urbaines. Elle est le support d'échange et de la communication sociale, elle permet de qualifier les espaces urbains et de comprendre leurs logiques de disposition. <sup>(41)</sup>

La structure du publico-collectif dans la ville de Tipasa se devise en deux parties:

- la première partie dans le noyau historique (centre ancien) ou on trouvent l'espace culturel tels que la mosquée, les places tels que la place centrale à côté de la mosquée, et celle du port de pêche et de plaisance, les espaces administratifs et de service tels que l'APC et les différentes administrations existante dans ce noyau, l'espace commercial tels que le marché couvert et les différentes boutiques de commerce. l'espace de détente, tels que les deux parcs archéologiques (Est et Ouest)

- La deuxième partie est celle de l'extension ou on trouve la majorité des espaces sont des espaces administratifs concentrés en Est et Ouest tout au long des parcours structurants principal et secondaire dans la ville.

La compréhension des logiques de la structuration des espaces publico-collectifs éclaircit la stratégie de création de ces espaces et leurs rapports avec le reste des activités, par suite la recherche d'une cohérence de fondement des espaces de même altitude et ce qu'on propose comme programme architectural.

### **4.1.3.LA STRUCTURE FONCTIONNELLE. (PLAN.04)**

La structure fonctionnelle c'est l'ensemble des activités urbaines dominantes qui se déroulent dans un lieu et qui le fondent en spécifiant sa nature, elle permet la qualification et la programmation urbaine.

La ville de Tipasa connue une concentration de différentes activités sur le long de l'axe structurant principal (RN11), et le parcours structurant secondaire en parallèle, tels que les activités administratives, commerciales surtout au niveau du noyau historique, les activités éducatives au sud de ce dernier, les activités touristiques toute au long de la bande littorale, en plus des activités résidentielles dans toute la ville avec une concentration dans les nouvelles extensions

La ville de Tipasa est en plein poussé d'activités fonctionnelles, la compréhension des répartitions de ces activités et leurs stratégie adapté, nous permettra d'extraire les manques et les directives de répartition, le programme fonctionnel qu'on proposera accomplira la nature des projets existants.

---

41. A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989, p82, 143, 295, 298.



## **4.2. LA STRUCTURE DE L'URBAIN. (PLAN.05)**

La structure de l'urbain est définie par la superposition des quatre structure : de permanence, de conformation, publico-collectif, fonctionnelle, les interactions et la stratification de contenu constituent le caractère de l'urbain :

«Il forme les canaux par les quelles devrait passer tout projet pour se réaliser et se transcrire dans la ville»<sup>(42)</sup>.

Dans la ville de Tipasa, on remarque que son caractère est perdu dans un ensemble d'éléments qui forment une problématique, ces éléments sont engendrés par chaque structure composante, en résumant ces éléments :

- Suite à une enquête locale : le citoyen a noté un intérêt très faible pour les sites archéologiques ou les monuments avec leur environnement clôturé.
- absence d'une logique de développement durable des ressources, et par suite la mise en question de la vision future de ces vestiges.
- la dégradation de la qualité architecturale dans les deux places dans le centre ancien
- L'absence des lieux de pratique urbaine et collective.
- L'abondons d'axe structurant RN11 dans les extensions contemporaines.
- Une perturbation et Un manque d'activités de loisirs, les hébergements et les hotels accueillants.
- Défaillance du système d'activités dans la partie sud de la ville.
- L'absence d'une consistance juridique.

La perte du caractère de l'urbain pour la ville de Tipasa est due d'une planification insuffisamment mûri, L'allongement des délais de réalisation de l'étude rend souvent les conclusions caduques, où l'imprécision provoque une anarchie urbaine

La non adhésion des citoyens aux projets de la planification, qui se traduit par leurs faible participations aux affichage d'enquêtes public, en terme de collecte de données, les instruments planificateurs s'appuient souvent sur des informations faibles, des estimations, ou des approximations, souvent une sou/surestimation des données démographiques entraînant celle des besoins en équipement.

.Les aspects économiques et financiers ne sont pas pris en compte : outre la finance locale de la ville, les indicateurs économiques tels que les prix, l'inflation, l'évolution des prix de marché foncier. Ces variables peuvent remettre en cause des choix de projet par exemple.

---

42. A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989, p146.



### **4.3. INSTRUMENTS D'INTERVENTION SUR L'AIRE D'ETUDE.**

L'instrument d'intervention sur l'aire d'étude est le PDAU (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbain).

D'après l'article 16 de la loi 90.29, « le PDAU est un instrument de planification spatiale et de gestion urbaine. Il fixe les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire, de la ou des communes concernées en tenant compte des schémas d'aménagement et plans de développement, il définit les termes de référence du ou des POS »

Ainsi dans l'article 18, il est stipulé que le PDAU :

- Détermine la destination générale des sols sur l'ensemble du territoire d'une ou d'un ensemble de communes par secteur.
- Définit l'extension des établissements humains, la localisation des services et des activités, la nature et l'implantation des grands équipements et infrastructures.

#### **4.3.1. DEFINITION DE L'INSTRUMENT.**

LE POS (Plan d'Occupation de Sol) est l'instrument urbain qui détaille le PDAU, il est considéré comme l'instrument exécutif du PDAU

il s'agit du nouvel instrument d'urbanisme institué par la loi n°90/29 du 02 décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme et dont les modalités ont fait l'objet du Décret Exécutif n°91/178 du 28 mai 1991, fixant les procédures d'élaboration et d'approbation des P.O.S. ainsi que le contenu des documents y afférents.

C'est un instrument issu des orientations et prescriptions du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme. Il définit les droits d'usage des sols et de construction à la parcelle. Il précise :

- La forme urbaine et les droits de construction et d'usage des sols;
- La nature et l'importance de la construction;
- Les règles relatives à l'aspect extérieur des constructions;
- Les espaces publics, les installations d'intérêt général, les voiries et les réseaux divers.
- Les servitudes.
- Les zones, sites et monuments historiques, à protéger.
- Les terres agricoles à protéger.

L'objectif de cette instrumentation où le plan d'occupation des sols se présente comme le principal instrument adapté à la maîtrise de l'organisation de l'espace urbain et des conditions de production du cadre bâti, a pour effet de conférer une réelle maîtrise des sols aux collectivités locales, permettant:



- Une consommation rationnelle des terrains à bâtir;
- Une protection maximum des terres agricoles;
- La conservation des milieux et sites naturels, la préservation des paysages et la sauvegarde des patrimoines historiques et architecturaux.

#### **4.3.2. CONTENU ET OBJECTIFS.**

Notre site d'intervention est hors secteurs du plan de sauvegarde <sup>(PLAN.06)</sup>, il appartient au 'POS AU02' <sup>(PLAN.07)</sup>

Cette extension est multifonctionnelle elle se développe sur la partie OUST de chef-lieu futur pôle de développement dont l'objectif de rehausse l'image de chef-lieu de wilaya et relever celle –ci au même titre des autres wilayas et pour cela on prévoit l'injection d'équipements structurants.

Nature du POS : Aménagement d'une zone multifonctionnelle

Superficie : 40,80 hectares

Orientations d'aménagement :

C'est une zone destinée à une extension future du chef-lieu qui prendra en charge tous les besoins futurs- en matière de logements et équipements

Programme :

3515 logements Collectifs + 300 logements semi collectifs, 1 C.E.M, 2 Ecoles de 10 classes chacune, 1 crèche et 1 jardin d'enfants, 1 Polyclinique, 1 Hôtel touristique, 1 Centre culturel, 1 Centre commercial, Bureaux et services complémentaires, Terrains de sport et de jeux, Placette - Jardins - Espaces verts - Aires de jeux, Aires de stationnement.

Pour vu que POS est déjà doté d'un réseau VRD complet, un ensemble des sections et des articles règlementent l'exploitation du terrain :

- Programme.
- Type d'activités.
- Accès.
- Voirie.
- Desserte par les réseaux.
- Caractéristiques des terrains.
- Implantation des constructions.
- voies et emprises publiques.
- Hauteur des constructions.

#### **4.3.3. EVALUATION DU CONTENU.**



Le programme proposé par le POS est programme complémentaire au programme fonctionnel de la ville, chose prise comme un point positif, mais le fait d'éparpiller le programme pour chaque bâti soit indépendante, le programme ignore l'aspect foncier du terrain, et la valeur de l'intégralité fonctionnelle.

Ce qui était remarquable sur le plan fonctionnel du POS, c'est l'ignorance totale de l'existant, le POS propose des programmes contradictoires à la réalité vécu, par exemple :

- l'existence d'un équipement sportif de 'sport des boules' au lieu de la place publics.
- le terrain proposé pour le centre culturel est pris par deux constructions nouvelles non achevées, la direction de santé et la direction du sport et de la jeunesse.
- le terrain visé pour les équipements administratifs est un chantier de 300 logements EPLF.
- Le POS ignore l'aspect paysager naturel (la mer, le mont de chenoua, et l'oued) et culturel par le mépris de la valeur du complexe touristique Matarese.
- l'existence d'une station de service face au terrain de programme.

#### **4.4. PROPOSITION D'UN PROGRAMME FONCTIONNEL.**

- un espace public de rencontre et d'échange d'activité dans un cadre de vie urbaine, dans un système hiérarchisé et équilibré, dans un réseau d'équipements collectifs.

- un pôle d'activité commerciale propose des espaces des espaces avec une fonction principale très forte : rassembler un ensemble de commerces dans un endroit unique et offrir un vaste choix de produits pour favoriser l'acte de consommation.

- Un lieu de rencontre et d'auberge où les gens peuvent discuter des marchandises et des marchés

- Une aire de stationnement parking, avec une politique de stationnement.

- Les pôles d'habitat intégrés sont des espaces d'importance stratégique permettant de satisfaire les besoins lourds en logements. Leur localisation tient à une stratégie qui privilégie le développement intégré et harmonieux des concentrations urbaines existantes, en articulation étroite avec le nouveau système de mobilité.

- Une salle de conférence, de projection et une salle de cinéma.



# **CHAPITRE 5**

## **INTERVENTION DANS UN AIRE, LE PROJET ARCHITECTURAL.**



## **INTRODUCTION**

L'évaluation de POS donne une vision loin d'être en mesure de création d'un mode de vie urbain convenable, le plan est détaché de la réalité, affecte les activités selon la disponibilité de terrains et pour but de satisfaire des chiffre numériques hors contexte d'une planification architecturale et urbaine, le plan de composition urbaine présente une alternative sensible au cadre de vie, au paysage et l'identité des lieux. Il met en valeurs l'existant

Ces éléments nous permettent d'élaboré un processus crée d'un plan de composition urbaine (C.U) qui est l'instrument d'intervention à l'échelle de l'aire d'étude et un plan d'aménagement dans le site d'intervention, dans lequel sont indiqués les règlements des actions urbaines et architecturales selon leurs thèmes et leurs localisations, il est issu de la confrontation des éléments de la structure de l'urbain jugés invariants avec le programme fonctionnel proposé.

Entre le ressenti d'un espace et son écriture architecturale. Il s'agit également de comprendre les interactions entre soi et l'espace, la façon dont il organise les relations entre ses usagers, les influences qu'il a sur nous et comment nous pouvons agir dessus.

### **5.1 COMPOSITION DU PAYSAGE**

La composition du paysage dans notre site d'intervention se devise en deux points vitaux un paysage<sup>(schéma 01)</sup> naturel et culturel:

#### **5.1.1 UN PAYSAGE NATUREL**

C'est le cadre éco-potentiel qui constitue l'image des éléments produites par la nature, c'est la composition de la géomorphologie et la composition végétale :

- La perception de la mer méditerranéenne la plage de Matarese est à 250m.
- Le mont de Chenoua domine le panorama du paysage à l'aire d'intervention.
- Des terrains destinés à l'activité agraire permettent l'élancement de la perception vers le centre de repos familiale (CRF) de Tipasa.
- L'existence d'un ensemble de citronnier qui marque l'accessibilité sud vers le terrain.
- La topographie du site présente trois éléments :
  - Une pente douce de 8% depuis le sud vers le nord-ouest, le site d'intervention se situe entre les courbes de niveau 12m et 8m au-dessus de niveau de la mer.
  - Une dépression classée Oued sec sur le long de l'Est du site d'intervention, cumule les eaux pluviaux.
  - La pleine depuis la courbe 8m au large de la surface, depuis le milieu du site vers le nord-est.





- L'existence d'un terrain vierge à l'est, il fait intermédiaire entre le site d'intervention et la gare routière de Tipasa.

### **5.1.2 LE PAYSAGE CULTUREL**

Le paysage culturel est le paysage produit par l'intervention humaine dans un système de fonctionnement, Le paysage est d'autre part considéré comme une perspective culturelle, avec ses grilles de lecture, ses filtres intellectuels ou sensoriels de création et d'interprétation de l'espace, où s'articulent plusieurs plans et où l'on peut identifier des objets, chacun selon sa culture et ses référentiels.

Sur le site, l'intervention humaine est apparente en :

- Parc archéologique clôturé, par ordre législatif décrit en plan de sauvegarde et d'aménagement de la ville de Tipasa.

- Centre de loisir Matarèse est à 50 m depuis le terrain, clôturé pour raison de sécurité.

- L'ancien axe territoriale (RN11) souffre d'un manque d'activité vers l'ouest de la ville de Tipasa, elle est abandonnée de toute activité commerciale en raison d'avoir un mur de soudainement pour le talus a au niveau sud de la Route et la clôture nord du complexe Matarèse.

- La gare routière à l'est du terrain, privé de la Route nationale cause de talus, desserte dans la voie secondaire Cw57, les transportés sont privés de toute activité urbaine.

- Au nord-ouest du terrain se trouve le rondpoint d'intersection de la voie principale de RN11, la voie de desserte Cw 57 et la rocade mène vers la rocade Alger-Hadjoute.

- Une concentration de logement de formule collective OPGI, AADL, et d'équipements administratifs gèrent la vie urbaine de puis hors heures d'usage.

- Des implantations spontanées de faible gabarit en Douar à l'est du terrain en jonction avec l'oued.

- Station de service au nord du site d'intervention, en perception faible cause à la paroi végétale sur le long de la station.

- Absence total d'aire de stationnement, qui fait le garage des véhicules soit aléatoire le long des trottoirs.



## **5.2 OBJECTIF D'INTERVENTION**

- Exploite des éléments de paysage naturel pour dessiner une large perception, soit pour la mer ou pour le mont de Che noua.
- Profiter de la pente du terrain pour avoir une perception ouverte sur les éléments du paysage.
- Complémenter le manque fonctionnel de la ville de Tipasa dans cette aire d'étude.
- Restaurer la mixité urbaine trouvée dans le centre ancien de la ville, et briser l'aspect de zoning établie par les instruments actuels.
- La valorisation de l'aspect de foncier, par principe d'intégration entre activités, selon le type d'activité et la dynamité accompagné.
- Retrouver le principe de l'espace public et l'espace de rencontre, dans un ensemble de vie urbaine.
- Revivification<sup>(43)</sup> de l'axe territorial Rn11, par un ensemble d'activité dynamique.
- Réintégré l'arrière de la ville à son front de mer par le baie de centre loisirs.

## **5.3 PLAN DE COMPOSITION URBAINE : (PLAN.08)**

Ces éléments nous permettent d'élaboré un processus crée d'un plan de composition urbaine (C.U) qui est l'instrument d'intervention à l'échelle de l'aire d'étude.

Suite à la grande surface du terrain de 35 HA, d'un périmètre de 1180m, il était appropriable de le deviser en parcelles par une structure viaire obéit l'axe territoriale selon l'échelle de conformation, toute en revenant aux permanences de la ville, le prolongement de la voie de desserte est liée à l'axe territoriale au rondpoint face Matarèse, à travers la gare routière parallèlement à l'axe principal <sup>(schéma 02)</sup>.

L'aspect végétal sera protégé, le citronnier par l'encercler par un anneau de circulation piéton autour et l'oued en l'aménageant par une circulation piétonne <sup>(schéma 03)</sup>.

La volonté de raccorder l'arrière de la ville vers la plage et le complexe Matarèse, se concrétise par trois axes, deux d'entre eux se positionnent à travers le citronnier, l'un vers le long du oued, l'autre depuis la voie de desserte perpendiculairement aux courbes de niveau le long du terrain, le troisième depuis le point d'intersection de la voie secondaire d'axe territorial avec la voie d'évitement Cw57 perpendiculairement aux courbe de niveau raccordant la voie secondaire au principale. <sup>(Schéma 04)</sup>.

La division du terrain selon sa topographie engendre deux entité pour la parcelle nord entre en pente/pleine. <sup>(Schéma 05)</sup>.

---

43. M. Quatre mere de Quincy, Dictionnaire historique d'architecture, tome, Ed librairie d'Adrien, Pris 1832, P366.



## **5.4 LA GENESE DU PROJET :**

Le site d'intervention est devisé en deux parcelles pour la première à l'est est aménagé en suivant la dernière courbe de niveau, le schéma prend une forme convexe selon le relief. Profitant de la pente, l'entité pleine du terrain s'élèvera en l'esplanade absorbe l'inclinaison. Ce qui permettra une continuité spatiale et visuel de l'espace d'arrière ville au front de mer, par en axe monumental sera pris comme repère urbain, permet l'accessibilité à l'équipement et vers la plage de Matarèse. Outre, il Prendra la configuration d'un passage.

Le schéma de projet soit devisé en trois entités à la verticale, l'entité est, entité Ouest et entité intermédiaire du passage, chaque entité est doté par des espaces d'articulation, sert à la jonction entre les entités.

L'entité Est fonction avec l'oued, le citronnier et le flux apporté par la gare routière. L'entité Ouest dépasse les 80m, pour des raisons fonctionnelles, techniques et selon l'échelle humaine <sup>(44)</sup>, elle est divisée en deux entités jonctions par un espace d'articulation.

Passage s'allongera à travers l'esplanade pour se relier à complexe de loisir Matarèse, travers la RN11 par un moyen de jonction entre les deux espaces.

La confrontation du schéma au programme fonctionnelle, nous permet d'élaborer un esquisse agrégatif/distributifs des espaces. (Une étude thématique, et analyse d'exemple pour assurer l'adaptation de la fonction à l'espace destiné).

L'équipement prend le thème commercial. Où son front sera établi comme surface de consommation, ce qui lui permet de s'étaler sur l'esplanade pour élargir l'impact de son fonctionnement.

La silhouette du projet aboutit vers l'entité Ouest, un point marquant autant que salle de conférence, de projection et une salle de cinéma. En assurant une continuité fonctionnelle la seconde passerelle est programmée comme hôtel d'hébergement, en fonction direct avec la salle de conférence, la forte jonction fonctionnelle entre l'entité ouest et la seconde parcelle est exigée.

L'hôtel suit la même configuration, la hauteur de l'esplanade et le surface de consommation.

---

44. Jan Gehl, architecte, urbaniste. Professeur émérite en design urbain à l'école d'architecture de l'Académie royale danoise de Copenhague.



## **5.5 LE PLAN D'AMENAGEMENT** (Plan.09)

### **5.5.1 ESPLANADE**

Assurer une mixité urbaine entre la cité administrative et la cité dortoir dans un espace d'échange et d'activité commerciale. L'esplanade est un lieu de vie du citoyen, elle représente l'usage collectif, un espace de la mise en relation des personnes, dont la liberté d'accès est garantie au proche comme à l'étranger, au connu comme à l'anonyme.

L'esplanade profite de la pleine et s'adapte à la pente en 2.50 m, elle assure la continuité visuel, spatiale et physique. Elle favorisera la vision lointaine, le rassemblement public et la circulation piétonne. La hauteur de l'esplanade permet l'opération de Revivification d'axe territoriale, par l'animer d'une d'activité attractante en injectant l'aspect d'activité dynamique au-dessous de l'esplanade le long de la Rn11. La large surface de l'esplanade remplira le creux critique du stationnement par la planification d'un parking au-dessous.

Aménagement d'un parc urbain le long d'Oued en favoris de circulation piéton et la piste cyclable pour favoriser le transport sain, un terrain de jeux pour enfant doté par une assiette de consommation pour faciliter la surveillance des enfants. La couverture végétale de l'esplanade est le point de repère des espaces un système rythmique utilisé pour planifier l'ensemble de l'espace public.

Une passerelle de jonction entre l'esplanade pour y aboutir vers le centre de loisirs Matarèse une passerelle. Pour vu la longue distance entre les extrémités, on a opté pour deux autres passerelles à l'est et à l'ouest qui prennent l'axe des articulations à travers l'esplanade vers Matarèse.

### **5.5.2 CENTRE COMMERCIAL**

« L'architecture commerciale devrait s'intégrer avec son paysage environnant, pour obtenir une enveloppe quasi inexistante » <sup>(45)</sup>

Surface de consommation et de restauration le long de l'équipement avec l'espace public assurant la satisfaction au large public, surface hiérarchisée selon la dynamisme, de puis la zone de terrain de jeux pour enfant vers moins dynamique

Pour favoriser la dépense, l'intérieur est aménagé dans le but qu'il soit maîtrisable et agréable pour la clientèle. Parmi les nombreux artefacts interne (: lumière, musique, odeur, ...) l'escalator, l'air conditionné et la nature réelle sont trois innovations à différentes périodes, qui ont permis de révolutionner la perception des clients dans ces espaces.

---

45. R.Péron., les boîtes les grandes surfaces dans la ville, éd. L'Atalante, Nantes, 2004, 221 p.



Le centre commercial présente une série de boutique pour le divers commerce de 12 boutiques et un hyper marché pour vente en détails. L'aménagement intérieur du centre commercial est doté par un jardin comme un espace tampon entre les deux entités de consommation d'une part et les boutiques d'autre part, des bassins et des cours d'eau le long de jardin, éclairage zénithal par des puits de lumières couverte en verre, le jardin absorbe la déformation formelle entre la courbe et l'aspect linéaire. Le jardin Aboutis à une salle de conférence de 300 places équipées d'un foyer et des salles d'attente et une arrière salle de cinéma de 60 assiettes. Une passerelle entre le centre commerciale et l'hôtel pour l'utilité de salle de conférence, et aisé le déplacement des usagers

Les espace d'articulations sont principalement des espaces de circulation verticale, varie selon l'importance de de l'articulation via des escaliers, des ascenseurs et des escalators, contrairement aux escaliers qui coupent la fluidité du flux des clients et aux ascenseurs qui accueillent une quantité limitée de personnes, l'escalator permet de combiner les flux et créer avec efficacité des transitions souples entre chaque niveau. Les espaces d'articulation absorbent la déformation du prolongement des lignes perpendiculaires depuis le front courbé, ils engendrent l'espace sanitaire et des issues de secours. L'articulation nord- ouest et doté d'un accès suite aux normes techniques.

### **5.5.3 HABITAT INTEGRE**

L'ensemble de 312 habitations en été intégré dans le projet, la fusion est pour but d'assurer la diversité fonctionnelle, et à variation de formule d'habitation entre le F6, F5 en duplexe le F4 et les studios assurant un mode de vie complémentaire et une mixité sociale de large public.

L'accessibilité aux habitations se fait à travers une hiérarchisation des espaces de circulation, sur une esplanade aménagée pour le profit des habitants, accessible par la rue sud, où le flux humain se diminue par rapport celui de l'esplanade. 5 blocks d'habitation, l'entrée de chaque block est doté d'un étage d'activité commune, semi privé destiné pour les habitants, un jardin éclairé par voie zénithale en patio qui s'élève le long du gabarit de la construction, salle de réunion et de jeux et un ensemble de locaux de dépôts et de débarras.

### **5.5.4 HOTEL**

L'accueille de l'hôtel se fait vers une réception d'hôtel, deux escaliers et 4 ascenseurs assurent la circulation vertical une surface de consommation (une cafeteria et un restaurant). Un patio autant que puis de lumière s'élève. Un étage de d'activité administrative (les bureaux et là les salles de réunion) et 7 étages de cambre équivalente à 203 chambre dont 21 suite et 182 chambres, Les chambres sont à 147 grands lits et 35 lits séparés.



### **5.5.5 PARKING**

La large surface de l'esplanade remplira le creux critique du stationnement par la planification d'un parking qu'il doit alléger et absorber la crise. Équipé de 600 places entre usagers habitant et large public. Une politique de stationnement devra être établie pour organiser l'utilisation de ce dernier.

Des locaux techniques au service de centre commercial seront injectés dans le parking assurant sa ventilation, échauffement. Outre, autant que surfaces de dépôt et magasin d'approvisionnement pour les commerces de détails. La surface de restauration pourra utiliser ces espaces technique comme des espaces de préparation des repas, d'approvisionnement et d'alimentation. Des systèmes de mont de charges sont disposés pour la raison. Des points de chute de jet ordure sont disposés à proximité de la voie de circulation pour faciliter l'opération de rassemblement

### **5.5.6 GABARIT**

Dans la volumétrie de projet on propose une ligne graduée depuis les implantations du douar vers les grands gabarits des ensembles de Le projet prend gabarit des logements AADL et OPGI.

Le Gabarit du projet s'évolue en gradin, depuis la dépression du oued aménagé autant que parc urbain. La hauteur de restaurant, avec sa terrasse à ciel ouverte du parc urbain s'adaptent au forme du douar qui ne dépasse pas le R+2, l'articulation le soulève en R+3 et le passage urbain, qui balance le gabarit entre le r+6 et le R+7, le gabarit se stable avec l'ensemble des blocks d'habitation et l'hôtel en R+8.vers de S'adapter au Gabarit de OPGI et AADL.

### **5.5.7 FAÇADES**

L'effet de transparence est aujourd'hui au centre du développement d'un ensemble de notions spatiales. L'effet de transparence est perçu comme capable de qualifier un espace.

Notre projet possède de deux façade importante celle de l'esplanade d'une forme courbé dynamique, comme aspect nécessaire pour un espace public en terme d'activité et d'échange, et une façade rigide en moins nuisance qui repend aux façades élaborées pour la ville.

Le traitement de la façade est en arcade de galerie qui brise la rigidité au niveau inférieur celui qui concerne l'espace de consommation et le centre commercial, cela est pour but d'augmenter l'aspect mouvement avec le plein et le



vide et brisé la continuité horizontale par les chutes de gabarits des articulations, le système de bais vitré rythmique est comme qualité mise pour laisser passer les rayons lumineux, né d'intentions fonctionnelles interprète l'espace intérieur.

## Document Graphique



## **CONCLUSION GENERALE.**





## **Conclusion Générale :**

L'objectif de notre étude est d'élaborer un projet architectural suite à une méthodologie d'analyse et de réflexion approfondie sur le caractère de l'environnement, le projet architectural est une résulte de son paysage naturel et culturel. La crise vécue aujourd'hui est ressentis à travers le mode de vie des citoyens, dans le domaine d'architecture et la planification urbaine est la conséquence de l'altération du caractère du projet dans son paysage.

La principale problématique est la crise altération d'identité de nos villes, suite à ignorance à leurs caractères principale soit de formation et la transformation, chaque époque apporte un impact des connaissances approfondie. Actuellement le processus de planification est abstrait, s'appuie sur étalement, le remplissage et la satisfaction quantitative on tournant le dos aux caractères des lieux.

La méthodologie élaborée dans ce document, s'appuie sur une étude approfondie d'identité et la lecture de différentes structures, sur le plan diachronique et synchronique de la ville, dans une tentation d'identifie les caractères des villes, principalement et de ses lieux, en parallèle la proposition d'une alternative aux instruments de planifications actuel, par un instrument obéit au paysage naturel et culturel des lieux.

Les directifs de l'atelier est d'arriver à reconnaître l'existence d'un âme de la ville qui devait être respecter par le processus d'élaboration des projets architecturaux ans l'environnement commun et maitrisé les connaissance de ville ancienne dans la méthodologie d'élaboration actuel.

Personnellement, l'élaboration d'un projet architecturale intégré dans son environnement doit se fondé sur une connaissance approfondie des lieux de l'environnement et l'historique de sa transformation. L'architecte doit même maitriser l'aspect humain destiné (dans une méthodologie de connaitre le caractère des lieux et le caractère des usagers) et même prétendre le fonctionnement de son équipement dans un temps future



## BIBLIOGRAPHIE

1. Engen Viollet le Duc, dictionnaire raisonné de l'architecture française, de XI aux XVI siècle, éd Bance 1854, p116.
2. 'dizionario, enciclopedia di architettura e urbanistica', dictionnaire; encyclopédie d'architecture et d'urbanisation
3. M.Saidouni, éléments d'introduction à l'urbanisme, éd CASBAH, Alger 2000, p.121.
4. Françoise CHOAY, dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, presse universitaire de France, France 2000, p693.
5. BERNARD CHARBONNEAU, Sauver nos régions, Ecologie, régionalisme et sociétés locales. Sang de la terre, 1991, p26-27.
6. Saïd MAZOUZ, L'analyse typo morphologique, L'originalité de CANIGGIA, cours de design urbain 4<sup>ème</sup> année architecture, p12.
7. Saïd MAZOUZ L'analyse typo morphologique, Saviero Muratori, cours de design urbain 4<sup>ème</sup> année architecture, p10.
8. A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989, p142.
9. Vitruve, De Architectura 'au sujet de l'architecture ', Léon Batissta Alberti 1<sup>er</sup> édition, vers 25 avj.
10. Engen Viollet le Duc, dictionnaire raisonné de l'architecture française, de XI aux XVI siècle, éd Bance 1854, p116.
11. S. Geidion, The eternal present, new york, 1962, trad franc. Bruxelles, 1975.
12. Martin Dubois, Modernisme architectural : simplicité volontaire, erudit.org, 2008-2009, p51-54.
13. Daniel Libeskind et le Déconstructivisme, <http://www.violetteprost.com/pages/ecrits/daniel-libeskind-et-le-deconstructivisme.html>
14. Dominique Gauzin-Müller, Architecture écologique, éd. Le Moniteur 2001.
15. dominique gauzin-müller, « architecture écologique ou architecture durable ».
16. Moore Charles et Allen Gerald, L'architecture sensible, Espace, échelle et forme, Dunod, Paris, 1981, p 23.
17. J.-R. BLOCH, Dest. du S, 1931, p138.
18. Amos Rapoport, pour une anthropologie de la maison, collection aspect de l'urbanisme, édition dunod, 1972, p60.
19. Fédération nationale d'immobilier en France, le logement en France cellule économique, FNAIM 2014, 2014.
20. [www.mhuv.gov.dz](http://www.mhuv.gov.dz)
21. M.Saidouni, éléments d'introduction à l'urbanisme, éd CASBAH, Alger 2000, p.142-149.
22. [www.ecohabitation.com](http://www.ecohabitation.com)
23. hallal ibtisssem, la mixité urbaine dans les quartiers d'habitat contemporains cas de ayouf – jijel, universite mentouri de Constantine, mémoire de magistère, octobre 2007, p1.
24. Fondation Roi, Baudouin, où vivre mieux ? Le choix de l'habitat groupé pour personnes âgées, Editions namuroises, 2006.
25. Rossi (1981) L'édition d'origine date de 1966, 1981 correspond à la date de l'édition Française.
26. L'édition d'origine date de 1975, 1980 correspond à la date de l'édition Française.
27. Lynch, Kevin, and Hack, Gary, Site Planning, MIT Press, Cambridge MA et London 1962; 2nd edition 1971; 3rd edition 1984.
28. Jan Gehl, architecte, urbaniste. Professeur émérite en design urbain à l'école d'architecture de l'Académie royale danoise de Copenhague.
29. PION P, 1991, L'organisation de l'espace dans la vallée de l'Aisne.
30. Yves Lacoste, 1976, doctorat d'État en géographie, professeur de géopolitique à l'Université Paris-VIII et précurseur de la matière en France.
31. B. Berry, 1964, la ville est un système à l'intérieur d'un système.
32. Des espaces publics à vivre, Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine, août 2014.
33. Perla Korosec-Serfaty La sociabilité publique et ses territoires, Places et espaces publics urbains, University of Kansas, Kansas
34. Wicker,aw, handbook of environmental psychology, New York, 1987, p 613-653.
35. Jan Gehl, 2006, ETUDE Gouvernance des espaces publics : repères internationaux
36. Sloterdijk, 2006, ETUDE Gouvernance des espaces publics : repères internationaux
37. le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés «PPSMVSS»
38. A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989, p295.
39. A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989, p300.
40. A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989, p295.
41. A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989, p82, 143, 295, 298.
42. A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989, p146.
43. 43. M. Quatre mere de Quincy, Dictionnaire historique d'architecture, tome, Ed librairie d'Adrien, Pris 1832, P366.
44. Jan Gehl, architecte, urbaniste. Professeur émérite en design urbain à l'école d'architecture de l'Académie royale danoise de Copenhague.
45. R.Péron., les boîtes les grandes surfaces dans la ville, éd. L'Atalante, Nantes, 2004, 221 p.



Altération de la structure d'espace public et son impact sur le cadre de vie.  
La composition urbaine comme réponse pour un quartier d'habitat intégré

## INTRODUCTION

L'architecture est utilisée comme un outil au service de l'homme, elle est le cumul de son savoir vivre et les expériences millénaires de son existence, l'architecture au fil de temps et des faits historiques jusqu'au nos jours avec l'apparence des courants architecturaux modernes, parmi eux le courant déconstruisme et le éco-architecture dans un essaie de démontrer leurs Impacts sur le cadre de vie humaine et la relation entre le propriétaire et son environnement.

Sur le même cheminement Les termes de 'habitant' et 'l'habitat' comme élément représentant le cadre de vie, en explosant le travail de Rapaport sur les différentes théories sur forme de la maison.

La vision sur la politique présente d'habitat dans un pays développé 'France' et celle d'un pays en court de développement 'Algérie', la comparaison est pour le but d'expliquer le raisonnement de la crise de logement en Algérie, ses premiers indices et ses lourdes conséquences sur la qualité de vie de l'habitant et son environnement, telle que l'apparition du logement collectif, sous ses différentes formules et sa standardisation comme réponse. Cependant, les pays développés ont procuré des nouvelles directions, l'habitation intégrée comme exemple de solution. Selon le développement culturel, l'architecture a eu de différentes motivations parallèles aux tendances humaines.

---



## 1.1 L'ARCHITECTURE AU FIL DE TEMPS.

Le terme architecture désigne l'art de clore et de couvrir les lieux, le mot architecte dérive du mot grec qui signifie « le maître » ou « constructeur », ou « la personne qui dirige l'opération d'édification ».

L'architecte romain Vitruve a cité dans son livre majeur le plus ancien d'architecture 'De Architectura'<sup>(9)</sup> « l'architecture est une imitation de la nature »; un livre qu'on doit sa reformulation à Battista Alberti en 1452, un architecte italien de la renaissance pluridisciplinaire en 'Dix livre'; selon Alberti, l'architecture fut considérée et définie comme une discipline libérale 'De re aedificatoria, 1485' elle doit obéir à la fois aux nécessités de la construction, répondre aux demandes de la commodité et, en finalité, par sa beauté, source de plaisir esthétique.

L'architecture est le seul parmi les beaux-arts à posséder également un rôle utilitaire, « ce qui est proprement traduit dans le dictionnaire de l'académie française « l'art de construire, disposer et d'orner les édifices ». Mise en évidence des Quatre mères de Quincy, puis magistralement par Viollet le Duc qui avait un aspect fortement constructif. Il voyait que « *l'architecture se compose de deux éléments, la théorie et la pratique ; l'art proprement dit et la science qui peut se déterminer par les formules invariables, la pratique est l'application de la théorie aux besoins ; c'est la pratique qui fait plier l'art et la science à la nature des matériaux* ». <sup>(10)</sup>

« *En XX siècle le terme architecture est appliqué à désigner globalement des constructions qui ont, grâce à leurs résistances aux affronts du temps, joué un rôle essentiel, comme supports de la mémoire et des valeurs symboliques constituant l'identité culturelle des sociétés* ». <sup>(11)</sup>

L'architecture résulte de notre conception du monde et des mécanismes cérébraux qui déterminent notre compréhension de la structure physique de notre environnement et de celle de l'univers à un moment donné.

Depuis la monumentalité des édifices des civilisations antiques jusqu'aux détails décoratifs des architectures vernaculaires, l'esprit humain s'est exprimé de façon ingénieuse et créative dans le domaine construit. Le monde bâti par l'homme représente notre esprit et notre cœur, lesquels se reflètent dans nos édifices.

L'architecture signifie l'ensemble des connaissances, les techniques de concevoir et de construire des établissements aux services d'humain; quel que soit leurs rôles, elle représente le témoignage le plus puissant qui exprime les valeurs d'une culture ou d'une période, l'architecture est une combinaison de solution aux problématiques liées à ces établissements.

---

9. Vitruve, De Architectura 'au sujet de l'architecture', Léon Battista Alberti 1<sup>er</sup> édition, vers 25 av. J.

10. Engen Viollet le Duc, dictionnaire raisonné de l'architecture française, de XI aux XVI siècle, éd Bance 1854, p116.

11. S. Geidion, The eternal present, New York, 1962, trad franc. Bruxelles, 1975.



## **1.2 IMPACTE L'ARCHITECTURE AUJOURD'HUI SUR LE CADRE DE VIE.**

### **1.2.1 LE COURANT DECONSTRUVISME.**

Les démarches stylistiques sont établies depuis la première guerre mondiale du XX<sup>ème</sup> siècle par des Mouvements d'architectes, avec des « manifestes » plus ou moins élaborés.

Le Mouvement moderne caractérise en général un retour au décor minimal avec des lignes géométriques pures, une tendance à la subordination de la forme au prédicat fonctionnel (le besoin humain est la base de la forme spécifique donnée à la construction) en un exergue de la rationalité (l'art est dans la civilisation industrielle), grâce notamment au déploiement de techniques et de matériaux nouveaux tels que le fer-acier le béton et le verre. <sup>(12)</sup>

Le mouvement déconstructivisme est apparu au début des années 1990, s'oppose à la rationalité ordonnée du modernisme. <sup>(13)</sup> Il cherche à créer une rupture avec l'histoire, la société, le site et les traditions technologiques. Les architectes recherchent une opportunité de construire un espace autre, un espace formellement expressif, afin de révéler et non dissimulé.

La théorie architecturale a embrassé la déconstruction dans le but d'inverser la principale raison d'être de l'architecture : fournir un abri viable. Les déconstructivistes prétendent que la déconstruction n'est qu'un style de plus, et qu'en tant que tel, elle a le droit d'être véhiculée, les directives constructives du courant sont basées sur la nature des matériaux offerte, à travers ses différentes caractéristiques et propriétés, une gamme de possibilités génératrices au sein de l'ensemble du processus architectural. L'architecture du futur emploiera tous les matériaux disponibles à leur emplacement approprié. N'utiliser que des matériaux de haute technologie ne peut qu'engendrer une architecture restreinte, car cela contraint l'ensemble des règles génératrices.

Néanmoins, c'est presque l'inverse qui arrive, après que l'excitation initiale disparaîtra, les rares ressources sont dilapidées pour payer les coûteux matériaux importés comme le verre et l'acier. Il en résulte un imminent désastre écologique dans le monde entier. Le dommage causé à notre héritage architectural et culturel est immense.

---

12. Martin Dubois, Modernisme architectural : simplicité volontaire, erudit.org, 2008-2009, p51-54.

13. Daniel Libeskind et le Déconstructivisme, violetteprost.com/pages/ecrits/daniel-libeskind-et-le-deconstructivisme.



### 1.2.2 LE COURANT ECO-ARCHITECTURE.

Tout au long du XXe siècle, les architectes n'ont cessé de réagir aux conséquences de la révolution industrielle en faisant entrer dans le champ de leurs recherches et de leurs réalisations des thèmes et des procédés nouveaux, qui avaient en commun de répondre à des objectifs devenus impérieux : l'amélioration de l'équilibre entre l'homme et son environnement urbain, la protection et la mise en valeur des espaces naturels.

Les dangers encourus par notre planète et ses habitants rendent indispensable une remise en question de nos modes de vie. Elle passe entre autres par le développement d'une architecture confortable, économe en matières premières et respectueuse de l'environnement, au sens large du terme.

« La conception de cette architecture varie radicalement selon le relief, le climat, les ressources régionales, la culture locale, le niveau social des citoyens et les choix politiques des États ». <sup>(14)</sup> Cette multiplicité des réponses n'est d'ailleurs pas nouvelle : l'étude des constructions traditionnelles prouve la multitude des solutions permettant d'apporter aux usagers le confort nécessaire, tout en respectant l'intégrité du territoire.

L'architecture d'une aire géographique et culturelle donnée est la manifestation d'un savoir-faire séculaire transmis et amélioré de génération en génération. Cette architecture, dite vernaculaire, est une « science du concret ». <sup>(15)</sup> Il convient de méditer son enseignement, de le perpétuer, mais aussi de l'enrichir et de le prolonger. Formes, matériaux et techniques de l'architecture vernaculaire ont été dictés par le microclimat et les avantages offerts par les ressources localement disponibles.

C'est toute l'histoire des questions environnementales dans l'habitat que retrace cette Architecture écologique, outil précieux pour les praticiens et étudiants en architecture, mais également pour tous ceux que concerne l'avenir de notre planète.

Après avoir défini l'architecture et ses nombreux champs d'application dans les domaines de la tradition, de la technologie et de l'urbanisme.

---

14. Dominique Gauzin-Müller, Architecture écologique, éd. Le Moniteur 2001.

15. dominique gauzin-müller, « architecture écologique ou architecture durable ».



Altération de la structure d'espace public et son impact sur le cadre de vie.  
La composition urbaine comme réponse pour un quartier d'habitat intégré

### 1.3 L'HABITAT, UN ELEMENT REPRESENTANT LE CADRE DE VIE

#### 1.3.1 L'HABITANT, L'HABITAT ET LE CADRE DE VIE.

**L'habitant** est l'individu qui se trouve dans un milieu qui obéit ses besoins de satisfaction, protection et de sécurité où il exerce une activité constructive et constitutive. Plus précisément par rapport à l'échelle humaine.

« En général, un édifice dont les formes ont un sens pour l'homme nous sera plus sensible qu'un édifice qui tenterait de rester en rapport avec les dimensions du corps. Le premier représente ce que nous entendons par « échelle humaine ». <sup>(16)</sup>

L'utilisation de l'expression « un sens pour l'homme » faisait référence à une qualité d'espace basée sur l'interprétation, individuelle ou collective, et sur l'émotion, qui s'oppose alors quasiment à une évaluation normée du milieu.

La notion d'**habitat** ne désigne pas seulement « l'abri » (le logement) dans lequel l'homme se repose, se protège des intempéries et développe ses relations d'intimité familiale. Elle désigne également le mode d'organisation sociale qui inscrit cet abri dans un ensemble d'abris plus large fonctionnant selon certaines règles partagées, une unité de vie non plus individuelle mais sociale. Il y a aujourd'hui nécessité de s'interroger sur la pertinence des objets manipulés par la sociologie urbaine (par rapport aux objets triviaux : logement, immeuble, quartier, cité) et sur les concepts qui permettent de rendre compte de la structuration réelle de l'espace habité, en particulier de ces grands domaines du privé et du public que définit la légalité.

*« Ensemble des conditions d'organisation et de peuplement par l'homme du milieu où il vit ». <sup>(17)</sup>*

Une unité fonctionnelle où l'organisation de l'espace répond aux normes culturelles de la société et de l'époque, qui se représente par un mode de regroupement des établissements humains dans un milieu urbain, un tissu bâti spécialement affecté aux logements des habitants.

Le développement et l'élargissement des établissements humains ont fait l'objet d'une nécessité d'interaction de L'Homme avec des nouveaux lieux selon ses besoins dotés par lui-même, A.RAPAPORT les cite dans son livre 'pour une anthropologie de la maison'<sup>(18)</sup> :

- sa nature ; aspiration, organisation sociale, conception du monde, mode de vie, besoins sociaux et psychologique, besoins individuels et collectifs, ressources, comportement envers la nature, personnalité, coutumes ;

- ses besoins physique, ce qui définit le « programme fonctionnel »

- les techniques disponibles.

- La nature : adaptation au milieu physique ; climat, site, matériaux, lois structurales,

- aspects extérieurs exploitation des ressources tels que le paysage

16. Moore Charles et Allen Gerald, L'architecture sensible, Espace, échelle et forme, Dunod, Paris, 1981, p 23.

17. J.-R. BLOCH, Dest. du S, 1931, p138.

18. Amos Rapoport, pour une anthropologie de la maison, collection aspect de l'urbanisme, édition dunod, 1972, p60



Altération de la structure d'espace public et son impact sur le cadre de vie.  
La composition urbaine comme réponse pour un quartier d'habitat intégré

### **1.3.2 UNE THEORIE SUR FORME DE LA MAISON**

Au point de départ, la forme de la maison dans l'architecture s'exprime à partir :

Le climat, des matériaux, la technologie, le site, l'économie ou la religion.

Ces aspects sont la combinaison de la force socio-culturelle, des éléments puissants expliquent les différentes formes que peut prendre la maison.

Rapaport conclut que la forme de la maison est avant tout culturelle, mais devant la révolution industrielle L'homme moderne insiste sur le changement et la nouveauté pour vu que les connaissances depuis les primitives anciennes ne lui servent plus rien, dans la même direction on propose la Question suivante :

Dans quelle mesure, le cadre conceptuel s'applique-t-il à la forme de la maison aujourd'hui ?

---





## **1.4 REGARD SUR LA PRESENTE POLITIQUE D'HABITAT**

### **1.4.1 PAYS DEVELOPPE**

Les derniers statistiques du FNAIM 2014<sup>(19)</sup>, au 1er janvier 2014, le parc de logements compte 33,9 millions de logements en France métropolitaine, soit 1,1 % de plus qu'en 2013. Il progresse tendanciellement, sur un rythme d'environ 1 % par an. En dix ans, le nombre de logements a augmenté de 11,7 %, soit 3,5 millions de logements supplémentaires. Ce parc paraît relativement abondant en regard du nombre d'habitants : s'il était entièrement habité, un même logement ne serait en moyenne partagé que par deux personnes environ.

Plus précisément, on compte aujourd'hui 530 logements pour 1 000 habitants en France métropolitaine contre 501 logements en 2004. Ces taux doivent toutefois être interprétés avec prudence. Ils sont en effet calculés sur la base du nombre total de logements existants, indépendamment de l'utilisation de ces logements comme résidence principale ou secondaire et du fait qu'ils peuvent aussi rester temporairement inoccupés.

---

19. Fédération nationale d'immobilier en France, le logement en France cellule économique, FNAIM 2014, 2014.

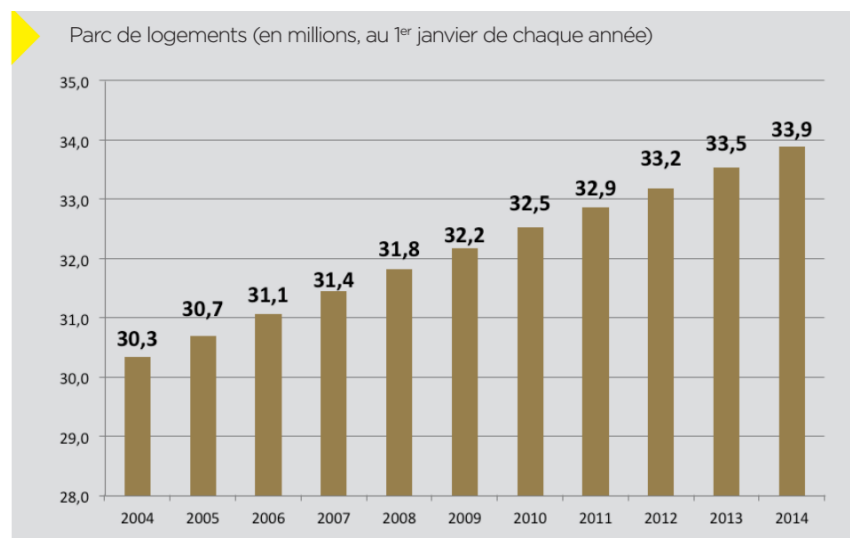


### 1.4.2 UN CAS DE NOTRE PROPRE CULTURE

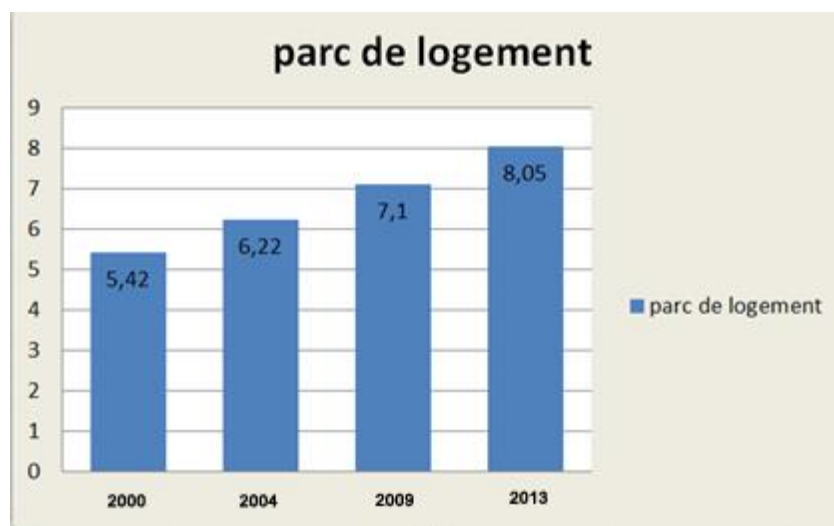
Pour l'Algérie <sup>(20)</sup> Au 1er janvier 2013, le parc de logements compte 8.05 millions de logements en Algérie, soit 12 % de plus qu'en 2009. Il progresse tendanciellement, sur un rythme d'environ 2.48 % par an. En treize ans, le nombre de logements a augmenté de 32.3 %, soit 2.6 millions de logements supplémentaires. Ce parc paraît relativement abondant en regard du nombre d'habitants : s'il était entièrement habité, un même logement ne serait en moyenne partagé par cinq personnes environ.

Plus précisément, on compte aujourd'hui 200 logements pour 1 000 habitants en Algérie contre 137 logements en 2004. Ces taux doivent toutefois être interprétés avec prudence. Ils sont en effet calculés sur la base du nombre total de logements existants, indépendamment de l'utilisation de ces logements comme résidence principale ou secondaire et du fait qu'ils peuvent aussi rester temporairement inoccupés.

Parc de logement français



Parc de logement algérien





Altération de la structure d'espace public et son impact sur le cadre de vie.  
La composition urbaine comme réponse pour un quartier d'habitat intégré

## **1.5 LA CRISE DE LOGEMENT EN ALGERIE**

### **1.5.1 L'APPARITION DU LOGEMENT COLLECTIF COMME REPONSE**

Après l'indépendance l'Algérie a été confrontée à la remise en marche de l'économie nationale, les autorités ont donné la priorité à l'investissement de l'industrie lourde lors de la charte de 1964.

Suite à la mise en place d'un réseau urbain concentré dans les parties nord du pays sur les traces initialement conçues lors de la période coloniale pour des raisons économiques, cela a orienté l'impact de l'urbanisation du pays sur le fait de la séparation régionale entre le nord et les régions du sud.

La crise de logement en Algérie s'est remontée accompagner d'un urbanisation extensive à la grande surface du pays, et globalement indirecte à la petite cellule d'habitation.

Jusqu'au début des années 70, la politique de construction des logements dans les pays en voie de développement, répondait à des préoccupations de caractères essentiellement quantitatif et économique. Elle visait avant tout à résorber la pénurie et à réduire les coûts des logements sociaux en particulier par le développement des procédés d'industrialisation communément connus sous l'appellation habitat ou logements collectifs.

Un ou deux types de logements sont imposés à toutes les populations ciblées sans prendre en considération ni leurs aspirations ni leurs capacités de paiement. Ce qui confirme que l'habitat se limite à un produit plutôt qu'un processus.

C'est ainsi que l'état Algérien s'est attelé, depuis l'année 1975 à nos jours, à développer à travers toutes les villes un important programmes de logements publics de type grands ensembles collectifs, représentant aujourd'hui plus de 2 million unités de logements. <sup>(21)</sup>

L'évolution de l'habitat s'inscrit aussi dans l'aspect de la construction, les modes et les styles architecturaux successifs permettant une datation assez précise de la construction. Mais c'est au niveau de la structure interne de l'habitation et de ses éléments de confort.

A la fin de 19ème siècle avec l'utilité d'électricité, le chauffage, des ascenseurs (malgré qu'elles ont restitués certains égalités entre les étages de l'immeuble.) l'équipement électroménager, peu à peu ces équipement sont devenus une nécessité indispensable d'adaptation à l'habitation

Ces solutions parsemées à travers le temps ne semblent pas prendre en considération le minimum des éléments architecturaux d'une habitation, l'habitat se transforme en cellule de logement.

---

21. M.Saidouni, éléments d'introduction à l'urbanisme, éd CASBAH, Alger 2000, p.142-149



### 1.5.2 SUR LES PAS DES PAYS DEVELOPPES

Si les besoins numériques ayant été satisfaits en grande partie, dans les pays occidentaux, les exigences qualitatives se firent davantage sentir surtout en connaissant les résultats engendrés par cette productivité bien connue à savoir les tours et les barres.

Avec près de 34 millions de logements, le parc de logements français évolue proche de quelques 3,6 millions d'unités au cours des dix dernières années, cette évolution résultant au premier chef de la construction neuve, mais aussi des mouvements affectant le parc existant : démolitions, restructurations et changement d'affectation.

Au regard de l'activité des marchés, l'année 2014 se caractérise par un tassement des ventes dans l'ancien, mais surtout dans le neuf où seules les ventes d'appartements résistent.

Malgré l'amélioration des conditions de logement, et notamment l'augmentation de la surface habitable par personne, il reste qu'un nombre croissant de nos concitoyens éprouve des difficultés à se loger correctement.

L'état français <sup>(22)</sup> va détruire pour rebâtir selon des exigences qualitatives plus élevées. De prime abord, elle Décide de supprimer des logements collectifs anciens, tours et barres dégradées ou mal entretenues, qui plus est accueillant une population réputée « à problèmes », pour les remplacer par des maisons individuelles ou par des petits immeubles destinés à des familles « honnêtes et laborieuses », apparaît sans conteste comme un progrès... Surtout que c'est accordé à la qualité, la solution de la réhabilitation considérée dès lors comme un « bricolage » inefficace, comparée au volontarisme généreux de la démolition-reconstruction. Mais celle-ci suppose d'en avoir les moyens financiers et d'ouvrir des chantiers de construction avant même de démolir.



### 1.5.3 L'HABITATION INTEGREE COMME SOLUTION

*« Habiter n'est plus seulement être chez soi dans une coupure avec les autres pratiques quotidiennes du travail, du shopping, des loisirs. Habiter c'est aussi travailler à domicile ou dans un environnement proche de son logement, faire son shopping à l'échelle du quartier, inventer de nouvelles pratiques d'interactivités sociales, occuper son temps libre sans être obligé de parcourir des distances importantes ».*<sup>(23)</sup>

Espace qui offre des conditions qui conviennent à la vie et au développement d'une espèce animale ou végétale A l'instar des pays en voie de développement, l'Algérie demeure un pays à urbanisation rapide ce qui a conduit inéluctablement à l'étouffement des villes, et en réponse aux répercussions de cette crise, les pouvoirs publics ont privilégié un type d'urbanisme où les zones d'habitat urbaines nouvelles constituaient le modèle de référence communaux et de l'auto construit.

Ces nouvelles zones d'habitat qui visaient à bâtir des ensembles de logement dotés de tous les services et à créer en réalité des villes nouvelles, ressemblaient beaucoup plus à un conglomérat de cité dortoirs qu'à de nouveaux quartiers où l'habitat dans toutes ses dimensions pouvait s'exprimer.

Ces quartiers résidentiels démunis du vecteur de communication entre habitants, présentent généralement une organisation claire où les logements tous types confondus sont disposés isolement les uns des autres et en rupture de continuité avec le secteur piétonnier, sans liaison ou relation avec l'ensemble. Ce qui a provoqué une absence d'articulation réelle à l'échelon du quartier.<sup>(24)</sup>

Aujourd'hui, l'intervention sur les quartiers d'habitat réalisés sous forme de grands ensembles et de lotissements est devenue une des priorités du secteur de l'habitat et de l'urbanisme. Ces zones nécessitent des examens profonds par le biais des compléments à apporter en matière d'habitat ; d'équipements de proximité, de travaux d'aménagement des espaces extérieurs, de gestion urbaine et de règlement etc. Elles doivent être munies d'activités et d'édifices publics générateurs d'espace urbains, où l'on doit introduire la notion de mixité urbaine.

Cette notion importe de mélanger, d'imbriquer et non pas de juxtaposer simplement par secteurs. Mêler des fonctions implique de poser le problème de leur relation, de leur compatibilité. La mixité urbaine est envisagée comme pensée de la relation et non pas de la séparation.

---

23. hallal ibtisssem, la mixite urbaine dans les quartiers d'habitat contemporains cas de ayouf – jijel, universite mentouri de constantine, mémore de magistere, octobre 2007, p23.

24. Fondation Roi, Baudouin, où vivre mieux ? Le choix de l'habitat groupé pour personnes âgées, Editions namuroises, 2006.



## CONCLUSION

Au fil de temps, l'architecture est au service de l'humanité, depuis les différentes époques et les civilisations, elle était la représentative de la mémoire culturelle d'une population. Son impact sur le cadre de vie humain est selon les mouvements et les tendances qu'elle obéisse. Au XXème siècle, le monde d'architecture se divise entre l'attachement à l'ancien, la garde de la culture et la personnalité traditionnelle et ceux qui appellent à la transparence et la rupture de tout ce qui est représentant de l'ancienne culture, l'impact de ces deux courants est l'élaboration d'un mode de vie selon la vision suprême. Un monde extrait de son paysage selon la guise de l'architecte, ou un mode de vie de son originalité des connaissances millénaires.

L'architecture construit l'environnement de l'individu, dans un ensemble ou l'individu aura le sentiment d'appartenance à une culture précise, une mauvaise gestion de la planification de l'ensemble des équipements amène à une crise de production et le mépris de la vie humaine, la mauvaise gestion de répartition et le remplissage des vides à un impact nocif, standard et répétitif. La vision du planificateur comme stratégie de développement vers des directives qui assurent le confort, sont l'intégration de l'individu dans son cadre de vie social, qui le prend en charge et son environnement dans une unité fonctionnelle, réfléchit et assure la bonne gestion des relations humaine.



## INTRODUCTION

L'humaine est d'une nature de vivre dans un ensemble d'échange et e dynamiste, dans son cadre de vie, il le fond sur les relations sociales, et de partage avec l'environnement, extérieurs, L'origine de la notion de l'espace public et sa genèse autant qu'élément foyer pour les fonctions et les activités de la ville, et organisateurs d'une vie urbaine, cette espace a une identité s'exprime selon sa composition spatiale et les acteurs actionnaires dans ce milieu. Outre, l'identification qui serre approximativement le sens de l'espace public reste obscur pour des uns et comme idée inconcevable pour des autres.

Son impact sur la vie humaine est très large selon son empreinte historique, il se diffère et l'activité exécrée selon ses composants et l'ensemble qui le met en service de l'humain, cela provoque une curiosité de savoir et de connaître la formule de conception, et le comment de faire, pour cela, il était question de recherche et d'analyse des grands chercheurs sur le domaine telle que Rossi (1981), Lynch (1984) et récemment Gehl (2006). Vers Une approche contextuelle intitulé une comparaison entre les espaces publics et qui englobent les principaux acteurs pour un fonctionnement appréciable.

Ainsi le concept de l'appropriation de l'espace public, selon des directives pour préciser le maitre ou bien qui a le droit de le contrôle et quelle sont ses droits vers l'espace public et ses usagers. L'objectif d'un espace public explique son rôle dans la convergence de la vie humaine, la vie urbaine et les interactions des activités animées, pour inscrire les usagers dans l'ambiance de cette espace .

---



## 2.1 ORIGINE ET GENESE DE LA NOTION DE L'ESPACE PUBLIC.

Les espaces publics urbains sont des territoires collectifs de forme, de style et de taille variable, sans 'possesseur' unique, ouverts à tous les membres de la société, caractérisé à la fois par une grande variété de pratiques et par la présence d'un grand nombre d'usagers. Ainsi ils peuvent s'agir comme espaces physiques aussi différents que des rues, des places, des cimetières, des parcs et des jardins publics, des couloirs et des stations de métro, des abris de bus, des terrains vagues urbains, etc.

L'utilisation du terme «espace public» est relativement récente, elle ne date que des années 70, mais son existence comme forme urbaine et lieu de la pratique sociale est aussi ancienne que l'espace urbain lui-même. L'espace public se manifeste à travers l'Agora grecque, le Forum romain, les places médiévales, les marchés des cités arabo-musulmanes...

L'espace comme forme est définie par Rossi (1981) <sup>(25)</sup> comme une résultante de l'organisation des édifices de la ville. Rossi introduit le concept de «l'intérieur urbain» structuré et limité par les façades urbaines et apprécié avec ses trois dimensions : le sol, la façade et le ciel. Une autre hypothèse émise par Krier (1980) <sup>(26)</sup> affirme qu'au contraire ce sont les vides qui structurent d'abord la ville qui s'organise ensuite en réseaux autour d'eux.

L'espace public n'est pas un simple vide entre les bâtiments, c'est un lieu de vie qui implique une dimension psychologique, celle du citoyen et sa représentation de l'espace ainsi qu'une dimension sociale, celle de son usage collectif, ce là dit que l'espace public est un espace spécifique de la mise en relation des personnes, dont la liberté d'accès est garantie au proche comme à l'étranger, au connu comme à l'anonyme.

Ces notions confirment le travail de Lynch (1971) <sup>(27)</sup> sur la perception de la ville par ses habitants et montrent à quel point la matérialité de l'espace à elle seule est insuffisante pour la qualification ou la production d'un espace.

---

25. Rossi (1981) L'édition d'origine date de 1966, 1981 correspond à la date de l'édition Française.

26. L'édition d'origine date de 1975, 1980 correspond à la date de l'édition Française.

27. Lynch, Kevin, and Hack, Gary, Site Planning, MIT Press, Cambridge MA et London 1962; 2nd edition 1971; 3rd edition 1984.





Altération de la structure d'espace public et son impact sur le cadre de vie.  
La composition urbaine comme réponse pour un quartier d'habitat intégré

## **2.2 LA COMPOSITION DE L'ESPACE PUBLIC.**

### **2.2.1 LES ACTEURS DANS L'ESPACE PUBLIC.**

Les composants de l'espace public relèvent des activités d'aménagement urbain, d'urbanisme, d'architecture, en premier lieu, il s'agit de comprendre des éléments acteurs dans l'espace public:

- comment se constituent les représentations et les conceptions des producteurs (professionnels de l'espace, fonctionnaires et élus).

- comment s'organisent les pratiques sociales des utilisateurs (résidents, citoyens et visiteurs)

- comment se formalisent les paramètres spatiaux (sites géographiques, caractéristiques architecturales, compositions du mobilier urbain).

Au second lieu, il s'agit d'exprimer certains phénomènes contemporains qui contribuent à souligner des réalités socio-spéciales que l'on observe aujourd'hui. Les phénomènes de la « théâtralisation ». De la « festivité » et la « commercialisation ».

Certain courants de pensée insistent sur la mise en évidence les capacités sensorielles de l'être humain aussi, les travaux de Gehl <sup>(28)</sup> pour identifier les forces et faiblesses de certains sites. Cette évaluation permet par la suite de réaliser une série de petite modification pour améliorer l'espace public. Cette identification se base sur les travaux de Kevin Lynch, par exemple il est recommandé une distance approximative de 25 mètres (82 pieds) pour faciliter le contact humain. Ses travaux comprennent bien les immeubles de logements ou de bureaux, les monuments et les fontaines, les «équipements»...,

---

28. Jan Gehl, architecte, urbaniste. Professeur émérite en design urbain à l'école d'architecture de l'Académie royale



## 2.2.2 UNE APPROCHE CONTEXTUELLE.

A travers les travaux publiés par Pion <sup>(29)</sup>, Yves <sup>(30)</sup> et Berry <sup>(31)</sup> sur les multi-échelles dans l'espace public, ils ont initié une approche contextuelle s'appuyant sur des indicateurs qui re-caractérisent l'espace public ordinaire en fonction de ses usages. Ces indicateurs informent sur la situation spatiale, sociale, environnementale d'un espace public. Ils permettent de comparer des espaces publics, d'établir des catégories, et donc de définir des actions génériques adaptées. Ils facilitent l'action sur l'espace public, mais aussi son évaluation selon plusieurs échelles.

### 1. échelle de végétalisation :

- répondre au désir à la nature.
- rafraîchir les ambiances urbaines.
- organiser l'espace des usages.

### 2. échelles d'usages : répertoriés en fonction de la plus ou moins grande mobilité de l'utilisateur.

- Les usages les plus sédentaires ne correspondent pas aux mêmes espaces que les usages mobiles.
- la diversité des pratiques qu'un espace public peut accueillir.
- la valeur en retour que les usagers peuvent lui conférer par l'intensité de sa fréquentation.

### 3. échelles de proximité

- La valeur des espaces publics dépend étroitement du contexte dans lequel ils s'insèrent et qu'ils desservent.
- La proximité d'équipements de services, de commerces ont une grande importance conditionnent, ils sont fortement fréquentés à des espaces publics.
- Les traversées et les pauses sont souvent motivées par les besoins de la vie quotidienne, elles sont articulées souvent de manière pratique sur un même parcours.

### 4. échelles d'altitude : positionne les espaces publics selon les grands paysages de l'agglomération.

Les espaces publics sont l'expression d'une identité communale, communautaire, métropolitaine, en appliquant des outils d'aménagement comme des chartes ou des guides d'espaces publics, en faisant prévaloir des matériaux, un mobilier, une organisation, Cependant, chaque espace public appartient à un

29. PION P, 1991, L'organisation de l'espace dans la vallée de l'Aisne.

30. Yves Lacoste, 1976, doctorat d'État en géographie, professeur de géopolitique à l'Université Paris-VIII et précurseur de la matière en France.

31. B. Berry, 1964, la ville est un système à l'intérieur d'un système.



## Altération de la structure d'espace public et son impact sur le cadre de vie. La composition urbaine comme réponse pour un quartier d'habitat intégré

paysage urbain, qui lui attribue d'emblée, parce qu'il lui préexiste, une ambiance particulière, un relief, un climat, une histoire urbaine.

5. échelles foncières : cette échelle montre l'articulation, pour chaque site étudié, entre le domaine public et le domaine privé.

Elle implique également de distinguer le foncier public et privé appartenant à une collectivité, comme un levier existant ou potentiel pour articuler le domaine public et le domaine privé.

6. échelles d'accès : on s'intéresse à l'espace public étendu et à l'articulation des domaines privés et publics, l'échelle d'accès donne la mesure de ces porosités.

- L'accès ouvert correspond aux rues et places du domaine public.
- L'accès normé, aux gares, transports publics, centres commerciaux, restaurants.
- L'accès restreint, aux équipements.
- L'accès réservé, au domaine strictement privé.

7. échelles de densité : La densité de population du milieu dans lequel se situent les espaces publics contribue à éclairer leur fréquentation en lien avec leur aménagement. L'aménagement des espaces publics ne sera pas le même en fonction de la densité d'usages.

8. échelles de temporalité : Les temporalités de l'espace public définissent le temps de ses usages, que son aménagement doit faciliter

L'usage des espaces publics varie fortement en fonction des heures de la journée, des jours de la semaine et des mois de l'année. Il a été retenu l'échelle de la journée, rythmée principalement par le travail, celle de la semaine, rythmée par le week-end et celle de l'année, rythmée par les vacances.

---



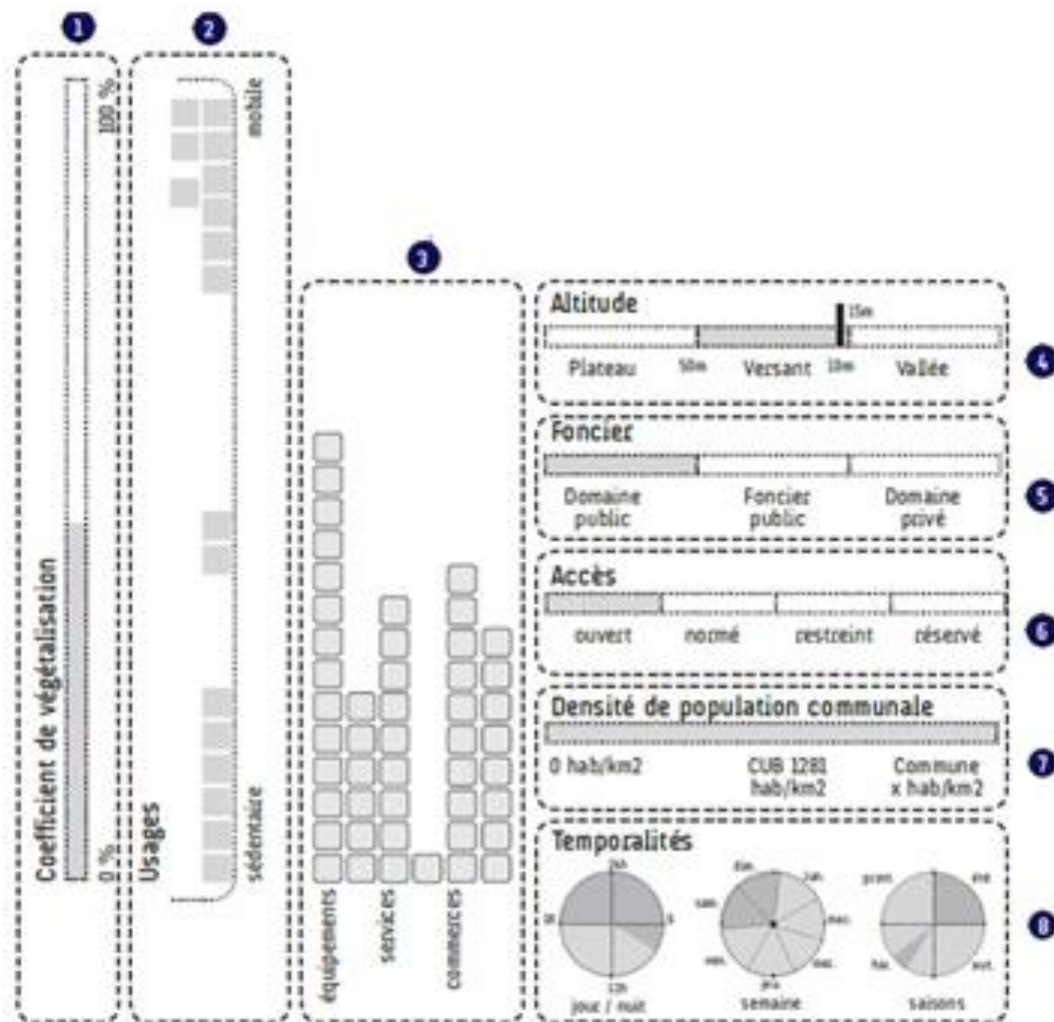
## Altération de la structure d'espace public et son impact sur le cadre de vie. La composition urbaine comme réponse pour un quartier d'habitat intégré

le prototype d'application de l'approche <sup>(32)</sup> :

### NOTA :

Pour une application de ces « échelles de l'espace public », voir les annexes :  
cartographies d'espaces publics analysés selon cette approche.

- LES BERGES DU LAC <sup>(Fig. 03)</sup>
- MÉRIADECK <sup>(Fig. 04)</sup> Bordeaux





### 2.3 L'APPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC.

#### La question du contrôle

L'absence ou l'existence de limites physiques conduit à distinguer les espaces publics intérieurs des espaces publics extérieurs. Les murs, les toits et les portes posent la question du contrôle de l'accès, mais aussi des règles de jouissance du lieu, ou, pour reprendre une forme célèbre, nous conduisent à nous demander: "Who's the master?"<sup>(33)</sup>, c'est-à-dire qui en détient les clés, en contrôle les pratiques, qui en filtre les entrées?

Il s'agit là d'une double question, qui porte non seulement sur l'ouverture sociale d'un lieu, mais aussi sur la définition des usages sociaux possibles de ce lieu, en d'autres termes, sur les normes qui en régissent les pratiques.

Cette double question peut être posée propos de beaucoup de territoires dont le propriétaire est en fait la communauté: écoles, universités, théâtres et musées nationaux. Mais elle est aussi pertinente dans le cas de lieux dont l'image publique est plusieurs images, les centres commerciaux intérieurs modernes, par exemple, dont les propriétaires sont généralement des sociétés commerciales privées. Ces espaces, quoiqu'en apparence 'publics', vident les rues avoisinantes de leurs usagers, mais ne sont gérés qu'en fonction d'un but unique, de nature commerciale (Beauregard, 1986).

Ils ont leur police privée qui en règle les usages. Certaines pratiques ludiques récentes y sont organisées par les propriétaires, ou tolérées après obtention de leur accord (Brown et al. 1986), alors que d'autres pratiques traditionnelles associées aux territoires collectifs, comme les rassemblements spontanés ou organisés dans un but récréatif ou politique, y sont interdites. En d'autres termes, en dépit d'une image publique d'ouverture et d'accessibilité sans limites, ces espaces sont physiquement ('objectivement') clos et socialement sélectifs

---

33. Perla Korosec-Serfaty La sociabilité publique et ses territoires, Places et espaces publics urbains, University of Kansas, Kansas



## 2.4 L'OBJECTIF D'UN ESPACE PUBLIC

Pour que l'objectif d'un lieu soit défini, on doit prendre en considération :

- 1) une certaine vision du groupe potentiel d'usagers, fournie par des 'fondateurs'
- 2) une définition du programme et des séquences sociales
- 3) des caractères environnementaux donnés.

L'utilisateur s'adapte au rôle du lieu au cours de pratiques quotidiennes ou routinières. Mais ces pratiques modifient elles-mêmes progressivement le sens du lieu.

Dans cette perspective, Wicker<sup>(34)</sup> distingue quatre étapes, dont

-la première est celle de la pré-convergence (qui correspond au moment de la création d'un espace social en fonction d'un projet de sociabilité donnée).

-Une période de convergence suit, au cours de laquelle une adaptation prend place, entre les usagers et le lieu.

-Existence continue pour décrire ce que nous appelons 'étape d'activités routinières'.

-Et finalement, une période de divergence marque la fin de l'existence de l'espace social.

La période de divergence correspond à une transformation radicale du lieu. Cette évolution trouve sa source, par exemple, dans des conflits sociaux qui se traduisent sous l'effet de décisions politiques, telle la piétonisation ou l'inscription au registre des sites et monuments historiques, ou encore sous l'effet d'événements particuliers, révoltes, célébrations collectives ou autres

L'étude de la lecture de cette même ville nous conduit nécessairement par la lecture de l'espace construit à relever l'importance majeure du cadre bâti résidentiel lequel constitue la traduction première à toute stabilisation sociale avec tout ce que le contexte bâti environnant peut offrir comme espace publics communs, définis par édifices aux fonctions particulières d'une part, et ceux aux fonctions générales telles que les voiries ainsi que les différents réseaux.

---

34. Wicker, A., *Handbook of environmental psychology*, New York, 1987, p 613-653.



Altération de la structure d'espace public et son impact sur le cadre de vie.  
La composition urbaine comme réponse pour un quartier d'habitat intégré

## 2.5 ANIMER ET INSCRIRE LES USAGES DANS L'ESPACE PUBLIC.

L'espace public métropolitain dans sa dimension sociale <sup>(35)</sup> est de plus en plus un sujet de marketing urbain. Son image et les représentations auxquelles il renvoie dépendent de :

- la qualité esthétique de son aménagement.
- l'intensité de sa fréquentation et de son utilisation.
- Le nombre de « séquences sociales »
- la qualité des usages capables de faire émerger les phénomènes de lien social
- « sociabilité »

Ce sont des facteurs qui caractérisent la valeur d'usage d'un espace public. Cette capacité à générer des usages et des interactions sociales constitue aujourd'hui un atout de plus en plus mis en avant par les métropoles pour promouvoir la qualité de vie urbaine. Cette attractivité sociale et spatiale des espaces publics constitue donc une ressource urbaine à valoriser dans la quête des nouveaux capitaux (les entreprises, les investisseurs, les nouveaux résidents solvables) susceptibles de produire de nouvelles formes de capital (l'image, le récit, la personnalité)<sup>(36)</sup>.

Le souci d'animation, voire de rentabilisation d'un espace public en terme de valeur d'usage oriente souvent les modes de gouvernance des projets d'espaces publics. Ainsi, la « High Line de New York » et le projet « Paris Plages » sont des exemples de projets qui cherchent à animer un espace jusqu'alors sous-utilisé ou monofonctionnel. Le souci d'animation permet ainsi à des groupes d'acteurs nouveaux de trouver une place importante dans le projet. Ainsi dans le cas de la « High Line », les habitants et les artistes revendiquent leurs capacités à définir l'identité d'un nouvel espace public.

---

35. Jan Gehl, 2006, ETUDE Gouvernance des espaces publics : repères internationaux

36. Sloterdijk, 2006, ETUDE Gouvernance des espaces publics : repères internationaux



## **CONCLUSION.**

L'espace public est traditionnellement lié aux échanges sociaux, culturels ou économiques, et gagne de plus en plus d'importance, même en termes politiques, comme composante de la qualité de la vie quotidienne, en particulier dans les zones urbaines. Son utilité importante au fil des civilisations est sujet de recherche de plusieurs penseurs et scientifique, qui ont défini sa conception et sa forme variée, une définition selon sa conception, comme l'organisation des édifices de la ville ; structuré et limité par les façades ; les vides qui structure la ville s'organise.

Mais comme tout autre paysage, la conception et l'entretien des espaces publics doit faire face aujourd'hui, entre autres choses, à l'augmentation de l'urbanisation. Le rajout de la dimension sociale remet en cause la question la question d'appropriation de l'espace public, selon les organisateurs des pratiques sociale et les activités urbaines, qui appellent à des approches d'analyse sensorielle et contextuelle, qui serre qui regroupe les éléments constitutifs selon des objectifs fixés par les concepteurs, en basant sur la stratégie de la socialité des usagers et les faire participés dans un milieu de change sociale et les termes qui régissent sur la pratique.

---





Altération de la structure d'espace public et son impact sur le cadre de vie.  
La composition urbaine comme réponse pour un quartier d'habitat intégré

## INTRODUCTION

En suivant la méthodologie d'étude, la lecture diachronique signifie l'emprunt construit dans un espace physique sur un cursus de temps. Elle est pour comprendre la formation historique d'aire d'intervention et les transformations subites au fil du temps, par la stratification des phases des époques majeures.

Comme essaie de comprendre le fondement humain dans le territoire nous prenons la théorie de caniggia pour l'anthropisation du territoire, qui vise à élaborer un scénario de structuration du territoire d'aire d'intervention à travers l'histoire, éclaircir son impact sur la structuration urbaine et sa relation avec l'architecture de la ville.

Sur l'échelle de la ville, la lecture diachronique se base sur les travaux de Philippe pannerai, elle élabore la croissance de la ville et ses périodes de formation et de transformation urbaines majeurs, en défilant ces différentes périodes jusqu'à nos jours, une synthèse de croissance est établie comme un schéma historico-morphologique, il serre les éléments de fort impact sur la structure de la ville 'la structure des permanences'.

Cette étude est **basée** sur le document du Plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de la zone de protection de Tipasa (**P.P.M.V.S.A**). Faite par le CNERU, il appartient au ministère de la culture et la direction de la culture de la wilaya de Tipasa, 2007.

---



Altération de la structure d'espace public et son impact sur le cadre de vie.  
La composition urbaine comme réponse pour un quartier d'habitat intégré

### **3.1. LOCALISATION DE LA VILLE DE TIPASA.** (Fig.06)

Selon des caractéristiques et des repères naturelles, le territoire d'aire d'étude se trouve Sur l'élargissement de l'étroite bande côtière qui sépare le rivage de la ligne de crête qui ourle la Mitidja, localisée vers l'extrémité occidentale de la vaste baie dite de Bou-Smail limitée par :

- la mer méditerranéenne au Nord.
- la plaine de la Mitidja au Sud.
- la pointe Djamilia à l'Est de Sidi-Fredj.
- le Mont Chenoua (907m au-dessus de la mer) à l'Ouest.

#### **3.1.1. LE CLIMAT.**

Le climat est de type méditerranéen à tendance subhumide à deux saisons contrastées durant chacune six mois, l'une d'hiver s'étendant d'Octobre à Mars et l'autre d'été allant d'Avril à Septembre. Les précipitations tombent surtout en hiver, mais elles sont très irrégulières et ceci d'une saison à une autre, mais aussi d'une année à une autre.

Les températures sont élevées en été, basses en hiver mais ont une moyenne annuelle de 17,55<sup>0</sup>C.

- La station de BOU ISMAIL nous donne le relevé des températures suivant pour la moyenne annuelle de chaque mois, La moyenne des minima observés est de 13,3<sup>0</sup>C La moyenne des maximal observés est de 28,6<sup>0</sup>C.

- L'humidité relative est de 80% en janvier et de 70% en juillet,
- Les vents sont les directions suivantes selon trois prises 7H-13H-18H, une direction préférentielle Ouest Nord-Ouest et Est.

#### **3.1.2. LE RELIEF.**

Les altitudes plongent du Sud au Nord de 264 à près de zéro(0) au niveau de la mer et de l'Ouest vers l'Est de 800 à 25m. Un relief moins fort s'allongeant parallèlement à la côte constitué par les collines du Sahel (150 à 268m) et s'abaissant progressivement vers la dépression de l'oued Nador . Telles, sont les frontières naturelles de cette région.

- Au Sud, le pli anticlinal du Sahel a une altitude avoisinant les 250 m derrière lequel se trouve la grande plaine de la Mitidja.

- Au centre la ride du Sahel avec en avant les plaines littorales ;
- Au Nord la mer Méditerranée et en arrière les plateaux intermédiaires ;
- A l'Ouest la subsidence de l'oued Nador et les monts de Chenoua .

Cette morphologie peut aussi se disséquer en sous-ensembles qui d'Ouest en Est nous donne les reliefs suivants

---



Altération de la structure d'espace public et son impact sur le cadre de vie.  
La composition urbaine comme réponse pour un quartier d'habitat intégré

- l'anticlinal élevé du Chenoua est une montagne moyenne de 800 m, d'âge primaire ancien cristallin et cristallophyllien, à couverture paléozoïque peu métamorphisée

- Le sahel lui est un ensemble plioquaternaire, formé de coteaux culminant à 264m près du mausolée royal.

- La bordure littorale est constituée par des terrasses marines se termine par des corniches, des falaises et des criques.

Les éléments morphologiques du Sahel s'individualisent selon en fonction d'unités géographiques.

### 3.1.3. LA GEOTECHNI<sup>(37)</sup>

Les différents paramètres (pente, géologie, hydrogéologie) nous permettent de déterminer le géotechnique de la ville de TIPASA.

Quatre classes de terrain sont ainsi individualisées :

- La classe de terrains favorables à la construction : elle comprend les terrains constitués de dunes lapidifiées, consolidées, degrés et des calcaires astien pour les pentes de 0 à 15%.

- La classe de terrains moyennement favorables : ce sont les mêmes terrains, énoncés ci-dessus, mais pour une valeur de pente à 15% et à 25%.

On les trouve le long de la côte et sur les contreforts du Sahel au Sud Est et à l'Est.

- La classe médiocre : elle comprend les terrains marneux et argileux de Haouch AEK et Mai MERZOUG, HAOUCH ESSERHANE, MAHMOUD et les alluvions récentes de l'embouchure de l'oued NADOR.

Une étude géotechnique in situ spécifiera les terrains qui pourraient être récupérés par l'urbanisation. Le pourcentage d'argiles et d'éléments fins doit être inférieur à 30% de la teneur de la composition du faciès représente 70% de la composition totale.

- La classe défavorable : elle est représentée par les lits d'oueds et par le massif ancien du CHENOUA.

La forte pente (>25%) les ravins et les dépressions et une géologie tourmentée sont les éléments néfastes à une urbanisation éventuelle, toutefois des assiettes réduites autour des villages pourraient être dégagées après études de laboratoire.



Altération de la structure d'espace public et son impact sur le cadre de vie.  
La composition urbaine comme réponse pour un quartier d'habitat intégré

## **3.2. LE SCENARIO DE STRUCTURATION DU TERRITOIRE DE TIPASA A TRAVERS L'HISTOIRE PROPOSE DEUX CYCLES.**

### **3.2.1. LE 1<sup>E</sup> CYCLE : LE CYCLE DE FORMATION.**

#### **La période antique.** (Fig.07)

La double vocation de la ville de Tipasa locale et régionale, acquise dès son ascension au rang de « Municipium », était conditionnée par le développement d'un réseau de communication, on divise ce réseau de communication en :

- 1- Un réseau primaire à vocation provinciale à plus ample système de communication.
- 2- Un réseau secondaire à usage local.

#### **1<sup>ere</sup> phase :**

La région centrale de l'état Libyque, L'occupation préromaine de l'arrière-pays par des villes régulièrement disposées dans un chapelet de bassins intérieurs individualisés. L'ensemble constitue un couloir de plaines entre l'Atlas Tellien et l'Atlas littoral (le Sahel de Tipasa). Cependant, un autre axe littoral terrestre (act. RN 11) reprend la série des comptoirs phéniciens, par le système de « cabotage » .

Entre ces deux axes parallèles, des lignes perpendiculaires formées par des chemins de crêtes essentiellement viennent en tant que parcours synthétiques assurer la liaison entre ces établissements portuaires et leurs arrière-pays. Le parcours de crête constitue un chemin naturel, offrant plusieurs avantages : contrôle, sécurité, commodité,.... .

#### **2<sup>eme</sup> phase :** (Fig.08)

Le fondement des colonies sur le littoral entre eux la colonie Tipasensium à l'embouchure de l'Oued MAZAFRAN et dans l'arrière-pays au piedmont reprenait sa largeur méridienne, les flancs montagneux de l'Atlas Blidéen étaient parallèle au chemin de crête principal.

#### **3<sup>eme</sup> phase :**

La consolidation du territoire nord-africain s'est traduite par l'amélioration de la structure viaire avec de grands travaux d'ouvrages d'arts par des bornes milliaires ; en plus de l'irrigation d'autres parcours fond vallées principaux vers la plaine de la Mitidja. Le parcours de crête local qui courait sur le Sahel d'ouest est resté à caractère de desserte secondaire.

---



#### **4<sup>eme</sup> phase :** (Fig.09)

Les colonies ont fournis des indications historiques se résumant en des refondations d'une centuriation agraire, l'édification des fermes d'exploitations agricoles (villae rusticae) et la création de castellum pour les vétérans de l'armée romaine, en l'occurrence, le castellum du Nador sur la route intérieure Caesarea (Cherche-Tipasa).

Cependant, des pistes descendues de l'Atlas du Sahel vers les divers bassins hydrographiques reliaient la ligne de crête locale du Sahel au parcours piedmont de l'Atlas Blidéen.

Un second réseau de voirie secondaire assurait la liaison aux diverses agglomérations agricoles de la plaine littorale sur l'autre versant nord.

### **3.2.1 Le 2<sup>eme</sup> cycle : Le cycle de consolidation.**

#### **1<sup>ere</sup> phase : La période berbère.** (Fig.10)

Ce fut une période d'abandon et de dispersion des habitants dans la campagne, dès l'invasion vandale au 4<sup>e</sup> siècle de J.C, cette région demeurerait jusqu'au 10<sup>e</sup>, cause de l'insécurité qui y régnait au sein de la cité.

Le grand territoire du Sahel fut investi et habité depuis toujours par des tribus berbères, dont on retrouvait jusqu'à l'avènement colonial

Les tribus se cantonnaient sur le massif Blidéen ou sur le Sahel en entretenant leurs parcelles sur les terrains de faible pente.

Alger fut en cette période structurée suivant un premier axe littoral qui reliait à l'ouest Cherchell et à l'est Bejaïa.

Le second parcours est présumé être le parcours de crête local du sahel qui descendait vers Mouzaia pour reprendre les hauteurs de Oued Djer afin de se rendre à ACHIR (capitale des ZIRIDES) près de Médéa.

#### **2<sup>eme</sup> phase : La période Ottomane.** (Fig.11)

La structure territoriale héritée reposait sur un contrôle qui s'exerçait sur les régions occupées par les tribus berbères qui leur ont valu un impôt. Cependant, les seuls établissements proches d'Alger demeuraient Blida contrôlant la plaine de la Mitidja, Koléa contrôlant le Sahel, et Cherchell plus loin contrôlant le Chenoua et l'Atlas littoral des Beni Menacer.

---



Altération de la structure d'espace public et son impact sur le cadre de vie.  
La composition urbaine comme réponse pour un quartier d'habitat intégré

### **3eme phase : La période coloniale Française.** (Fig.12,13,14)

S'inscrivait dans un plan d'exploitation économique des richesses de l'Algérie. Ainsi, plusieurs projets de colonisation et d'organisation agricole des grandes plaines de la Mitidja et du sahel d'Alger furent abordés dès 1840, cette partie du territoire du Sahel de Tipasa n'était pas peuplée. Elle ne comprenait pas des voies de communication que de rares sentiers qui se frayaient un chemin dans les broussailles.

Le réseau de communication reprenait en partie la structure viaire préexistante Ottomane et proposée de nouvelles voies à chaque nouvelle création d'établissement colonial.

Hadjout autrefois Marengo est l'un des premiers centres de colonisation créés en Algérie. L'essor de l'agriculture et la position stratégique du village ont fait une ville très attrayante.

Ainsi, une connexion fut nécessaire entre Marengo et le nouveau village de Montebello (1867), (Act Sidi Rached). Un ensemble de fermes d'exploitation agricoles construites.

On voit apparaître dans cette région un arbre exotique : l'Eucalyptus. Vu ses multiples qualités d'assèchement du sol et assainissement de l'air, on procéda à sa plantation sur les abords des routes ou en bosquets.

### **4<sup>eme</sup> phase : La période contemporaine.** (Fig.15)

La croissance des implantations territoriales et la fondation de nouvelles agglomérations urbaines fut dictées principalement par la forte demande en logement, due à la hausse démographique d'une part, et d'autre part le souci de décentralisation de la capitale Alger ; en créant des centres satellites qui graviteront autour du noyau d'Alger.

#### **3.3 Impact de la structure du territoire sur la structure et la morphologie urbaine**

- Le relief terrestre est matérialisé par des courbes de niveaux parallèles à la mer, ce qui ordonna une orientation perpendiculaire à la mer et une direction axiale Est -Ouest.

- La mer constitue le principal élément inducteur de la création de la ville, ceci restera valable à l'époque phénicienne et à l'époque coloniale.

- Une entité archéologique qui joue le rôle de barrage.

- les conjonctures historiques n'ont pas favorisé le développement continu de la ville autour de son noyau original, celle-ci se présente aujourd'hui sous forme de tissus fragmentés en 3 parties distinctes sans qu'aucune relation forte ne les lie entre eux.

---



### **3.4 Formation et transformation urbaine :**

La forme de la ville est toujours la forme d'une époque de la ville, et dans la forme de la ville de nombreuses époques coexistent

Dans notre cas nous allons essayer de retracer les différentes phases de genèse et de croissance de la ville, vue son importance dans notre attitude projetuelle.

#### **3.4.1 EPOQUE LYBICO-PUNIQUE :**

1<sup>er</sup> Fait urbain : Phase de découverte, observation et choix du site. . (Fig.16)

2<sup>ème</sup> Fait urbain : Phase de pré installation, caractérisée par la construction du port primitif au niveau des deux îlots. . (Fig.17)

3<sup>ème</sup> Fait urbain : Phase d'installation, établissement d'un petit comptoir d'échange, conséquence de premier acte.

4<sup>ème</sup> Fait urbain : Phase d'occupation, caractérisée par un comptoir plus pratique et plus important, attesté par la présence des nécropoles Est et Ouest.

#### **3.4.2 EPOQUE ROMAINE :**

1<sup>er</sup> fait urbain : ville primitive 46 APRES JC. (Fig.18)

- Tipaza romaine s'est implanté sur le promontoire central avec un tracé qui épouse celui de la ville préexistante.

- Edification d'une enceinte structurée par deux axes CARDO-DECUMANUS percée par deux portes.

- L'intersection des deux axes détermine le forum, autour s'articulent les édifices publics à savoir : la basilique judiciaire, le curie, le capitole, le temple.

2<sup>ème</sup> fait urbain : ville civile 145-147 après J C : . (Fig.19)

- Attribution du droit latin (statut municipal) et extension de la ville.

- Franchissement des limites, et l'édification de nouveau quartier.

- Le changement du tracé (CARDO-DECUMANUS) selon les données topographiques.

- L'édification des constructions publiques à la partie basse de la ville.

3<sup>ème</sup> fait urbain : ville chrétienne :

- L'avènement du christianisme au milieu du 3<sup>ème</sup> siècle, et la transformation des édifices païens (paganisme), (capitole, temple...).

- Construction de nouveaux édifices religieux (basiliques...).

---



Altération de la structure d'espace public et son impact sur le cadre de vie.  
La composition urbaine comme réponse pour un quartier d'habitat intégré

#### Spécificité de la ville romaine a Tipasa :

- l'excentricité du forum
- au lieu du Cardo c'est le Decumanus qui est orienté vers le nord.
- L'orientation du théâtre par apport au Decumanus.

#### **3.4.3 EPOQUE VANDALE :**

- La structure de la ville romaine fut gardée, les transformations importantes sont :
- La destruction du mur de rempart pour des raisons religieuses.
- L'embellissement de la basilique SAINTE-SALSA.

#### **3.4.4 EPOQUE BYZANTINE :**

- Quelle était l'attitude des byzantins envers la ville préexistante ?
- La rivalité entre catholiques et donatistes finit entraîner la destruction de la ville antique vers la fin de VI<sup>ème</sup> siècle.
- (il a été remarqué l'existence de quelque structure byzantine au niveau du temple anonyme).

#### **3.4.5 EPOQUE MUSULMANE :** (Fig.20)

La ruine définitive de Tipaza est incombée aux Fatimides, ce qui lui valut le nom de "TEFESSED", "LA RUINEE".

#### **3.4.6 EPOQUE COLONIAL :**

##### FAITS HISTORIQUES :

- l'administration française redonne un nouveau souffle à la ville.
- la constitution de la commune de TIPASA.

##### TRANSFORMATIONS :

- le siège de l'APC à la place de l'église.
- franchissement de limites.
- prolongement des chemins d'exploitations en chef-lieu de la commune. (Fig.21)

##### PERMANENCES :

- récupération de tracé déjà existant (romain : parcours et mesures). (Fig.22)
- édification du village colonial sur la partie centrale de la ville intra-muros.
- barrière, limites et bornes de croissances (parcs, mer et portes).

#### 1<sup>er</sup> FAIT URBAIN : (Fig.23)

- le plan de colonisation illustre parfaitement le poste libéral et avait le caractère évangélique, matérialisé par la mise en évidence de l'église et les éléments de permanences historiques en prennent les édifices comme monuments forts et les axes importants comme axes structurants.

---





Altération de la structure d'espace public et son impact sur le cadre de vie.  
La composition urbaine comme réponse pour un quartier d'habitat intégré

### 2<sup>ème</sup> FAIT URBAIN : (Fig.24)

Naissance de village agricole 1854 – 1861 :

- projet DEMONCHY : 1861

-l'édification de village de colonisation à moitié réalisé à cause des idées conservatrices

- l'apparition du tracé agricole comme un système hiérarchisé avec une direction dominante, celle de l'axe nord-sud

-l'emplacement privilégié prévu pour l'église, traduit les valeurs politiques de cette période (le pouvoir de clergé).

### 3<sup>ème</sup> FAIT URBAIN : (Fig.25)

La construction de l'îlot industriel 1861-1887 :

- le village colonial a connu une première extension de l'îlot chai-traîneaux et l'aménagement du port.

- des îlots conduiront à se densifier.

### 4<sup>ème</sup> FAIT URBAIN : (Fig.26)

- de seconds lancements de la ville 1887 -1958 :

- construction d'une mairie sur l'emplacement de l'église qui était décalée pour venir se positionner à côté de celle-ci (le passage de pouvoir évangélique au pouvoir laïc).

- croissance par densification des îlots et le parcours du littoral se confirment comme axe et support de croissance pour la ville avec la création des îlots à l'est

### 5<sup>ème</sup> FAIT URBAIN : (Fig.27)

- Tipasa passe du monde de croissance continue, au mode de croissance discontinue.

- le franchissement des limites marqué par la construction d'un village de regroupement " oued merzoug ".

- tracé régulier, se développant le long de parcours territorial (vers koléa) ou convergent l'ensemble des autres voies.

- l'entité à oued merzoug est reliée au noyau colonial par des voies ou des chemins d'exploitation

Agricole devenus voies de distribution.

## **3.4.7 EPOQUE POST COLONIAL :**

### FAITS HISTORIQUE :

- Les parcs archéologiques furent classés au patrimoine universel des monuments historique en 1983.

### 1<sup>er</sup> Fait urbain : (Fig.28)

La ville en fragments 1962 - 1984 :

Une croissance discontinue est accentuée par la construction d'un village socialiste (agricole).

- Edification d'une grande mosquée sur la place des martyrs.

- La ville se développait en fragment qui s'étend sur le territoire actuel.

---



Altération de la structure d'espace public et son impact sur le cadre de vie.  
La composition urbaine comme réponse pour un quartier d'habitat intégré

## 2<sup>ème</sup> Fait urbain :

La ville en fragments à la ville éclatée, l'état des lieux

- En 1985, la ville de Tipasa a connu le passage au statut de chef-lieu de wilaya
- La ville a connu une extension rapide, plusieurs constructions viennent remplir les terrains vacants de la périphérie.

## TRANSFORMATIONS :

- La mosquée édifiée sur la place des martyrs (Substituée à l'église).
- Extension de la ville vers l'ouest (périphérie moderne).
- Franchissement des barrières, bornes et limites de croissance de la ville.

## PERMANENCES :

- le tracé colonial ainsi que les sites archéologiques

### **3.5 LA STRUCTURE DE PERMANENCE**

#### **Les éléments de Permanences : (Plan.01)**

Suite au défilement du genèse de formation et transformation de la ville et l'analyse des éléments dite maître et inchangeable dans la chronologie du temps, on a pu élaborer un plan des permanences de la ville de Tipasa, accentuant sur les travaux faites par l'ensemble des architectes, urbanistes et archéologues sur le plan de sauvegarde et la mise en valeur.

La classification des permanences s'est faite selon leurs degrés qui correspondent à l'ordre chronologique

#### **ÉLÉMENTS FORT DEGRÉ:**

- Le comptoir maritime.
- Les axes romains cardo-documanus maximus.
- Les vestiges archéologiques.
- Parcours littoral (La route nationale N°11).

#### **ÉLÉMENTS MOYENS DEGRÉ:**

- Édification du village colonial sur la partie centrale de la ville intra-muros.
- barrière, limites et bornes de croissance (parcs, mer et portes).
- Parcelle agricole, (cité de recasement)
- Les axes parallèles à l'axe de croissance.

#### **ÉLÉMENTS FAIBLES DEGRÉ:**

- Le boulevard Sud.
  - L'entité à oued merzoug
  - construction d'un village socialiste (agricole) .
  - Édification d'une grande mosquée sur la place des martyrs.
-



## INTRODUCTION :

Si l'approche dite lecture **diachronique** s'intéresse à l'histoire des établissements humains dans un territoire précis et étudie ses évolutions, l'approche dite lecture **synchronique** s'intéresse à l'évolution des établissements humains dans un territoire précis à un moment précis de son histoire, qui peuvent avoir changé depuis des états antérieurs. La lecture synchronique se fonde sur trois structures, structure de conformation, la structure publico collectif, la structure fonctionnelle.

Les approches **synchronique** et **diachronique** sont les fondements théoriques qui expliquent la réalité existante dans un tissu urbain actuel, par suite l'intervention dans une aire sera sur une base de connaissance de tous les aspects qui le constituent. Ces fondements théoriques nous forment :

- Les caractères de l'urbain qui sont «l'ensemble des conditions qui déterminent et qualifient la structure historique et formelle de la ville dans son rapport avec l'ensemble des lieux support du collectif» <sup>(38)</sup>, en les confrontant avec la structure de permanence nous obtiendrons le plan de structure (le plan invariant), un des plans de l'attitude projectuelle<sup>(39)</sup>.

- Les instruments d'intervention dans l'aire d'étude pour pouvoir serrer les manques par un programme complémentaire des activités et des espaces publiques et collectives, dans ce cas l'instrument est le POS AU2.

Ces éléments nous permettent d'élaborer un processus crée une alternative. un plan de composition urbaine (C.U) qui est l'instrument d'intervention à l'échelle de l'aire d'étude et un plan d'aménagement dans le site d'intervention, dans lequel sont indiqués les règlements des actions urbaines et architecturales selon leurs thèmes et leurs localisations, il est issu de la confrontation des éléments de la structure de l'urbain jugés invariants avec le programme fonctionnel proposé.

Dans notre cas le plan de sauvegarde/récupération est élaboré par le ministère de la culture et la direction de la culture de la wilaya de Tipasa sous le nom de Plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de la zone de protection de Tipasa (P.P.M.V.S.A).

---

38. A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989, p295.

39. A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989, p300.



#### **4.1. LES CARACTERES DE L'URBAIN.**

Les caractères de l'urbain sont «l'ensemble des conditions qui déterminent et qualifient la structure historique et formelle de la ville dans son rapport avec l'ensemble des lieux support du collectif».<sup>(40)</sup>

Les caractères de l'urbain facilitent la lecture de l'état actuel de la ville, par l'association et la superposition des différents schémas élaborés selon l'approche d'Albert et Levy dans le cadre cognitif, soit sur le plan de contenu urbain ou sur la forme urbaine, pour comprendre l'interrelation des éléments constitutifs par la stratification de la formation historique d'aire d'intervention et les transformations subites au fil du temps.

##### **4.1.1. LA STRUCTURE DE CONFORMATION. (PLAN.02)**

La lecture de structure de conformation de la ville consiste à identifier l'ensemble des éléments ordonnateurs ou générateurs de la forme urbaine, les éléments caractérisant les tracés des extensions urbaines et de la composition du tissu et de relever la matrice géométrique de la morphologie urbaine. Elle permet de comprendre la logique Géométrico-formelle et d'identifier les tracés pour faciliter la localisation et l'implantation des éléments du tissu et de mettre en place les espaces publics collectifs.<sup>(41)</sup>

Depuis les premiers tracés de la ville, on se trouve avec d'une logique géométrico-formelle qu'on identifie, telle que les axes structurants, l'ancien axe structurant 'RN n°11 relie Tipasa- Alger' et les différentes villes situées sur l'axe Est-ouest, Une deuxième voie moins importante que la route nationale passe en parallèle à la première, et dessert le centre de la ville.

Le parcours contre crête qui relie TIPASA à Sidi Rached CW 109 et se raccorde à la RN 67 le parcours primaire de la ville de Hajoute. Ces indicateurs et éléments induit de liaison comme obéissants datant de l'époque romaine et coloniale.

Par ailleurs, la ville est dotée d'un réseau viaire interne très important, composé de chemins communaux, d'une multitude de pistes rurales carrossables et de pistes agricoles jouant souvent le rôle de dessertes aux différents noyaux.

De la même logique Géométrico-formelle, le gabarit des constructions dans la ville se répartit visiblement en deux sessions, un noyau formateur de la ville de bas gabarit et une extension contemporaines périphériques qui prennent du gabarit.

La maîtrise de la structure de conformation dans la ville de Tipasa nous permet d'élaborer un raisonnement intégré à l'existant, l'intervention dans une aire spécifique se basera sur le fait d'avoir des liaisons avec le paysage, la vision projectuelle ne aura pas de reproduction de l'existant mais plutôt la proposition du nouveau dans un contexte intégré.

---

40. A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989, p295.

41. A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989, p82, 143, 295, 298.



#### **4.1.2. LA STRUCTURE DU PUBLICO COLLECTIF. ( PLAN.03)**

La lecture de la structure du publico collectif concerne les lieux des pratiques publiques, les lieux où se déroulent les activités urbaines. Elle est le support d'échange et de la communication sociale, elle permet de qualifier les espaces urbains et de comprendre leurs logiques de disposition. <sup>(41)</sup>

La structure du publico-collectif dans la ville de Tipasa se devise en deux parties:

- la première partie dans le noyau historique (centre ancien) ou on trouvent l'espace culturel tels que la mosquée, les places tels que la place centrale à côté de la mosquée, et celle du port de pêche et de plaisance, les espaces administratifs et de service tels que l'APC et les différentes administrations existante dans ce noyau, l'espace commercial tels que le marché couvert et les différentes boutiques de commerce. l'espace de détente, tels que les deux parcs archéologiques (Est et Ouest)

- La deuxième partie est celle de l'extension ou on trouve la majorité des espaces sont des espaces administratifs concentrés en Est et Ouest tout au long des parcours structurants principal et secondaire dans la ville.

La compréhension des logiques de la structuration des espaces publico-collectifs éclaire la stratégie de création de ces espaces et leurs rapports avec le reste des activités, par suite la recherche d'une cohérence de fondement des espaces de même altitude et ce qu'on propose comme programme architectural.

#### **4.1.1 LA STRUCTURE FONCTIONNELLE. (PLAN.04)**

La structure fonctionnelle c'est l'ensemble des activités urbaines dominantes qui se déroulent dans un lieu et qui le fondent en spécifiant sa nature, elle permet la qualification et la programmation urbaine.

La ville de Tipasa connue une concentration de différentes activités sur le long de l'axe structurant principal (RN11), et le parcours structurant secondaire en parallèle, tels que les activités administratives, commerciales surtout au niveau du noyau historique, les activités éducatives au sud de ce dernier, les activités touristiques toute au long de la bande littorale, en plus des activités résidentielles dans toute la ville avec une concentration dans les nouvelles extensions

La ville de Tipasa est en plein poussé d'activités fonctionnelles, la compréhension des répartitions de ces activités et leurs stratégie adapté, nous permettra d'extraire les manques et les directives de répartition, le programme fonctionnel qu'on proposera accomplira la nature des projets existants.

---



#### **4.2 LA STRUCTURE DE L'URBAIN. (PLAN.05)**

La structure de l'urbain est définie par la superposition des quatre structure : de permanence, de conformation, publico-collectif, fonctionnelle, les interactions et la stratification de contenu constituent le caractère de l'urbain :

«Il forme les canaux par les quelles devrait passer tout projet pour se réaliser et se transcrire dans la ville»(42).

Dans la ville de Tipasa, on remarque que son caractère est perdu dans un ensemble d'éléments qui forment une problématique, ces éléments sont engendrés par chaque structure composante, en résumant ces éléments :

- Suite à une enquête locale : le citoyen a noté un intérêt très faible pour les sites archéologiques ou les monuments avec leur environnement clôturé.
- absence d'une logique de développement durable des ressources, et par suite la mise en question de la vision future de ces vestiges.
- la dégradation de la qualité architecturale dans les deux places dans le centre ancien
- L'absence des lieux de pratique urbaine et collective.
- L'abondons d'axe structurant RN11 dans les extensions contemporaines.
- Une perturbation et Un manque d'activités de loisirs, les hébergements et les hotels accueillants.
- Défaillance du système d'activités dans la partie sud de la ville.
- L'absence d'une consistance juridique.

La perte du caractère de l'urbain pour la ville de Tipasa est due d'une planification insuffisamment muri, L'allongement des délais de réalisation de l'étude rend souvent les conclusions caduques, où l'imprécision provoque une anarchie urbaine

La non adhésion des citoyens aux projets de la planification, qui se traduit par leurs faible participations aux affichage d'enquêtes public, en terme de collecte de données, les instruments planificateurs s'appuient souvent sur des informations faibles, des estimations, ou des approximations, souvent une sou/surestimation des données démographiques entraînant celle des besoins en équipement.

.Les aspects économiques et financiers ne sont pas pris en compte : outre la finance locale de la ville, les indicateurs économiques tels que les prix, l'inflation, l'évolution des prix de marché foncier. Ces variables peuvent remettre en cause des choix de projet par exemple.



### **4.3. INSTRUMENTS D'INTERVENTION SUR L'AIRE D'ETUDE.**

L'instrument d'intervention sur l'aire d'étude est le PDAU (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbain).

D'après l'article 16 de la loi 90.29, « le PDAU est un instrument de planification spatiale et de gestion urbaine. Il fixe les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire, de la ou des communes concernées en tenant compte des schémas d'aménagement et plans de développement, il définit les termes de référence du ou des POS »

Ainsi dans l'article 18, il est stipulé que le PDAU :

- Détermine la destination générale des sols sur l'ensemble du territoire d'une ou d'un ensemble de communes par secteur.
- Définit l'extension des établissements humains, la localisation des services et des activités, la nature et l'implantation des grands équipements et infrastructures.

#### **4.3.1. DEFINITION DE L'INSTRUMENT.**

LE POS (Plan d'Occupation de Sol) est l'instrument urbain qui détaille le PDAU, il est considéré comme l'instrument exécutif du PDAU

il s'agit du nouvel instrument d'urbanisme institué par la loi n°90/29 du 02 décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme et dont les modalités ont fait l'objet du Décret Exécutif n°91/178 du 28 mai 1991, fixant les procédures d'élaboration et d'approbation des P.O.S. ainsi que le contenu des documents y afférents.

C'est un instrument issu des orientations et prescriptions du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme. Il définit les droits d'usage des sols et de construction à la parcelle. Il précise :

- La forme urbaine et les droits de construction et d'usage des sols;
- La nature et l'importance de la construction;
- Les règles relatives à l'aspect extérieur des constructions;
- Les espaces publics, les installations d'intérêt général, les voiries et les réseaux divers.
- Les servitudes.
- Les zones, sites et monuments historiques, à protéger.
- Les terres agricoles à protéger.

L'objectif de cette instrumentation où le plan d'occupation des sols se présente comme le principal instrument adapté à la maîtrise de l'organisation de l'espace urbain et des conditions de production du cadre bâti, a pour effet de conférer une réelle maîtrise des sols aux collectivités locales, permettant:

---



- Une consommation rationnelle des terrains à bâtir;
- Une protection maximum des terres agricoles;
- La conservation des milieux et sites naturels, la préservation des paysages et la sauvegarde des patrimoines historiques et architecturaux.

#### **4.3.2. CONTENU ET OBJECTIFS.**

Notre site d'intervention est hors secteurs du plan de sauvegarde (PLAN.06), il appartient au 'POS AU02' (PLAN.07)

Cette extension est multifonctionnelle elle se développe sur la partie OUST de chef-lieu futur pôle de développement dont l'objectif de rehausse l'image de chef-lieu de wilaya et relever celle –ci au même titre des autres wilayas et pour cela on prévoit l'injection d'équipements structurants.

Nature du POS : Aménagement d'une zone multifonctionnelle

Superficie : 40,80 hectares

Orientations d'aménagement :

C'est une zone destinée à une extension future du chef-lieu qui prendra en charge tous les besoins futurs- en matière de logements et équipements

Programme :

3515 logements Collectifs + 300 logements semi collectifs, 1 C.E.M, 2 Ecoles de 10 classes chacune, 1 crèche et 1 jardin d'enfants, 1 Polyclinique, 1 Hôtel touristique, 1 Centre culturel, 1 Centre commercial, Bureaux et services complémentaires, Terrains de sport et de jeux, Placette - Jardins - Espaces verts - Aires de jeux, Aires de stationnement.

Pour vu que POS est déjà doté d'un réseau VRD complet, un ensemble des sections et des articles règlementent l'exploitation du terrain :

- Programme.
  - Type d'activités.
  - Accès.
  - Voirie.
  - Desserte par les réseaux.
  - Caractéristiques des terrains.
  - Implantation des constructions.
  - voies et emprises publiques.
  - Hauteur des constructions.
-





#### **4.3.3. EVALUATION DU CONTENU.**

Le programme proposé par le POS est programme complémentaire au programme fonctionnel de la ville, chose prise comme un point positif, mais le faite d'éparpiller le programme pour chaque bâti soit indépendante, le programme ignore l'aspect foncier du terrain, et la valeur de l'intégralité fonctionnelle.

Ce qui était remarquable sur le plan fonctionnel du POS, c'est l'ignorance totale de l'existant, le POS propose des programmes contradictoires à la réalité vécu, par exemple :

- l'existence d'un équipement sportif de 'sport des boules' au lieu de la place publics.

- le terrain proposé pour le centre culturel est pris par deux constructions nouvelles non achevées, la direction de santé et la direction du sport et de la jeunesse.

- le terrain visé pour les équipements administratifs est un chantier de 300 logements EPLF.

- Le POS ignore l'aspect paysager naturel (la mer, le mont de chenoua, et l'oued) et culturel par le mépris de la valeur du complexe touristique Matarese.

- l'existence d'une station de service face au terrain de programme.

---



#### **4.4. PROPOSITION D'UN PROGRAMME FONCTIONNEL.**

- un espace public de rencontre et d'échange d'activité dans un cadre de vie urbaine, dans un système hiérarchisé et équilibré, dans un réseau d'équipements collectifs.
  - un pôle d'activité commerciale propose des espaces des espaces avec une fonction principale très forte : rassembler un ensemble de commerces dans un endroit unique et offrir un vaste choix de produits pour favoriser l'acte de consommation.
  - Un lieu de rencontre et d'auberge où les gens peuvent discuter des marchandises et des marchés
  - Une aire de stationnement parking, avec une politique de stationnement.
  - Les pôles d'habitat intégrés sont des espaces d'importance stratégique permettant de satisfaire les besoins lourds en logements. Leur localisation tient à une stratégie qui privilégie le développement intégré et harmonieux des concentrations urbaines existantes, en articulation étroite avec le nouveau système de mobilité.
  - Une salle de conférence, de projection et une salle de cinéma.
-



## 1- INTRODUCTION GENERALE.

*« L'architecture se compose de deux éléments, la théorie et la pratique ; l'art proprement dit et la science qui peut se déterminer par les formules invariables, la pratique est l'application de la théorie aux besoins ; c'est la pratique qui fait plier l'art et la science à la nature des matériaux ».*<sup>(1)</sup>

L'architecture est la science de concevoir et de construire l'espace, elle découle par une suite d'un raisonnement logique. Outre, l'architecture est la destination utilitaire de l'art et de plaisir esthétique qui obéit aux commodités des constructions. Elle est prise comme le témoignage de la mémoire et des valeurs collectives et l'identité culturelle.

*« L'architecte est celui qui transforme le paysage naturel et urbain par la conception et la réalisation d'ouvrages architectoniques ».*<sup>(2)</sup>

L'architecte travaillera sur la planification d'un cadre de vie confortable et d'un aménagement des fonctions selon les besoins d'utilité humaine. l'architecte à le rôle de retrouver les conditions initiales de sa pratique en traitant les contraintes imposées par les mégastructure et la production de série et en établissant un dialogue avec les future utilisateurs.

L'intervention humaine dans son paysage rendait environnement le habitable, par une unité fonctionnelle où l'organisation de l'espace répond aux normes culturelles de la société et de l'époque, qui se représente par un mode de regroupement des établissements humains dans un milieu urbain, où les différentes classes sociales habitent des structures fonctionnelles, cette population qui participent aux activités avaient un cadre de vie convenable à leurs conditions, principalement se loger près où déroule le reste de leurs cadre de vie, dans un ensemble fonctionnel où l'organisation de son espace répond aux normes culturelle de la société et de l'époque.

Comme tout autre domaine, on se trouve avec des périodes en grandeurs et décadences, la crise d'une production architecturale et urbaine est ressentie en vie quotidienne d'un citoyen, la perturbation de son identité le rend en discordance avec l'environnement, il se trouve en plein éparpillement des établissements de service, des obstacles aux correspondances et en communication, l'encombrement du trafic et l'absence d'ordre, l'homme exprime son angoisse par des comportements agressifs vers l'environnement et le harcèlement psychologique vers les autres (la négligence de sa culture et son entourage, immotivé en profession et en hygiène...).

L'individu algérien n'a pas été épargné des problèmes de la crise. Depuis le recouvrement de l'indépendance, vers les années soixante-dix, le pays a connu une croissance démographique critique<sup>(3)</sup>, l'absence d'une structure de service et l'effondrement de la production économique, Pour le citoyen Algérien ; ça reste une

---

1. Engen Viollet le Duc, dictionnaire raisonné de l'architecture française, de XI aux XVI siècle, éd Bance 1854, p116.  
2. 'dizionario, enciclopedia di architettura e urbanistica', dictionnaire; encyclopédie d'architecture et d'urbanisation  
3. M.Saidouni, éléments d'introduction à l'urbanisme, éd CASBAH, Alger 2000, p.121.



affaire d'obtention de logement. Les habitants ne refusent pas un logement quelle qu'en soit sa nature. Dans une situation de crise, et en matière de logement, le quantitatif de la demande prime sur l'aspect qualitatif. Le logement devient même un enjeu pour différents groupes sociaux qui ont généré une expansion urbaine excessive. Les gouverneurs du pays ont été paralysés, le processus d'urbanisation tarda plus qu'une décennie, causant la dégénération, le débordement des villes et l'apparition spontanée de l'habitat précaire et informel.

Par exemple, la comparaison entre les photos aérienne <sup>(Fig01)</sup> des centres anciens de plusieurs villes, on reconnaît et on sent l'existence d'un caractère, une identité spécifique de chaque ville qui ne se reproduit pas ailleurs. Par contre les extensions contemporaines sont semblables avec un tracé identique, qu'on ne peut distinguer l'une de l'autre. En faisant une comparaison entre le centre et l'extension périphérique de chaque ville indépendamment, on remarque un délaissement et une perte d'identité initiale et la méconnaissance du caractère des villes comparées, cette sensation de délocalisation d'un tracé d'une ville connue, affirme la dégénération du caractère initial.

La ressemblance des extensions contemporaines est dû d'une procédure apparue, un effet qui est déterminé par les actions antérieures qui coïncide avec l'élaboration des documents contrôlent ce développement, leurs impacts sur la ville sont apparents aujourd'hui, les conséquences sont jugées d'un bilan négatif par les citoyens, les connaisseurs du domaine et les élites de la recherche architecturale, et urbaine, même que les pays développés ont procuré des opérations pour convertir leurs impacts.

Là on doit focaliser sur le fait que la procédure de la création des instruments contrôlent le développement de la ville, tels que PDAU et POS est erronée, et elle met en cause les instruments actuels autant qu'acteurs provoquant une crise chronique au développement des villes.

## **2- PROBLEMATIQUE GENERALE.**

La ville naît fondamentalement de fonctions centrales d'échange, de confrontation ou de rencontre collective<sup>(4)</sup>, elle engendre un art de vivre, une urbanité d'activités et de relations sociales qui séduisent toutes les couches de la société, qui se croisent dans un espace commun, et habitent aussi près ou se déroule le reste de leur vie active.

*« L'habitat n'est qu'un prolongement du corps de l'habitant, donc de son esprit ».* <sup>(5)</sup>

Il ne faut pas croire qu'on habite seulement un logement. Au contraire l'habitat invite à considérer des établissements comme un ensemble utilitaire pour la vie de l'homme, ce qui dépasse le seul lieu où l'on loge. On peut ainsi habiter un lieu de travail, un espace public, un transport en commun. Ce qui est en jeu, est de retrouver

4. Françoise CHOAY, dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, presse universitaire de France, France 2000, p693.

5. BERNARD CHARBONNEAU, Sauver nos régions, Ecologie, régionalisme et sociétés locales. Sang de la terre, 1991, p26-27.



l'identité des lieux qui disposent des connaissances millénaires de savoir vivre et des réponses ingénieuses pour se sentir à l'aise et confortable, où tous les besoins de proximité font l'image d'un paysage harmonieux et agréable dans les différents lieux qu'on fréquente au quotidien ainsi que de s'y attacher et de forger l'identité actuelle.

La ville traditionnelle révèle des qualités urbaines étonnamment concordantes avec les interrogations du moment : mixité, développement durable, reconstruction de la ville sur elle-même....etc. Cette dernière constitue un espace partagé, c'est pourquoi il faudrait que nos villes deviennent des espaces du partage. Ce partage ne concerne pas seulement l'existant, mais concerne aussi l'avenir, et doit se faire à partir d'un projet.

Quelles sont les facteurs qui détachent la ville de sa culture architecturale et urbaine, dans un ensemble où les éléments ont une forme urbaine désassociée de son environnement ?

Veut-on des villes où l'emporte la logique de zonage et les ségrégations qu'elle entraîne, ou bien veut-on des quartiers équilibrés qui mêlent différentes fonctions et toute la diversité humaine, sociologique et culturelle ?, sont-ils vraiment une planification abstraite schématisée sur plan ?

arriverons nous à l'étape où les instruments de planification prennent en considération les concepts des connaissances de l'habitation en Algérie, ne doivent-ils pas être élaborés par des diagnostics sectoriels développés et établies par des connaisseurs de domaine et non par le moyen de étalement pour atteindre des chiffres normatifs?

### **3- CHOIX CAS D'ETUDE LA VILLE DE TIPASA.**

Au sens où on l'entend, la proximité de la ville de Tipasa, facilitait le déplacement sur les lieux d'étude et la disponibilité des informations et les travaux qui ont précédé le nôtre, le choix de la ville de Tipasa comme cas d'étude était en approbation du cadre académique.

Le choix de la ville est d'une part pour sa situation privilégiée au bord de la mer, d'autre part le patrimoine historique très riche qu'elle contient, Tipasa présente un paysage urbain et naturel divers, un tissu urbain très varié et fragmenté sur le plan typologique et architectural. Par l'application des méthodes de réflexion à ses extensions dans un cadre urbain et architectural, confort à la vie humaine, avec la disponibilité de terrain d'étude en multi-composants, qui rend le travail présenté dispose un niveau avancé de crédibilité, complexité, simulant un cas d'étude réel.

### **4- LA PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE AU CAS D'ETUDE.**

Les villes algériennes, sont relativement jeunes pour la plupart d'entre elles, ne souffrent pas de ce gigantisme connu de par le monde, notamment dans les pays en

---



développement. Le réseau urbain algérien étant constitué principalement de petites et moyennes villes. (Fig02)

L'intérêt du pouvoir algérien indépendant pour l'architecture et l'urbanisme s'est manifesté à partir des années soixante-dix et s'est axé sur l'habitat collectif. Ce type d'habitat était censé résoudre la crise de logement au niveau du payé. Après un retard considérable dans la production de l'habitat urbain, l'Etat s'est chargé de la quasi-totalité des programmes de logements, sous forme de grands ensembles ou de lotissement d'auto-construction.

En d'autres termes les pouvoirs publics ont agi dans l'urgence sans aucune prise en considération de l'héritage urbain et architectural dans lequel a évolué la ville. L'habitat a engendré des espaces de vie désarticulés, étalés. Cependant, les conceptions des opérations de planification urbaine ne tiennent aucun compte des traditions culturelles et des usages actuels du logement par les habitants.

La diversité de TIPASA en paysage naturel et culturel est classée comme patrimoine international, les lois protectrices à son entourage et gardant le thème globale du patrimoine archéologique situé dans la ville, ce qui ralentissait le processus de son développement et gardait son caractère initial, gelé son développement économique. Malgré que la ville n'a cessé de connaître une croissance démographique critique et une évolution sociale, culturelle. Elle se trouve aujourd'hui face à un déficit de programme fonctionnel, spécialement sur le plan d'habitation, les espaces d'activités communes et d'échange de loisirs et l'altération de son identité initiale, la défaillance du système de répartition spatial des fonctions, affectation aléatoire des activités, et la vision restreinte sur la satisfaction des chiffres numériques.

#### **4.1- PROBLEMATIQUE SPECIFIQUE DU SITE D'INTERVENTION.**

Chaque site d'intervention est comblé des éléments de problématique de son paysage naturel et culturel, le paysage naturel est ce qui est mer, falaise, val, pente, et le paysage culturel de ce qui est espace bâti et construction immédiate, selon un instrument qui planifia leurs implantations.

Le site étudié est une extension urbaine Ouest du centre-ville Tipasa (chef-lieu). Il est effectué par suite au prolongement des axes structurant, dans une vision urbaine courte, sans stratégie précise. Il est caractérisé par un paysage naturel constitué de du front de mer, oued, la pente et le mont de Chenoua par perspective. Et par un paysage culturel constitué d'une implantation aléatoire, précaire (douar), et l'éparpillement des équipements d'activité administrative et de service.

---



Ce dernier subit une ignorance du paysage naturel et culturel d'aire d'intervention, pourvu qu'il contienne une richesse sur le plan naturel et une diversité qui pourrait être exploitée pour le profit de l'habitant. L'abondance d'axe structurant sur l'échelle territoriale signifie l'ignorance des valeurs du caractère initial de la ville et les composants dominants. Un talus est sur le long de l'axe et la clôture du Centre de loisir familial 'Matarese' prive les citoyens de ses larges services de loisirs cependant, une absence totale d'un jardin public, espace de loisir ou de rencontre. L'absence des espaces ordonnateurs hiérarchisant les structures des lieux, l'abondance et la mauvaise trajectoire avec les problèmes existants.

Les projets sont ponctués et réalisés sans coordination. De ce fait, ils n'assurent ni l'utilisation optimale des atouts du site, ni un développement harmonieux. L'affectation aléatoire des fonctions et des activités. Ceci cause une programmation restreinte des équipements et la consommation foncière sur le plan économique. Une concentration de type fonction par activités gèle la vie urbaine pour les équipements administratifs après 16h, et pareil pour les logements du AADL et OPGI après 8h, l'implication d'une diversité fonctionnelle est nécessaire, pour une revivification de l'aire d'étude.

L'imprécision des projections des équipements et les relevés de l'état de fait, par suite d'une programmation totalement erronée de l'existant et irrégularité de la situation juridique. Les limites des instruments d'intervention telle qu'il est élaboré résident dans le fait que la forme urbaine reste oubliée, méconnue. La planification sans processus logique en vigueur. Comment mettre en forme l'espace qui doit se traduire par une réglementation remplaçant l'actuelle, une méthodologie plus soucieuse du processus typologique et morphologique du bâti et de la ville.

## **5- LES OBJECTIFS.**

L'objectif d'intervention est de retrouver le caractère principal de la ville, qui se base sur les connaissances complètes des millénaires d'un savoir vivre et entrevoir le décalage existant entre les objectifs théoriques des instruments et la réalité de la pratique urbanistique.

Elle l'est aussi pour contribuer à l'équilibre de la ville, à la diversité de leur tissu urbain et social, de la cibler au mieux en fonction des sujets de préoccupations des habitants, leur logement, leur parking, les services et espaces publics qui vont en priorité intéresser les habitants.

- Montrer la nécessité de la composition urbaine comme condition à la création d'un espace urbain significatif. Implique une démarche de recomposition urbaine, de rééquilibrage social et de mixité de fonctions qui nécessite une recherche de cohérence dans les différentes échelles territoriales qui vise à favoriser la continuité et le rattachement des quartiers dans les villes dans le cadre de la

---



recherche d'une diversité des fonctions urbaines en développant des activités génératrices d'attractivité pour la population qui n'y réside pas : activités commerciales, équipements publics, etc.... De même, il sera privilégié des reconstructions sur des poches valorisantes de développement urbain aux extrémités des quartiers afin de les désenclaver.

- Orienter la réflexion, sur le concept de développer et promouvoir un habitat sain. Revoir la façon d'habiter, concerne à la fois la conception architecturale, le choix des matériaux et le mode de vie. L'objectif est de tendre vers un développement de l'habitat équilibré et harmonieux dans les quartiers et son environnement en mettant en place les conditions d'une mixité urbaine de l'habitat.

- La recherche d'une traduction opérationnelle de l'espace public se situe dans une vision organisatrice du fonctionnement social de l'espace où chacun y joue un rôle affecté et précis au sein.

- La valorisation des projets pilotes et innovants, capitaliser les expériences, réaliser des enquêtes et de communiquer les résultats de ces démarches.

S'exercer pour le compte de la collectivité publique et répondre à la demande sociale, suite aux exigences programmatiques pour construire un site basé sur l'identité d'espace et la réflexion contemporaine.

## 6- LES HYPOTHESES.

- la ville est œuvre humaine dont l'observateur fait partie en tant que créateur utilisateur, toute analyse devrait appréhender l'ensemble dans sa globalité. C'est à dire tenir compte de l'enchaînement de liens qui lient la forme, l'usage et l'histoire aux conditions de leur propre production. puis ceux-ci à l'observateur et au temps dans lequel s'inscrit ce processus de transformation continue..

- Il s'agit de la réflexion sur la forme urbaine. une est retenue à plusieurs niveaux d'analyse de la morphologie urbaine: morphologie des tissus, des tracés, de l'espace public, dégage un modèle interdisciplinaire d'étude de l'urbain et de ses formes ou des facteurs explicatifs des modes de valorisation / dévalorisation des espaces urbains. le modèle d'analyse est établis, puis ensuite testé, sur une situation réelle à l'aide: d'enquêtes auprès des décideurs (les élus, urbanistes, promoteurs, agents immobiliers); d'une enquête auprès des habitants sur leur itinéraire résidentiel et leur conception de la qualité urbaine.

---





- pour retrouver les connaissances traditionnelles de savoir vivre, nous devons établir une production architecturale identique de celle de l'époque passée, si la ville était fonctionnelle dans un certain temps, il faut bien y trouver la faille qui a mené à son dysfonctionnement que créer d'autre théorie d'urbanisation.

- Doit-on suivre un courant moderne qui appelle à une liberté d'expression, et cherche à créer une rupture avec l'histoire, la société, le site et les traditions technologiques. Les architectes recherchent une opportunité de construire un espace autre, un espace formellement expressif.

## 7- METHODOLOGIE.

La sensation d'existence d'une crise de la production architecturale et urbaine, implique la recherche d'une méthode d'analyse urbaine et la spécification du caractère primaire, le choix de la méthode de SPIGAI VITTORIO et LEVY ABLERET, selon une vision pédagogique pour l'identification des problèmes existants.

La méthode de SPIGAI et LEVY vise à l'identification des caractères de l'urbain et extraire les défaillances pour chaque structure composante la ville étudiée, soit sur le plan graphique ou sur documents écrits, qui fait la localisation d'une problématique par une analyse de la ville sur deux directions le diachronique et le synchronique.

Sur le niveau de d'analyse diachronique spécifie-la 'naissance' de la ville par la théorie de GIANFRANCO CANNIGIA

« *La ville n'est pas un objet mais un processus qui génère puis altère des objets, de façon progressive.* »<sup>(6)</sup> de la structure naturelle du territoire et la 'croissance' en genèse de la ville en référence à PHILLIPPE PANRAI, et par de là on extrait le plan de permanence

« *La structure de villes ne peut se comprendre sans références au temps historiques qui les ont façonnées* »<sup>(7)</sup> et par suite les problématiques d'éléments de permanence.

Pour l'analyse d'éléments synchronique, on focalise sur les trois points vitaux, sur la structure publico collective, la structure de conformation et la géométrie de la ville, et sur la structure fonctionnelle de la ville, l'analyse doit être faite par l'extraction des plans graphiques sur chaque élément et la stratification des problèmes selon les ordres structurels, géométriques, fonctionnels.

Les approches **synchronique** et **diachronique** sont les fondements théoriques qui expliquent la réalité existante dans un tissu urbain actuel, par suite l'intervention dans une aire sera sur une base de connaissance de tous les aspects qui le constituent. Ces fondements théoriques nous forment :

- Les caractères de l'urbain qui sont «l'ensemble des conditions qui déterminent et qualifient la structure historique et formelle de la ville dans son rapport avec l'ensemble des lieux support du collectif» <sup>(8)</sup>, en les confrontant avec la structure de

6. Saïd MAZOUZ, L'analyse typo morphologique, L'originalité de CANNIGIA, cours de design urbain 4<sup>ème</sup> année architecture, p12.

7. Saïd MAZOUZ L'analyse typo morphologique, Saviero Muratori, cours de design urbain 4<sup>ème</sup> année architecture, p10.

8. A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989, p142.



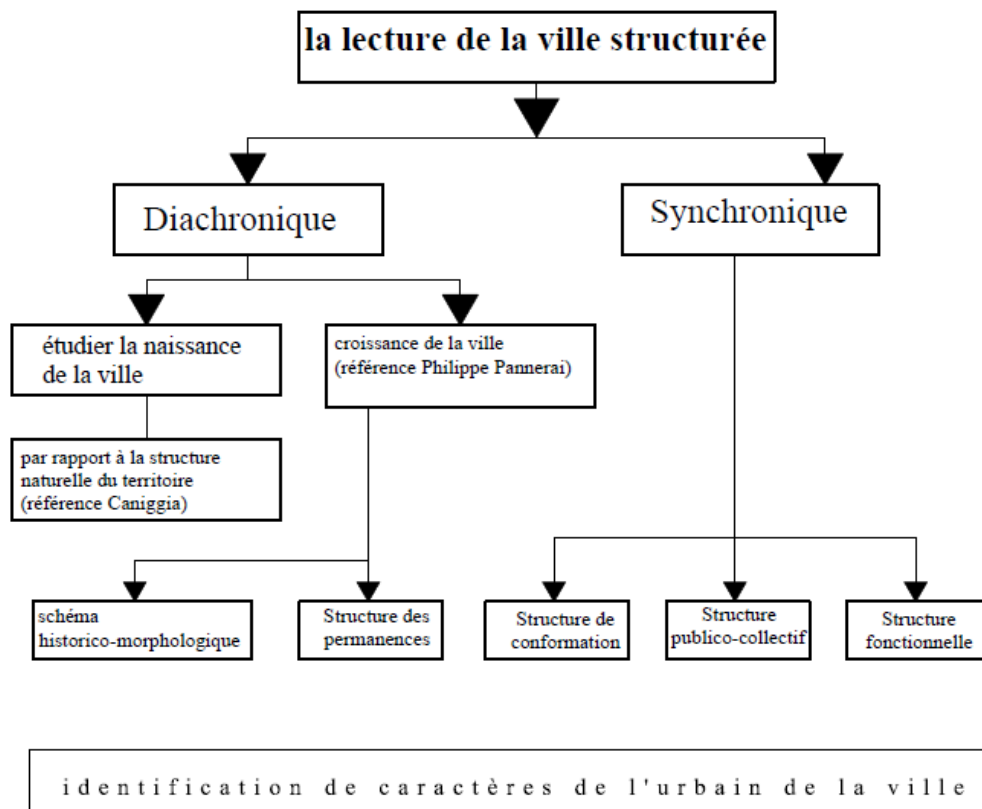
permanence nous obtiendrons le plan de structure (le plan invariant), un des plans de l'attitude projectuelle.

- Les instruments d'intervention dans l'aire d'étude pour pouvoir serrer les manques par un programme complémentaire des activités et des espaces publiques et collectives, dans ce cas l'instrument est le POS

Ces éléments nous permettent de créer un plan de contrôle morphologique (C.M) qui est l'instrument d'intervention à l'échelle de l'aire d'étude et un plan de composition urbaine (C.U) dans l'aire d'intervention, dans lequel sont indiqués les règlements des actions urbaines et architecturales selon leurs thèmes et leurs localisations, il est issu de la confrontation des éléments de la structure de l'urbain jugés invariants avec le programme fonctionnel proposé.

Dans notre cas le plan de sauvegarde/récupération est élaboré par le ministère de la culture et la direction de la culture de la wilaya de Tipasa sous le nom de Plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de la zone de protection de Tipasa (P.P.M.V.S.A).

Le schéma résume la méthodologie de l'identification des caractères de l'urbaine.





## REFERENCES

1. Engen Viollet le Duc, dictionnaire raisonné de l'architecture française, de XI aux XVI siècle, éd Bance 1854, p116.
2. 'dizionario, enciclopedia di architettura e urbanistica', dictionnaire; encyclopédie d'architecture et d'urbanisation
3. M.Saidouni, éléments d'introduction à l'urbanisme, éd CASBAH, Alger 2000, p.121.
4. Françoise CHOAY, dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, presse universitaire de France, France 2000, p693.
5. BERNARD CHARBONNEAU, Sauver nos régions, Ecologie, régionalisme et sociétés locales. Sang de la terre, 1991, p26-27.
6. Saïd MAZOUZ, L'analyse typo morphologique, L'originalité de CANIGGIA, cours de design urbain 4<sup>ème</sup> année architecture, p12.
7. Saïd MAZOUZ L'analyse typo morphologique, Saviero Muratori, cours de design urbain 4<sup>ème</sup> année architecture, p10.
8. A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989, p142.
9. Vitruve, De Architectura 'au sujet de l'architecture ', Léon Batissta Alberti 1<sup>er</sup> édition, vers 25 avj.
10. Engen Viollet le Duc, dictionnaire raisonné de l'architecture française, de XI aux XVI siècle, éd Bance 1854, p116.
11. S. Geidion, The eternal present, new york, 1962, trad franc. Bruxelles, 1975.
12. Martin Dubois, Modernisme architectural : simplicité volontaire, erudit.org, 2008-2009, p51-54.
13. Daniel Libeskind et le Déconstructivisme, <http://www.violetteprost.com/pages/ecrits/daniel-libeskind-et-le-deconstructivisme.html>
14. Dominique Gauzin-Müller, Architecture écologique, éd. Le Moniteur 2001.
15. dominique gauzin-müller, « architecture écologique ou architecture durable ».
16. Moore Charles et Allen Gerald, L'architecture sensible, Espace, échelle et forme, Dunod, Paris, 1981, p 23.
17. J.-R. BLOCH, Dest. du S, 1931, p138.
18. Amos Rapoport, pour une anthropologie de la maison, collection aspect de l'urbanisme, édition dunnod, 1972, p60.
19. Fédération nationale d'immobilier en France, le logement en France cellule économique, FNAIM 2014, 2014.
20. [www.mhuv.gov.dz](http://www.mhuv.gov.dz)
21. M.Saidouni, éléments d'introduction à l'urbanisme, éd CASBAH, Alger 2000, p.142-149.
22. [www.écohabitation.com](http://www.écohabitation.com)
23. hallal ibtisssem, la mixité urbaine dans les quartiers d'habitat contemporains cas de ayouf – jijel, université mentouri de constantine, mémoire de magistère, octobre 2007, p1.
24. Fondation Roi, Baudouin, où vivre mieux ? Le choix de l'habitat groupé pour personnes âgées, Editions namuroises, 2006.
25. Rossi (1981) L'édition d'origine date de 1966, 1981 correspond à la date de l'édition Française.
26. L'édition d'origine date de 1975, 1980 correspond à la date de l'édition Française.
27. Lynch, Kevin, and Hack, Gary, Site Planning, MIT Press, Cambridge MA et London 1962; 2nd edition 1971; 3rd edition 1984.
28. Jan Gehl, architecte, urbaniste. Professeur émérite en design urbain à l'école d'architecture de l'Académie royale danoise de Copenhague.
29. PION P, 1991, L'organisation de l'espace dans la vallée de l'Aisne.
30. Yves Lacoste, 1976, doctorat d'État en géographie, professeur de géopolitique à l'Université Paris-VIII et précurseur de la matière en France.
31. B. Berry, 1964, la ville est un système à l'intérieur d'un système.
32. Des espaces publics à vivre, Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine, août 2014.
33. Perla Korosec-Serfaty La sociabilité publique et ses territoires, Places et espaces publics urbains, University of Kansas, Kansas
34. Wicker,aw, handbook of environmental psychology, New York, 1987, p 613-653.
35. Jan Gehl, 2006, ETUDE Gouvernance des espaces publics : repères internationaux
36. Sloterdijk, 2006, ETUDE Gouvernance des espaces publics : repères internationaux
37. le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés «PPSMVSS»
38. A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989, p295.
39. A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989, p300.
40. A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989, p295.
41. A.LEVY et V.SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989, p82, 143, 295, 298.



Altération de la structure d'espace public et son impact sur le cadre de vie.  
La composition urbaine comme réponse pour un quartier d'habitat intégré.

## BIBLIOGRAPHIE

### LA MONOGRAPHIE :

- CHOAY Françoise, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, presse universitaire de France, France 2000, p693.
- GEIDION S, The eternal present, new york, 1962, trad franc. Bruxelles, 1975.
- GERALD Charles et Allen, L'architecture sensible, Espace, échelle et forme, Dunod, Paris, 1981, p 23.
- LEVY et SPIGAI, Le plan et architecture de la ville: hypothèses pour de nouveaux instruments, éd Cluva, Venise 1989, p300.
- LYNCH Kevin, and Hack, Gary, Site Planning, MIT Press, Cambridge MA et London 1962; 2nd edition 1971; 3rd edition 1984.
- MAZOUZ S, L'analyse typo morphologique, L'originalité de CANIGGIA, cours de design urbain 4<sup>ème</sup> année architecture, p12.
- Rapoport Amos, Pour une anthropologie de la maison, collection aspect de l'urbanisme, édition dunnod, 1972, p60.
- SAIDOUNI, éléments d'introduction à l'urbanisme, éd CASBAH, Alger 2000, p.142-149.
- Viollet le Duc Engen, Dictionnaire raisonné de l'architecture française, de XI aux XVI siècle, éd Bance 1854, p116.
- WICKER.aw, handbook of environmental psychology, New York, 1987, p 613-653.

### LES THESES ET LES MEMOIRES :

- HALLAL, La mixite urbaine dans les quartiers d'habitat contemporains cas de ayouf – jijel, universite mentouri de constantine, mémoire de magistere, octobre 2007.
- HERAOU, évolution des politiques de l'habitat en Algérie le l.s.p comme solution à la crise chronique du logement, cas d'étude la ville de chelghoum laid
- KEBAILI Fakhreddine, Revitalisation du centre ancien de la ville de Kouinine, reconstruction du noyau initial, université de Blida, mémoire fin d'étude, 2006.
- PERLA Korosec-Serfaty La sociabilité publique et ses territoires, Places et espaces publics urbains, University of Kansas, Kansas.



Altération de la structure d'espace public et son impact sur le cadre de vie.  
La composition urbaine comme réponse pour un quartier d'habitat intégré.

## **LES ARTICLES :**

- Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine. Des espaces publics à vivre, août 2014
- BERRY B., 1964, la ville est un système à l'intérieur d'un système.
- BLOCH J.-R, Dest du S, 1931, p138.
- CHARBONNEAU, Sauver nos régions, Ecologie, régionalisme et sociétés locales. Sang de la terre, 1991, p26-27.
  - urbain 4<sup>ème</sup> année architecture, p10.
  - Dubois, Modernisme architectural : simplicité volontaire, erudit.org, 2008-2009, p51-54.
  - Fédération nationale d'immobilier en France, le logement en France cellule économique, FNAIM 2014, 2014.
  - Fondation Roi, Baudouin, où vivre mieux ? Le choix de l'habitat groupé pour personnes âgées, Editions namuroises, 2006.
    - GAUZIN-MÜLLER Dominique, Architecture écologique, éd. Le Moniteur 2001.
    - GAUZIN-MÜLLER Dominique, « architecture écologique ou architecture durable ».
  - GEHL Jan, Etude Gouvernance des espaces publics : repères internationaux, 2006.
  - LOTERDIJK S., 2006, ETUDE Gouvernance des espaces publics : repères internationaux
    - MAZOUZ, L'analyse typo morphologique, Saviero Muratori, Cours de design
    - Portoghesi, 'dizionario, enciclopedia di architettura e urbanistica', dictionnaire; encyclopédie d'architecture et d'urbanisation, Cartonato, 2006.
    - VITRUVÉ, De Architectura 'au sujet de l'architecture', Léon Batissta Alberti 1<sup>er</sup> édition, vers 25 avj.

## **SITE INTERNET :**

- [ecohabitation.com](http://ecohabitation.com)
- [mhuv.gov.dz](http://mhuv.gov.dz)
- [violetteprost.com/pages/ecrits/daniel-libeskind-et-le-deconstructivisme.html](http://violetteprost.com/pages/ecrits/daniel-libeskind-et-le-deconstructivisme.html)